

MOBILITÉ  
PAYS VOIRONNAIS



# RAPPORT ANNUEL

2023

# MOBILITÉS



[www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com)

 Pays Voironnais - Officiel

  
Communauté du Pays Voironnais

## SOMMAIRE

## Sommaire

<b>PARTIE 1 - L'ETAT DES MODES ALTERNATIFS EN LIEN AVEC LA POLITIQUE DES MOBILITES EN 2023.....</b>	<b>13</b>
Les chiffres clefs du réseau de transport.....	13
Desserte du territoire et accessibilité du réseau.....	13
Niveau d'équipement et adaptation des véhicules :.....	17
Attractivité du réseau : usage et fréquentation.....	17
Le fonctionnement des points de vente et ventes globales de titres.....	28
Dynamique commerciale globale du réseau de transport :.....	30
Indicateurs de qualité du réseau.....	31
Les chiffres clefs de l'usage et de la politique de la voiture partagée.....	36
Parking Relais : l'offre 2023 et l'usage connu des parkings.....	36
Les services M Covoit du SMMAG.....	39
Les services d'autopartage du SMMAG :.....	44
Les chiffres clefs de l'usage et de la politique du cycle.....	48
Historique de la politique du cycle et état des lieux de l'usage.....	48
 <b>PARTIE 2 : LES TARIFS ET LES DONNEES FINANCIERES DE LA POLITIQUE DES MOBILITES.....</b>	 <b>59</b>
Les données financières du réseau de transports.....	59
La tarification et les recettes commerciales du réseau.....	59
Le financement du réseau de transports et l'analyse globale du CFU du budget annexe Transport.....	64
Les données financières de la compétence « Mobilités partagées » : voiture partagée et parkings relais.....	70
Les données financières de la compétence « Cycle » :.....	71
Intermodalité et réflexions multimodales :.....	72
 <b>PARTIE 3 – LES ACTIONS ET PROJETS 2023 ET LES PERSPECTIVES 2024 DE LA POLITIQUE DES MOBILITES.....</b>	 <b>78</b>
Les actions et les projets concernant le réseau de transport en 2023.....	78
Améliorations du réseau de transport en 2023.....	78
La préparation de la nouvelle contractualisation concernant le réseau de transports pour 2025.....	79
Les actions et les projets concernant la voiture partagée en 2023.....	80
Les actions 2023 de la politique du cycle.....	81
 <b>Annexes.....</b>	 <b>93</b>

## MARQUANTS



L'année 2023 confirme la reprise de la mobilité générale de la population dans le Pays Voironnais. Les indicateurs de fonctionnement des réseaux et services de mobilité gérés et mis en place par le Pays Voironnais, ou transférés au Syndicat Mixte des Mobilités de l'Agglomération Grenobloise (SMMAG) sont globalement impactés positivement au niveau de la fréquentation.



# 93 lignes

**SUR LE RÉSEAU  
DE TRANSPORTS EN 2023**

*(comme en 2022)*

L'offre est restée stable et le regroupement de certaines lignes scolaires a été maintenu dans le cadre de la poursuite du Plan de Transport Adapté (PTA) afin d'optimiser l'offre et de faire face aux pénuries récurrentes de conducteurs.

## LE RÉSEAU DE TRANSPORTS EN 2023

Le fonctionnement du réseau en 2023 confirme la progression des indicateurs tant sur les recettes que sur la fréquentation, mais avec des taux ralentis par rapport au rattrapage de l'usage post crise sanitaire en 2022.

Une politique de promotion de l'usage du transport, de la qualité de service et la reconquête d'une partie de la clientèle qui s'est réorientée sur des titres occasionnels et mensuels restent donc impératives et à développer.

La Communauté d'Agglomération a maintenu en 2023 sa politique d'investissement (accessibilité des arrêts). La politique de marketing et de communication est restée centrée sur les offres commerciales, la tarification favorable à la vitesse commerciale (tickets SMS) ou à l'usage régulier (cartes 10 trajets, abonnements), les services pratiques du réseau ainsi que les bons comportements pour prendre le transport.

LE BAROMÈTRE DE SATISFACTION QUALITÉ AUPRÈS  
DE LA CLIENTÈLE RÉALISÉ EN OCTOBRE/NOVEMBRE 2023  
A CONFIRMÉ LA SATISFACTION DES USAGERS DU RÉSEAU



Xqqxx

Les études techniques sur la nouvelle offre à mettre en place à l'horizon 2026 et son mode de gestion ont été approfondies en 2023, ainsi que sur la transition énergétique du parc de véhicules de transports en commun à moyen terme, conformément aux objectifs du Plan Climat Énergie Territorial (PCAET) et de la réglementation.

Les actions partenariales au niveau de la région grenobloise ont été poursuivies avec la publication de résultats complémentaires de l'enquête Mobilité auprès des ménages.

Les études d'avant-projet relatives à l'efficacité et au développement de l'offre ferroviaire sont toujours en cours, dans le cadre du contrat de plan État Région 2023-2027 et du projet de l'Étoile Ferroviaire Grenobloise.

La fréquentation globale du réseau du Pays Voironnais est de 1 882 159 validations enregistrées, mais ces données sont mino- rées et partielles en raison de problèmes liés à l'usage de l'outil billettique en 2023 (des dysfonctionnements rencontrés dans la comptabilisation des montées du fait de problèmes techniques et l'usage par les conducteurs).



Un redressement théorique des données a donc été effectué dans le bilan, les données de vente confirmant une hausse de la fréquentation notamment des lignes commerciales (+ 2,79 points). La fréquentation augmente, mais plus sur des taux à deux chiffres, ce qui est conforme aux tendances nationales.

**FRÉQUENTATION GLOBALE REDRESSÉE  
DU RÉSEAU DU PAYS VOIRONNAIS**

1 934 734 montées

Les résultats publiés fin 2021 et 2022 de l'enquête Mobilité 2019/2020 auprès des habitants de la Grande Région Grenobloise font apparaître une progression de 2 points de la part modale des transports dans le Pays Voironnais entre 2009 et 2019/2020.

Cette part modale atteint ainsi 8% des déplacements des habitants du Pays Voironnais à la date de l'enquête. On est encore dans une logique de progression contrairement à la tendance générale sur le grand territoire de la région urbaine.

Les hypothèses de répartition par type de lignes sont les suivantes. Elles sont légèrement minorées, car elles n'intègrent pas les titres SMS. En effet, ceux-ci ne peuvent être affectés par type de lignes en l'état de l'outil statistique existant.

#### RÉSEAU URBAIN

**936 735 montées**  
en 2023 (+ 1,93 pts). Après redressement, la fréquentation de septembre est d'environ 4 716 montées moyennes en période scolaire par jour de semaine sur le réseau urbain. L'usage augmente par contre fortement le samedi (croissance à deux chiffres).

#### RÉSEAU INTERURBAIN

**374 907 montées**  
notamment sur les lignes A et W (+ 4,57 pts).

#### RÉSEAU SCOLAIRE

**542 171 montées**  
(+ 2,68 pts) : contexte de faible croissance (démographie scolaire ralentie, nouveaux usages d'accompagnement des scolaires et nouveaux emplois du temps des établissements).

#### TRANSPORT À LA DEMANDE

**7 662 courses**  
**7 978 voyageurs**  
Le nombre de courses réalisées a progressé (+ 6,82 pts/donnée non basée sur la billettique).

Le fonctionnement du réseau est sain avec une baisse du taux de verbalisation qui traduit une fraude inférieure à 1 %. L'activité de médiation porte ses fruits avec des incivilités marginales en volume.

#### LES RECETTES COMMERCIALES DU RÉSEAU SONT EN HAUSSE DE 9,27 POINTS



**881 519 €<sub>TTC</sub>**

Ce qui confirme la hausse de la fréquentation. Elles couvrent 9,5 % des dépenses d'exploitation de l'ensemble du réseau.

Les recettes commerciales encaissées en Agence Mobilité représentent 68,69 % des recettes en 2023. C'est toujours le point central d'information et de vente du réseau.



- > Les abonnements jeunes restent majoritaires dans les ventes de titres, en format annuel ou mensuel.
- > La part des cartes 10 trajets augmente.
- > Les recettes des ventes de tickets unité progressent de 5,91 points. Les ventes de tickets SMS se développent également de + 8,63 points.

**10 832 clients**  
disposent d'une carte OURA nominative avec un titre Pays Voironnais valide, fin 2023. Cette donnée est stable.

#### COÛT D'EXPLOITATION DU RÉSEAU EN 2023

**9 277 611 €<sub>HT</sub>**

soit + 6,14 points par rapport à 2022, du fait de l'inflation et des coûts énergétiques impactant l'actualisation des prix des marchés.

La situation du budget transport est saine, avec une dette nulle, mais l'équilibre financier se dégrade. L'équilibre du budget annexe transport reste en effet structurellement dépendant de facteurs extérieurs (hausse des indices de prix et des coûts d'exploitation, nombre d'élèves à transporter, recettes fiscales...) et des capacités budgétaires de la collectivité (programmation d'investissements à venir, part du budget principal affectée au budget transport). Le financement de la compétence mobilité urbaine à l'horizon 2025 est un enjeu majeur et pose la question du partenariat au sein du SMMAG.

# LA POLITIQUE EN 2023 DE LA VOITURE PARTAGÉE & DE L'INTERMODALITÉ

Cette compétence a été déléguée au SMMAG en 2020.

## AUTOPARTAGE

### L'autopartage poursuit sa progression dans l'usage en 2023.

Une voiture supplémentaire a été implantée en juin à Moirans. La pratique a progressé de + 23,49 points (en kilomètres parcourus) dans le Pays Voironnais ce qui se situe dans la moyenne de la pratique sur le périmètre global du SMMAG (+ 27,23 pts). Les usages à titre professionnels dominent par rapport à l'usage privé.

Les résultats publiés fin 2021 et en 2022 de l'enquête Mobilité 2019 auprès des habitants de la Grande Région Grenobloise font apparaître que :

**27 %** des habitants du Voironnais utilisent la voiture plusieurs jours par semaine ou tous les jours comme passagers.

**11 %** des répondants à l'enquête Mobilité résidant hors de la métropole déclarent faire du covoiturage plusieurs fois par semaine, contre 5 % dans le cœur métropolitain.

## DÉPLACEMENTS



Loisirs  
+ de la moitié



Motifs obligés  
Travail : 21 %  
Études : 5 %



Achats  
1 déplacement  
sur 10

L'image du covoiturage est positive (66 % d'adjectifs positifs : économique, écologique et convivial), mais il souffre de son caractère contraignant. La garantie pour le trajet retour est la première action citée pour inciter à la pratique du covoiturage en tant que passager ; ce qui conforte les politiques engagées dans ce domaine.



## COVOITURAGE

Pour le **covoiturage**, l'année 2023 a été une année de relance de marchés. En effet, dans le cadre de la structuration des services, les consultations suivantes ont été lancées :

### > M covoit' Lignes+

Relance du marché d'exploitation et d'animation en groupement de commandes avec la Communauté de Communes des Massifs du Vercors.

### > M covoit' Pouce

Marchés de structuration des services dans un objectif de développement et d'uniformisation (*mise à la charte SMMAG des panneaux Rézo Pouce, déploiement de nouveaux panneaux à boutons-poussoirs...*).

Plus particulièrement, pour le service M covoit' Lignes+ un nouvel arrêt a été ouvert à proximité du parking relais de Plan Menu permettant ainsi de compléter l'offre de transports en commun déjà existante à cet arrêt.

À l'échelle du SMMAG, le service de lignes de covoiturage a vu sa fréquentation croître.



**+170%**  
Fréquentation  
du covoiturage  
entre septembre 2022  
et septembre 2023

La ligne du Voironnais Champfeuillet - Grenoble est **la plus dynamique de l'aire grenobloise**.

Au cours de cette année, une seconde zone d'activités, après Centr'Alp, bénéficie du service M covoit' RDV : **Champfeuillet** à Voiron.

Un travail important a aussi été réalisé sur la mise à jour des supports de communication : Site internet avec la création d'une page d'inscription au service M covoit' Pouce, la création d'un macaron avec téléchargement possible suite à l'inscription, flyer dédié créé par le service M covoit'...



COVOITURAGE

NON WEEK-END  
M COVOIT  
LIGNES+



P+R



## PARKING RELAIS

**Concernant les parkings relais**, les études se sont poursuivies pour l'aménagement du **parking relais de Mauvernay** dans le but de pouvoir constituer le dossier d'autorisation environnementale nécessaire.

Au cours de cette année, le SMMAG a été alerté d'une saturation régulière du parking relais de Champfeuillet suite à l'augmentation de la fréquentation des services de mobilité, mais aussi d'usages annexes.

Des premières études sont menées afin de pouvoir identifier les solutions à ces problèmes.

## LA POLITIQUE EN 2023 DE PROMOTION DU CYCLE & DES MODES ACTIFS



*Les résultats publiés fin 2021 et en 2022 de l'enquête Mobilité 2019 auprès des habitants de la Grande Région Grenobloise font apparaître une image très positive du vélo (72 % d'adjectifs positifs : écologique, sain, et économique), mais il est perçu comme dangereux pour près d'un quart des répondants, d'où les politiques en faveur de la sécurisation des axes*

*cycles (objet majeur de l'aménagement des itinéraires cycles du schéma vélo de la collectivité).*

*12 % des habitants du Voironnais utilisent le vélo tous les jours ou plusieurs fois par semaine.*

*Les usagers du vélo enquêtés dans la Grande Région Grenobloise sont principalement des étudiants (un sur cinq), 15% des actifs ou 14% des demandeurs d'emploi.*

Suite à l'adoption du schéma cycle en 2021, la politique du Pays Voironnais a été marquée en 2023 par le lancement de marchés à accord-cadre structurants pour l'aménagement dès 2024 des premières pistes cyclables, à savoir :



# 4 ans

C'EST LA DURÉE  
DU MARCHÉ  
DE TRAVAUX

C'EST LA DURÉE  
DU MARCHÉ DE MAÎTRISE  
D'ŒUVRE

SUR L'ENSEMBLE DU SCHÉMA VÉLO

UN MARCHÉ DE GÉOMÈTRES  
ET TOPOGRAPHIE QUI SERA  
NOTIFIÉ EN 2024.



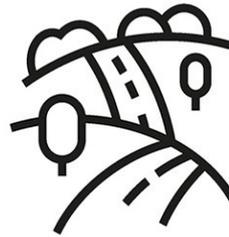
Des marchés de travaux spécifiques aux ouvrages d'art devront être lancés courant 2024.

En parallèle, des études de maîtrise d'œuvre se poursuivent sur des tronçons à Voreppe (RD 1075, Pont de Fontanieu) et à Centr'Alp (Rue Bergès, rue de l'Eygala). Les travaux étant programmés sur l'année 2024.



Deux compteurs viennent compléter les compteurs permanents existants sur le territoire. Ils ont été implantés sur :

- > La **piste cyclable** sur la rue Alfred Timmesch à Voiron situé sur l'itinéraire touristique Belle-Via (Isère à vélo) - Via Rhôna.
- > L'entrée de la **voie verte** de la Belle Via à Moirans.



Le Pays Voironnais a également investi dans les services vélos et la promotion du cycle, avec notamment :

4

consignes vélos ont été implantées sur les PEM du territoire

Halte ferroviaire de Réaumont Saint-Cassien, Parking Bièvre Dauphine à Rives, Gay giratoire à La Buisse, Champfeuillet à Voiron.



29 vélos à assistance électrique en complément de la flotte du service Vélo Solidaire.



22

CLASSES DE CM1/CM2 - CM2 ONT BÉNÉFICIÉ DU

« **Savoir Rouler à Vélo** »

12 écoles entre février et juin lors d'une phase test de mise en œuvre et 10 écoles de septembre à décembre par la pérennisation de l'action via un marché public et l'accompagnement de 30 classes sur l'année scolaire 2023-2024.

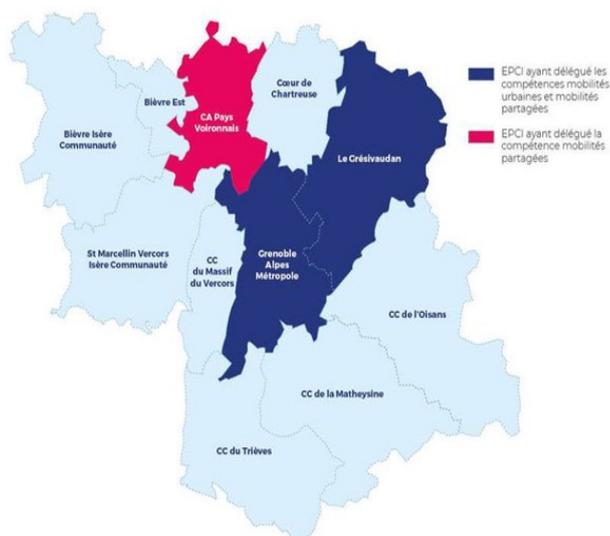
La compétence « **organisation des services vélos** » a été transférée au SMMAG après délibération du Conseil communautaire qui s'est tenu le 19 décembre 2023, avec effectivité au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

L'objectif est de bénéficier de l'expérience et de l'expertise du SMMAG qui exploite le service Métrovélo, devenu **Mvélo+**, pour la mise en œuvre courant 2024 d'un service de location de vélos grand public, et de stationnements sécurisés sur le territoire du Pays Voironnais.



# INTRODUCTION

Les autorités organisatrices de la mobilité (AOM) intervenant sur le territoire du Pays Voironnais en 2023 sont les suivantes :



## Le compte consolidé des politiques de mobilité de la Communauté d'Agglomération en 2023 (Compte Financier Unique - CFU 2023)

Le financement des politiques de mobilité en 2023 représente un budget de plus de 12 millions d'euros pour le budget annexe Transport, de 1,891 millions d'euros pour le budget Mobilité (infrastructures et services cycles et études ferroviaires..) et une participation de 1,45 millions d'euros au SMMAG au titre des compétences transférées (données CFU 2023).

Section	Sens	Budget principal – mobilités	Budget annexe transports	Budget consolidé
FONCTIONNEMENT	DÉPENSE	2 600 373,59	11 250 720,87	13 851 094,46
	RECETTE	58 311,34	11 426 208,97	11 484 520,31
	Total	-2 542 062,25	175 488,10	-2 366 574,15

Section	Sens	Budget principal – mobilités	Budget annexe transports	Budget consolidé
INVESTISSEMENT	DÉPENSE	351 686,27	920 607,87	1 272 294,14
	RECETTE	0,00	938 862,67	938 862,67
	Total	-351 686,27	18 254,80	-333 431,47

Le détail des ventilations par thème est abordé dans le rapport.

Les compétences obligatoires et la compétence facultative mobilité partagée (voiture partagée et parking relais) sont suivies, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, par le Syndicat Mixte des Mobilités de l'aire Grenobloise (SMMAG), dont est adhérente la Communauté d'agglomération.

Pour financer l'ensemble des compétences transférées (compétences obligatoire au titre d'un Syndicat mixte de type SRU, comme pour la compétence facultative transférée) le Pays Voironnais verse une dotation de fonctionnement annuelle au SMMAG couvrant les dépenses de fonctionnement et d'investissement .

En 2021, cette dernière a été d'un montant de 879 k€ et en 2022 de 1 179 k€. En 2023, la participation est de 1,45 k€.

**L'ÉTAT DES MODES ALTERNATIFS  
EN LIEN AVEC LA POLITIQUE  
DES MOBILITÉS EN 2023**



# **PARTIE 1 - L'ETAT DES MODES ALTERNATIFS EN LIEN AVEC LA POLITIQUE DES MOBILITES EN 2023**

## **Les chiffres clefs du réseau de transport**

### **Desserte du territoire et accessibilité du réseau**

**L'architecture du réseau est stable en 2023**, sur la base du réseau restructuré depuis 2017 autour du développement des lignes régulières à vocation commerciale, auquel s'ajoute l'optimisation du fonctionnement des lignes scolaires.

Le réseau a trois objectifs :

- offrir une offre concurrentielle et attractive dans les zones denses en habitat et en activité où le transport collectif est pertinent.

- répondre aux enjeux de l'intermodalité et de l'usage combiné des modes et services de mobilité.

- être plus accessible aux personnes à mobilité réduite et offrir la plus grande qualité d'usage pour tous.

### **LES LIGNES :**

**Fin 2023, le réseau compte 93 lignes (cf plans et niveau d'offre en annexe)**

- 4 lignes urbaines,

- 10 lignes régulières périurbaines à vocation principalement commerciale dont une ligne estivale.

- 7 lignes de Transport à la Demande en lignes virtuelles (TAD) dont les services TAD de la ligne 4.

- 1 service spécifique de Transport des Personnes à Mobilité Réduite (TPMR) en porte à porte.

- 71 lignes à vocation scolaire ouvertes à tous.

Les entreprises Réunir Dauphiné, Perraud, le groupement VFD-Actibus, Faure Vercors. exploitent le réseau de transport en commun. Les transporteurs sont liés avec le Pays Voironnais depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2017 et jusqu'au 31 août 2024 par le biais d'un marché public. Un avenant de prolongation est prévu

jusqu'au 31/12/2025 afin de finaliser la nouvelle offre et sa gestion à l'horizon 2026.

105 véhicules mis à disposition par les transporteurs sont utilisés en 2023 pour l'exploitation du réseau dans une plus ou moins large proportion. (entre 13 et 100 % d'utilisation du véhicule pour le compte du Pays Voironnais)

### **LES ARRETS :**

Près de la moitié de la population du Pays Voironnais est desservie par un arrêt du réseau de transports situé à moins de 300 mètres.

450 points d'arrêts sont desservis en 2023 par les lignes du Pays (899 aires d'arrêt au total <sup>1</sup>) Ces données restent relativement stables.

La Communauté d'Agglomération rend accessible ces arrêts aux personnes à mobilité réduite depuis 2004 dans le cadre d'une programmation annuelle d'aménagement. Elle répond ainsi aux obligations légales d'aménagement des points d'arrêts prioritaires.

**376 arrêts sont considérés comme prioritaires et doivent à ce titre être rendus accessibles. Le nombre de quais accessibles est en constante augmentation. Le Pays Voironnais a consacré 492 135 € HT en 2023 à cette politique d'aménagement.**

Fin 2023, le réseau de transport du Pays Voironnais était équipé de 421 quais accessibles (cf liste en annexe) La proportion d'arrêts accessibles aménagés est importante sur les lignes à vocation commerciale les plus fréquentes :

1



## Desserte des établissements scolaires

Le réseau de transport assure la desserte de 36 établissements scolaires (cf annexe), dont :

- 9 lycées et 10 collèges, dont 2 accueillant une section SEGPA ;
- 9 écoles primaires et 4 écoles maternelles,
- 1 MFR (Maison Familiale Rurale) ;

La desserte des écoles maternelles et primaires résulte de regroupements pédagogiques ou de fermetures de classes, mais également de certaines dessertes communales hors RPI.(regroupement pédagogique intercommunal)

Les scolaires voyagent comme n'importe quel autre usager du réseau avec un titre payant qui leur permet une libre circulation sur l'ensemble du territoire (y compris sur les lignes Cars Région Isère dans le Pays Voironnais).

Pour l'année scolaire 2023, le nombre de jeunes scolarisés voyageant sur le réseau s'estime au travers du volume de ventes de titres jeunes (qui intègre également les jeunes actifs),

En 2023 , ces ventes représentent 6066 titres annuels jeunes et 5663 titres mensuels jeunes achetés en moyenne sur 8 mois. **On enregistre une baisse des ventes de 1,4 points par rapport à l'année 2022.** A la différence de l'année précédente, les ventes de titres annuelles sont supérieures aux titres mensuels..

**On décompte 6953 jeunes de moins de 26 ans (scolaires ou actifs) titulaires d'une carte nominative qui se déplacent avec un titre Pays Voironnais (-2,7 points par rapport à 2022) :**

- 25 ont moins de 5 ans,
- 368 ont entre 5 et 10 ans,
- 6 560 ont entre 11 et 26 ans.

En parallèle :

- 488 jeunes résidant à l'extérieur du Pays Voironnais sont titulaires d'une carte OÙRA et utilisent un titre Pays Voironnais. (+27,75 points)

- 212 élèves ont été transportés sur le réseau SNCF pour un coût annuel de 100 138 TTC (surcoût pris en charge par le Pays Voironnais en progression de + 52,4 points)

- 20 élèves ont bénéficié de bourses de transport car ils ne pouvaient rejoindre leur établissement de secteur via le réseau et sont situés à plus de 3km de l'établissement (pour un montant total de 3920,13 €) venant compenser l'absence de desserte. (effectifs en hausse de 25%)

## Niveau d'équipement et adaptation des véhicules :

La desserte est assurée aux horaires de pointe (matin et soir) avec des véhicules de taille standard (12 à 14 m) . En milieu urbain, des véhicules de taille moyenne (10,7m) circulent cependant selon la fréquentation ou les contraintes des voiries utilisées (ligne 3).

- **réseau urbain:** Les véhicules urbains sont accessibles aux personnes à mobilité réduite grâce à des palettes escamotables (lignes 1, 2, 3, 4) et à la fonction d'agenouillement. Récents, ils assurent une bonne qualité de confort (climatisation) et conformément à la réglementation, ils sont dotés d'une information sonore et visuelle intérieure. Les véhicules répondent aux normes environnementales Euro 6 et EURO 5 EEV. Ils sont équipés de caméras de vidéoprotection depuis début 2022.

- **les lignes régulières interurbaines:** une partie du parc est accessible, l'autre est pré-équipée pour une place et un accès en fauteuil roulant. La norme minimale environnementale a été fixée à Euro 4 mais certains véhicules sont plus récents. Les véhicules des lignes A et W sont également équipés de caméras de vidéoprotection depuis début 2022.

- **les lignes à vocation scolaire:** Depuis 2010, le Pays Voironnais a imposé la ceinture de sécurité dans tous les véhicules à vocation scolaire. Les véhicules les plus anciens datent désormais de 1999 - 2000 et répondent aux normes Euro 3 et Euro 4.

- **le transport à la demande :** Le choix a été fait de rendre tous les véhicules accessibles aux personnes à mobilité réduite (rampe arrière), rendant ainsi les lignes accessibles même en cas d'arrêt non aménagé. La norme environnementale minimale a également été fixée à Euro 4.

## Attractivité du réseau : usage et fréquentation

### La régularité d'usage du réseau :

Le passage au système billettique depuis le 1er mars 2011 a modifié la méthode de comptage des clients utilisant le réseau du Pays Voironnais de façon régulière.

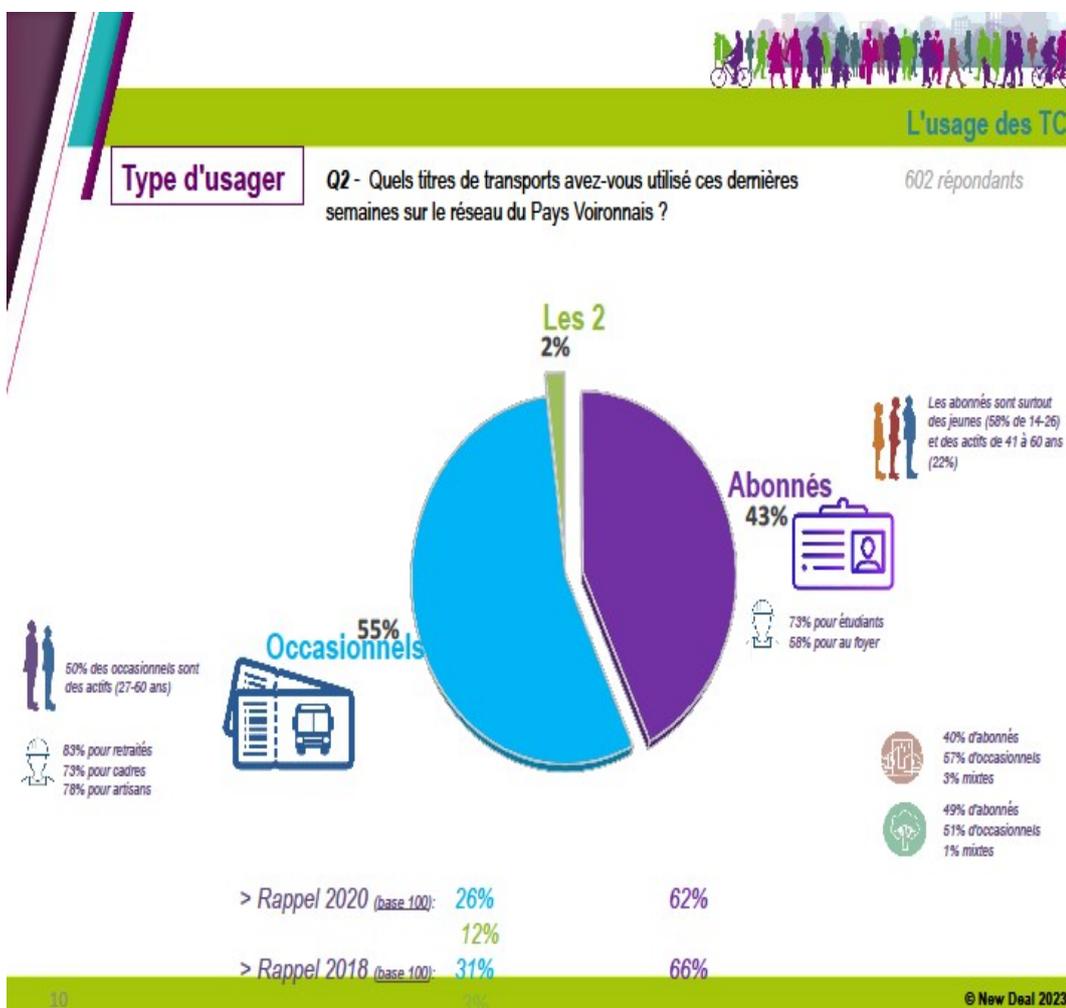
Le nombre de titulaires d'une carte OÙRA nominative au 1<sup>er</sup> janvier 2023 est de 10 832. Cette donnée est stable par rapport à l'année précédente (10873)

Cette donnée concerne uniquement les clients voyageant avec des titres personnalisés et non anonymes (ex : les cartes 10 trajets), correspondant à un usage régulier ou occasionnel du réseau. Seuls sont dénombrés les titulaires de cartes comportant des titres en cours de validité.

Certains utilisateurs du réseau du Pays Voironnais ont par ailleurs des cartes OÙRA Cars Région Isère qui permettent la libre circulation sur les deux réseaux Pays Voironnais et Cars Région Isère.

On observe en 2023 au travers de l'enquête téléphonique menée lors du baromètre de satisfaction récurrent auprès de 602 clients réguliers du réseau une modification structurelle de la clientèle par rapport aux résultats du baromètre 2020.

**La part des usagers occasionnels a progressé, marquant la nécessité de fidéliser la clientèle.** Cette donnée devra être suivie dans le temps afin de voir si le changement est conjoncturel suite à la crise sanitaire (nouveaux usages, développement du télétravail, baisse de la mobilité globale ...) ou plus profond.



## **La fréquentation globale du réseau en 2023**

L'équipement billettique permet de connaître le nombre de voyages effectués en réel sur une année complète, avec une plus grande fiabilité des données (rigueur dans l'utilisation de l'équipement, taux d'équipement effectif de tous les véhicules, résolution des problèmes techniques de mise en place, taux de validation partiel des titres plus faible).

1 882 159 validations ont ainsi été enregistrées mais ces données sont minorées et partielles en raison de problèmes en 2023 liés à l'usage de l'outil billettique (dysfonctionnements dans la comptabilisation des montées du fait de problèmes techniques et problème d'ouverture des courses par les conducteurs).

Un redressement théorique des données a donc été effectué dans le bilan, les données de vente confirmant une hausse de la fréquentation notamment des lignes commerciales.

**On arrive à une fréquentation globale redressée d'environ 1 934 734 montées soit + 2,79 pts.** La fréquentation augmente mais plus sur des taux à deux chiffres, ce qui est conforme aux tendances nationales.

Cette fréquentation représente environ 21 voyages par habitant du Pays Voironnais. L'évolution de la fréquentation globale est de + 8,92 points par rapport à 2022. On a rattrapé le niveau de fréquentation de 2019, avant la crise sanitaire. (1 922 173 validations)

La comparaison de la fréquentation des réseaux se fait également sur la base du nombre de voyages annuels, estimé en fonction des clefs de mobilité des titres vendus en 2023 (ex : un abonnement est comptabilisé comme 40 voyages réalisés par mois en moyenne).

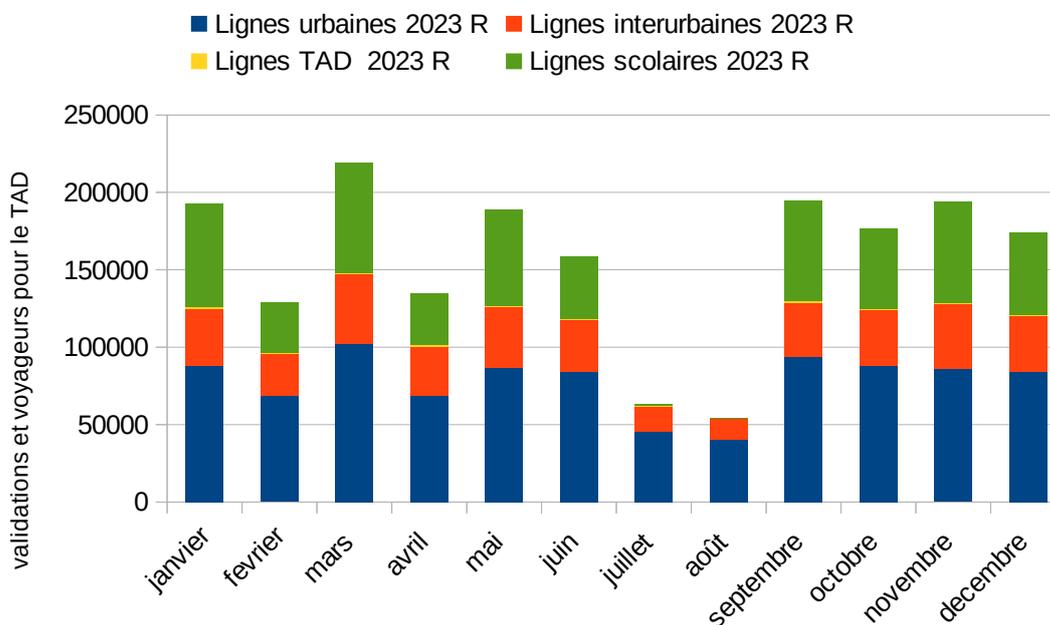
Pour le Voironnais ce calcul théorique est de 2 834 309 voyages soit 29,73 voyages par habitant. Le Pays Voironnais reste légèrement inférieur à la moyenne des réseaux de sa strate de population (32 voyages par habitant - données 2019 Union des transports publics UTP). Ce chiffre est en hausse par rapport à 2022. (+4,4pts)

## **Répartition des validations par type de lignes sur le territoire en 2023 (sources données billettiques hors titres SMS)**

Les fréquentations les plus importantes s'observent en 2023 sur les lignes urbaines et scolaires comme usuellement.

## FREQUENTATION 2023 PAR TYPE DE LIGNE PAR MOIS

Données redressées hors tickets SMS



### Fréquentation du réseau urbain Voiron - Coublevie - St Jean de Moirans

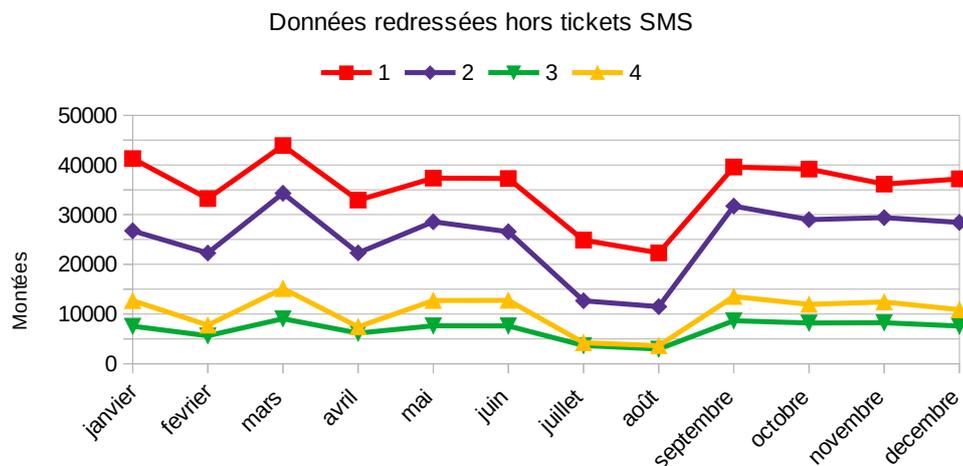
**La fréquentation des lignes urbaines augmente avec 936 735 montées (hors validation SMS), soit une hausse de 2,24 points (donnée redressée) on a donc dépassé la fréquentation 2019 (907 764) avant la crise sanitaire.**

La hiérarchie des lignes reste constante depuis la création du réseau, et logique au regard du niveau d'offre proposé par chacune des lignes.

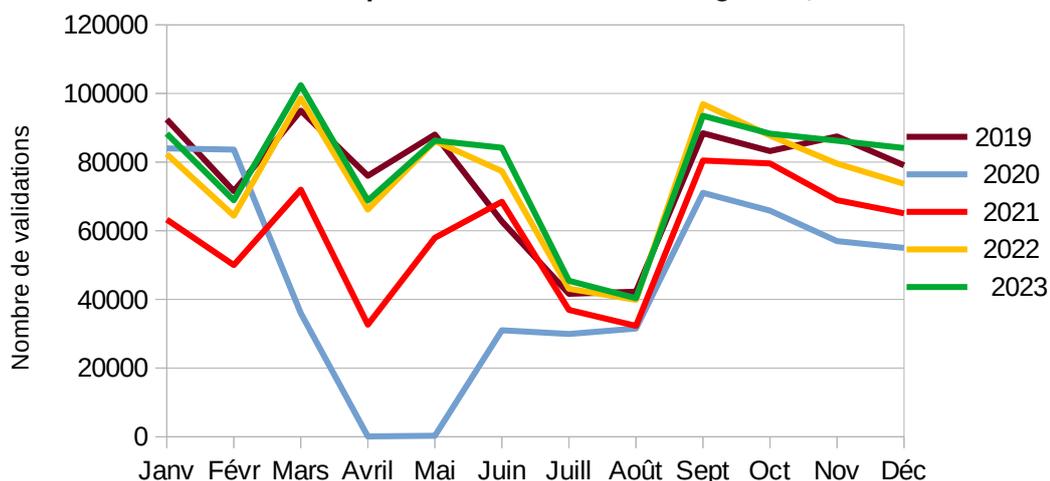
La fréquentation des lignes 1 et 2 se rapproche, notamment en période scolaire ; la ligne 1 restant malgré tout la plus fréquentée.

L'usage des lignes 3 et 4 se rapproche depuis fin 2021, l'offre étant devenue similaire. L'usage de la ligne 4 dépasse désormais celui de la ligne 3.

## Fréquentation mensuelle des lignes urbaines en 2023



## Evolution de la fréquentation cumulée des lignes 1,2 3 et 4



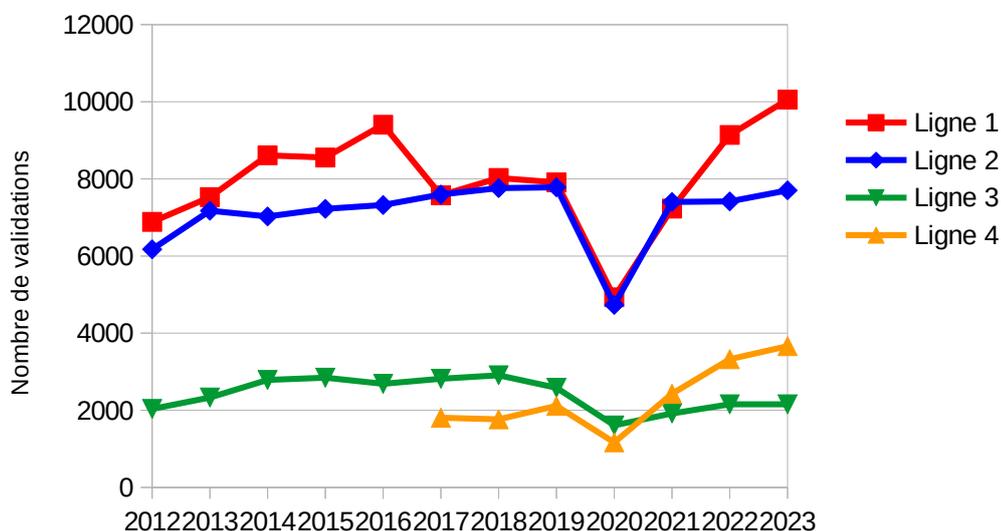
La fréquentation cumulée marque clairement le rattrapage de la fréquentation d'avant la crise sanitaire.

Par souci de maintenir la continuité de lecture des données depuis 2004, le choix a été fait de conserver également un comparatif annuel des données sur la base de comptages hebdomadaires en périodes scolaires et de vacances scolaires.

**La fréquentation par jour de semaine (données redressées hors tickets SMS) :**

## Evolution de la fréquentation hebdomadaire des lignes urbaines depuis 2012

Du lundi au vendredi - période scolaire



**En période scolaire (S39 / semaine type), la fréquentation du réseau urbain est de 4716 montées** en moyenne par jour de semaine soit une hausse de 7,01 points par rapport à l'année précédente). La progression est de 10 pts lignes 1 et 4 ; cette dernière dominant par rapport à l'usage de la ligne 3.

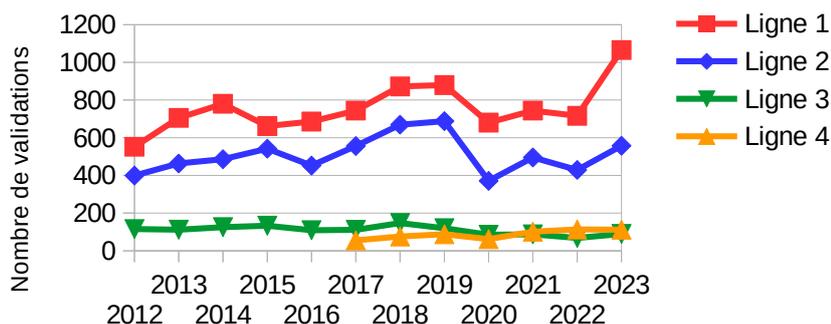
### La fréquentation du samedi

Plus spécifique, elle répond à des besoins de déplacements centrés principalement sur les achats et les loisirs :

La fréquentation du samedi (S39) augmente de 37,5 pts avec 1 823 montées. L'usage du réseau urbain n'est très clairement plus centré sur les seuls motifs travail et études. Ce sont les lignes 1 (+48,7 pts/2022) et 2 (+29,8 pts) qui dominent dans l'usage le samedi.

## Evolution de la fréquentation du samedi des lignes urbaines depuis 2012

Période scolaire



La ligne 1 domine du fait de l'attractivité de la zone des Blanchisseries et du centre-ville de *Voiron pour les déplacements pour les motifs achats et loisirs*.

La fréquentation des lignes 3 et 4 sont bien inférieures aux lignes 1 et 2 le samedi quelle que soit la période.

### **Fréquentation par ligne du réseau interurbain (données redressées hors tickets SMS)**

**Le système billettique a enregistré en 2023 une fréquentation des lignes interurbaines de 392040 montées soit + 4, 57 pts par rapport à 2022. On dépasse le niveau de fréquentation de 2019. (390 899 montées)**

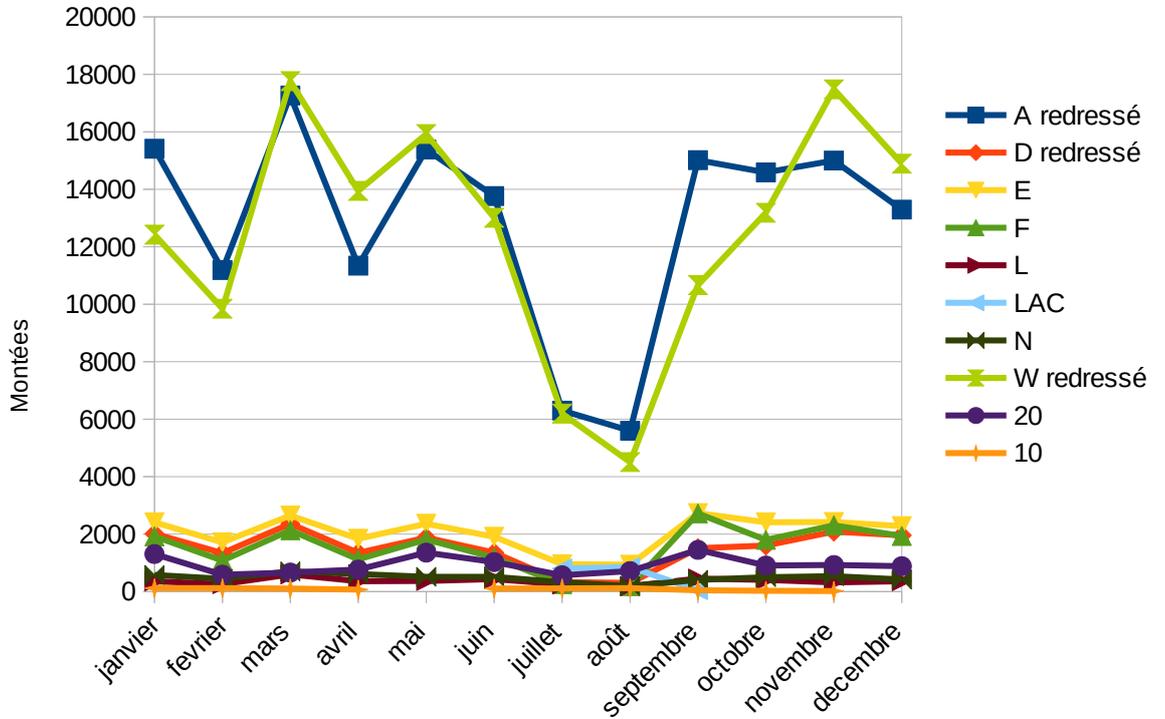
Le fonctionnement du réseau interurbain est rythmé par les périodes scolaires car principalement fréquenté par des scolaires et actifs.

La hiérarchie des lignes est inchangée : les lignes commerciales A et W fonctionnant à toutes périodes de l'année sont dominantes.

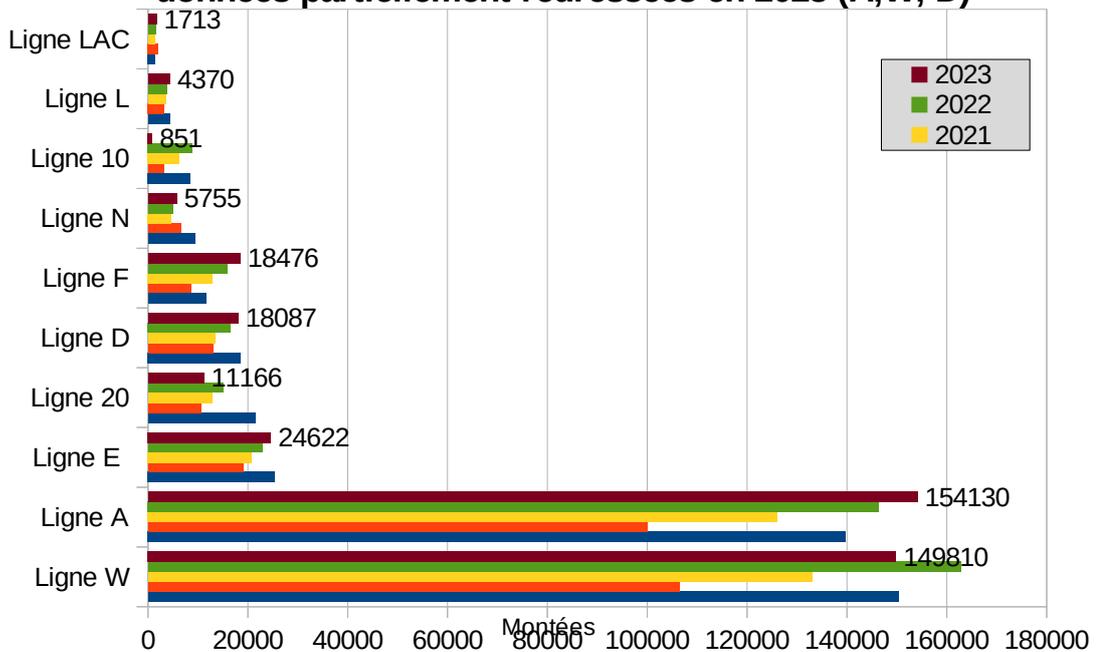
Les lignes A et W dépassent toutes deux la fréquentation de 2019. La ligne A progresse d'environ +5,31 pts et la ligne W serait en baisse de 7,99 pts (donnée à aborder avec prudence car beaucoup de problèmes billettiques sur la ligne en 2023)

## Fréquentation mensuelle des lignes interurbaines en 2023

Données redressées partiellement



## Hiérarchie des lignes interurbaines entre 2019 et 2023 données partiellement redressées en 2023 (A,W, D)



### **Dynamique commerciale des lignes desservant Centr'Alp :**

La desserte de Centr'alp a été fortement remaniée au 1<sup>er</sup> septembre 2018 ; La ligne 20 affichait en 2019 à nouveau des résultats positifs. C'est l'Express 1 devenu en 2021 la X01 des lignes Cars Région Isère qui dessert Centr'Alp 2 (arrêt Rossignol) et la ligne N qui assure les correspondances à la Buisse et la desserte interne de Centr'Alp depuis l'arrêt Rossignol.

L'usage de la ligne 20 baisse de 25,99 pts en 2023 (11 166 montées) et celui de la N augmente de + 15, 19 pts sans revenir toutefois au niveau de 2019 (9 533 montées) (Données non redressées)

D'une manière générale, les lignes N et 20 ont une fréquentation faible au regard du nombre de services et du coût d'exploitation des lignes (environ 380 000 € HT/an), ce qui interroge leur devenir à l'horizon du nouveau réseau 2026.

La dynamique des lignes desservant la zone d'emplois de Centr'Alp a été fortement impactée par la crise sanitaire et reste en perte de vitesse. (report sur le mode voiture/covoiturage) La création de l'offre M covoit' RDV est donc un offre alternative (cf ci après)

### **Fréquentation par ligne du réseau scolaire**

**542 171 montées ont été estimées (donnée redressée) sur les lignes scolaires en 2023, soit une hausse de 2, 68 points par rapport à 2022. On ne retrouve pas encore le niveau de 2019 (617 545 montées).**

Cette donnée est plutôt en deçà de la réalité compte tenu des pratiques de validation irrégulières souvent constatées sur le réseau scolaire.

Le principe d'organisation des lignes scolaires depuis septembre 2017 repose sur :

- le respect de la carte scolaire, sauf exception les dessertes ne sont organisées que vers les établissements de secteur.
- la desserte aux horaires officiels d'entrée et de sortie des établissements sauf existence de lignes régulières commerciales (milieu urbain notamment).
- chaque établissement est desservi par une seule ligne ce qui permet un meilleur respect des horaires et des départs plus tardifs, sur la base d'un aller / retour par jour scolaire.

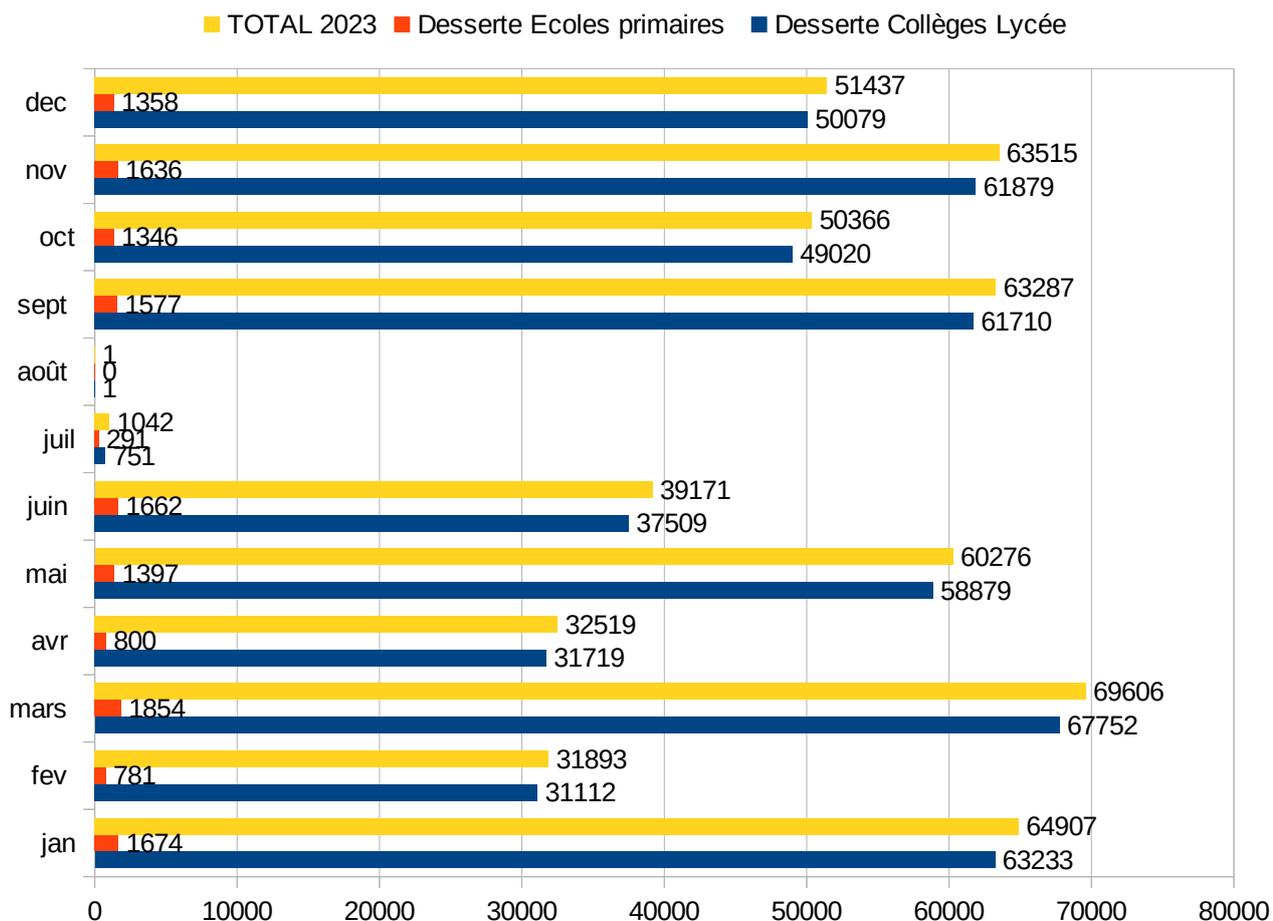
Seul le collège des Collines de Chirens bénéficie d'un service de transport à 9h et 15h30, pour des raisons de sécurité (surcharges récurrentes constatées depuis plusieurs années sur les services de 8h et 17h).

La faible croissance de la fréquentation scolaire s'explique par une évolution des comportements depuis la crise sanitaire :

On constate une modification des horaires de fonctionnement des établissements avec des emplois du temps intégrant des sorties non « officielles » en cours de journée. De ce fait les scolaires ont tendance à se reporter sur les lignes régulières plus fréquentes ou le TAD quand les horaires sont adaptés ou bien ils sont véhiculés dans le cadre privé.

Un report des publics scolaires sur les lignes régulières a été constaté alors que des services scolaires spécifiques existaient, générant des dysfonctionnements (exemples ligne A, ligne W). Des mesures correctives ont été engagées afin de sensibiliser les scolaires à l'usage de leurs lignes spécifiques pour ne pas défavoriser la fréquentation commerciale (situations de surcharges)

### Fréquentation mensuelle des lignes scolaires en 2023 (données non redressées par ligne)



### Fréquentation des lignes de transport à la demande :

**En 2023, 7662 courses ont été effectuées contre 7173 l'année précédente pour 7978 voyageurs transportés (soit une hausse de +6,82 points des courses et de + 11,08 points des voyageurs transportés par rapport à 2022) en TAD classique et PMR.**

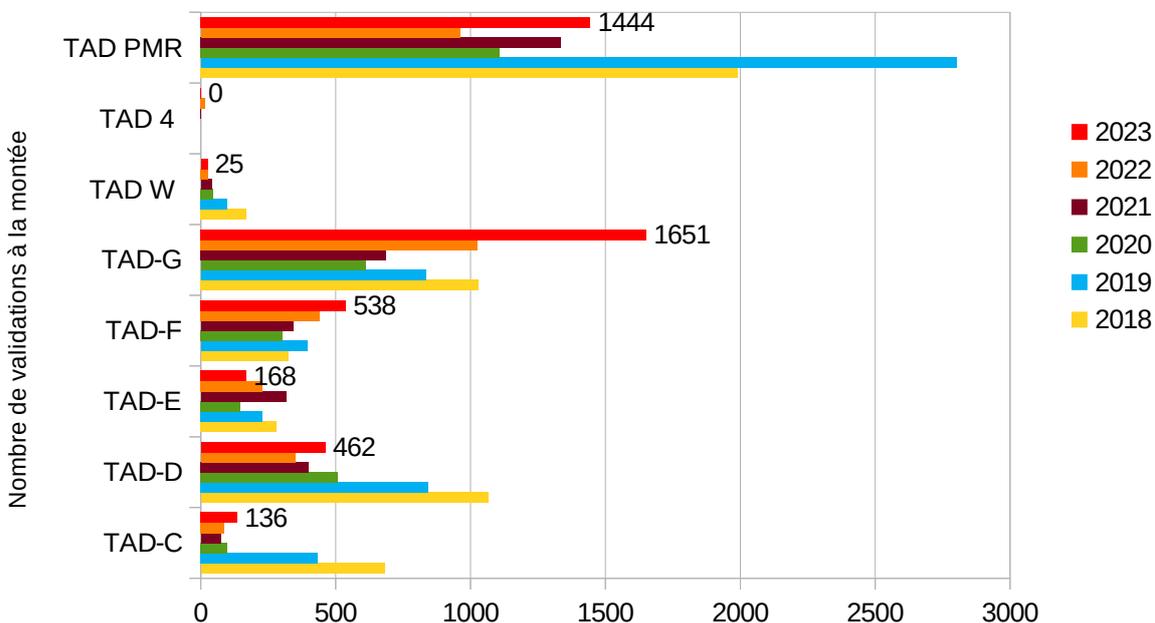
Le nombre de voyageurs par course reste stable avec 1,04 voyageurs par course en moyenne.

- 4424 validations ont été enregistrées contre 3137 en 2022 soit +41,02 points.

Les lignes les plus fréquentées sont en 2023 la ligne G (secteur du lac/ la Murette St Blaise du buis) , la ligne F (secteur Chirens Charavines, Biliu Montferrat), la ligne D (secteurs Merlas, St Nicolas de Macherin, St Etienne de Crossey) et la ligne E (secteur Val d' Ainan). La progression du TAD G s'explique par une forte utilisation des services par des scolaires en heure creuse.

### Fréquentation annuelle des lignes TAD

Comparatif de 2018 à 2023



### **Service de transport à la demande spécialisé: TAD PMR**

Les montées en TAD PMR en porte à porte augmentent significativement de + 50,26 points en 2023. Cette typologie de clients impactée par la crise sanitaire et ses suites retrouve donc une mobilité. On ne retrouve pas encore cependant l'usage de 2019 (2801 montées)

- 180 clients sont inscrits au service depuis 2011 mais 54 ont été actifs en 2023
- 2801 courses ont été effectuées en 2022 soit +8,98 points et 233 par mois en moyenne.
- 2753 voyageurs transportés contre 2607 en 2022 soit + 5,6 points

## **Le fonctionnement des points de vente et ventes globales de titres**

### **Fréquentation de l'Agence Mobilité**

L'Agence Mobilité est le point central d'information du réseau et joue un rôle fondamental en tant qu'agence de proximité pour la clientèle. Elle est également agence commerciale pour le réseau Cars Région Isère avec la vente de tous leurs produits tarifaires (abonnements mensuels, annuels, carte 6 trajets, pass 1 jour).

Sa fonction de centrale de réservation pour le transport à la demande classique et pour les personnes à mobilité réduite accroît les volumes d'appels téléphoniques.

La période de septembre/octobre reste une période majeure de fréquentation, pour les ventes de titres et les demandes d'informations, comme les fins et débuts de mois pour le renouvellement des abonnements.

L'année 2023 se traduit par une baisse de la fréquentation en agence avec 37 008 visites. (soit -11,27 pts)

Le passage moyen en Agence est de 123 personnes par jour en 2023. La plus grosse journée de septembre a représenté 639 passages.

Le flux téléphonique reste important avec 17 194 appels en 2023 (62,62 points) dont 4222 pour le TAD.

Le comptage automatisé de la fréquentation en agence mis en place depuis 2014 reflète la saisonnalité de l'activité. On observe dans l'activité un lissage de la période de pointe de juillet à septembre du fait de l'ouverture de l'Agence tout l'été et des campagnes en faveur de l'anticipation des demandes d'abonnement pour la rentrée scolaire.

Les ventes de titres reflètent également cette saisonnalité.

L'objectif est de continuer à investir le temps dégagé par la baisse des visites et la promotion des autres modes de vente (site internet, bornes,...) dans des actions de conseil en mobilité, lors de rendez vous personnalisés de plus longue durée en Agence ou en entreprises. Le temps moyen d'une visite en agence a d'ailleurs tendance à augmenter tout comme le temps d'accueil téléphonique car les demandes de la clientèle sont souvent plus longues à traiter. De plus, il est important de continuer à promouvoir l'ensemble des modes de transport alternatif à la voiture individuelle, et pas seulement le transport, avec notamment l'élargissement des informations aux services Mobilités proposés sur le territoire du SMMAG.

En dehors de l'Agence Mobilité, muni d'une carte OÙRA, le client peut acheter ses titres de transport :

- en **ligne** sur [www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com) qui comporte un lien vers le site [www.oura.com](http://www.oura.com)

- aux **bornes automatiques** installées en Gare routière Nord (à proximité immédiate de l'Agence) et en Gare routière Sud. Disponibles 7jrs/7jrs - 24H/24H, elles permettent le rechargement des titres de transports du Pays Voironnais et des Cars Région Isère.

- dans l'un des **points de vente** du réseau (cf liste en annexe)

- par **prélèvement automatique mensualisé**, pour l'achat d'un abonnement annuel. Ceci offre la possibilité aux usagers de régler leur abonnement annuel en 10 fois sans frais.

- **dans les bus (vente à bord) et par SMS** pour le ticket unité

Deux modes de ventes permettant de compléter les horaires d'ouverture de l'agence.

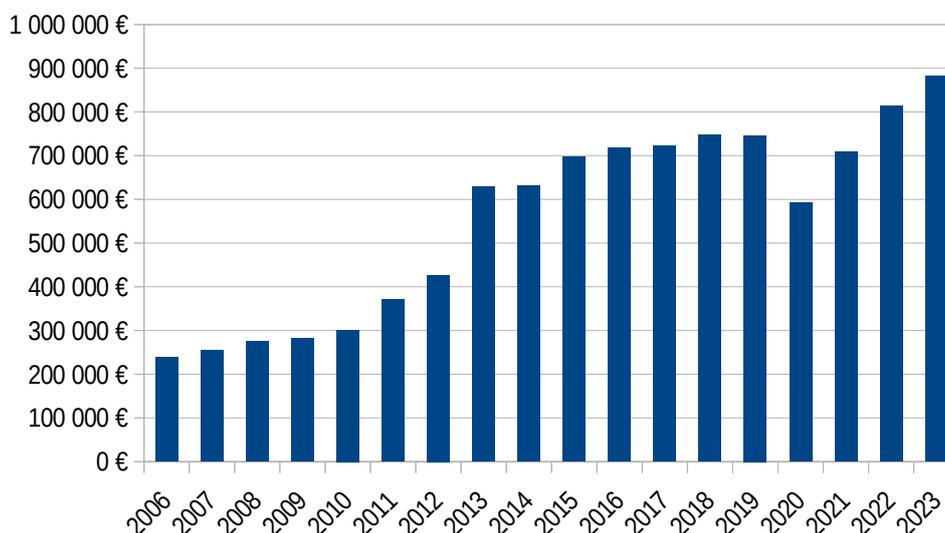
**Les ventes réalisées sur les bornes automatiques** en 2023 sont en hausse (+ 39,96 pts) avec 1520 titres vendus soit 35 837 euros de recettes. Le renouvellement du système billettique et d'une borne en gare routière en 2024 devrait permettre de résoudre les dysfonctionnements récurrents des bornes qui sont obsolètes. █

**Le site de vente régional OURA.Com depuis avril 2021** : Ce changement a entraîné au départ une baisse de l'usage. En 2023, les ventes sur le site internet ont progressé de +27,13 points avec 867 titres vendus et 20 644,5 euros de recettes.

Ces modes de vente représentent 7,15 % des ventes de titres même si cette part à presque doublé depuis 2022. Il existe encore très une forte marge de progression nécessitant des campagnes de promotion régulières.

## Dynamique commerciale globale du réseau de transport :

Evolution des recettes annuelles (en € TTC )



**Les recettes commerciales des titres Pays Voironnais (recettes de titres + de supports de cartes OURA) encaissées en 2023 sont de 881 516 € TTC soit + 9,27 points (Source CFU)** Les ventes de titres augmentent de 6,54 points avec 184 268 titres vendus. Elles couvrent 9,5% des dépenses d'exploitation. Ce taux de couverture progresse toujours depuis 2021 après la baisse conjoncturelle de 2020.

### **Ventes totales de titres Pays Voironnais + Cars Région Isère en Agence Mobilité**

Le nombre de titres vendus en Agence Mobilité augmente en 2023 avec :

23 102 titres Pays Voironnais vendus (+3,5 points) dépassant ainsi le niveau de 2019, représentant 525 308,5 €

Les ventes de titres Cars Région représentent 506 073 € (+8,38 points)

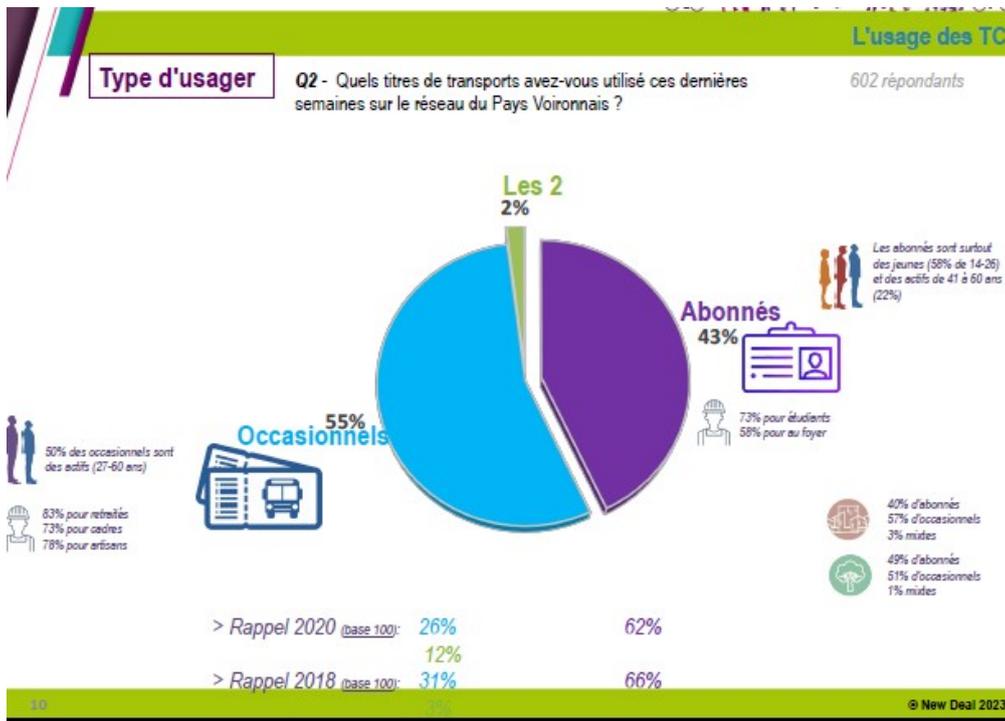
### **Profil de la clientèle utilisatrice du réseau de transport**

Le Pays Voironnais réalise depuis plusieurs années des baromètres mesurant la satisfaction des usagers de ses services publics. Le baromètre de satisfaction du service public de transport est mis en place depuis 2007. Le baromètre de satisfaction 2023 a été réalisé en octobre et novembre 2023, le précédent datant de 2020. Il permet de définir le profil de la clientèle utilisatrice régulière du réseau.

Ainsi, le profil de la clientèle a évolué depuis 2020 et il conviendra de suivre ces changements afin de définir s'ils sont structurels ou non.

On observe ainsi :

- une diminution relative des clients réguliers au profit des occasionnels corroborée depuis 2020 au regard du type de titres vendus ; ce qui n'est donc pas seulement du à la modification de l'échantillon : 62 % d'abonnés en 2020 / 43 % d'abonnés en 2023. Mais 82 % des enquêtés utilisent cependant le réseau depuis 2 ans et plus (+2pts)



- une évolution des motifs de déplacement : si l'école et le travail restent le principal motif de déplacement des clients, ils diminuent en relatif en 2023 au profit des motifs achats et santé

## Indicateurs de qualité du réseau

### Mesures de satisfaction de la clientèle et qualité perçue

Le baromètre de satisfaction 2023 a été réalisé en octobre et novembre 2023, le précédent datant de 2020.

Le baromètre de satisfaction transport a pour but d'évaluer régulièrement la satisfaction des bénéficiaires du service (qualité perçue), les habitudes et comportements en matière de déplacement et transport et d'atténuer le décalage entre offre et demande de service au travers de plans d'actions adaptés. C'est une enquête essentielle pour le suivi de la qualité, en lien avec les transporteurs et partenaires prestataires.

**Les clients ont attribué en 2023 une note globale de 7,68/10 au service de transport.**

Seulement 14 % des interviewés déclaraient cependant avoir changé leurs habitudes d'usage du réseau avec la crise sanitaire (changements de mode, modifications d'horaires ou suppression d'activités essentiellement ; seuls 3 % de ces derniers ont télétravaillé)

Au regard des données et statistiques dont dispose à ce jour le service Mobilité, on constate un bon fonctionnement du réseau de transports.

La fiabilité et l'amélioration du service sont des priorités compte tenu de l'impact très rapide des dysfonctionnements sur la fréquentation et de la difficulté à fidéliser ensuite la clientèle. Le réseau de transports est mature et les clients en attendent donc beaucoup.

La conquête de nouveaux clients, notamment par rapport à l'automobile relève d'une amélioration de la desserte mais aussi d'une sensibilisation au changement de comportement de mobilité.

*Les analyses d'opinion de l'enquête mobilité 2019 auprès des habitants du Pays Voironnais en témoignent :*

*Ainsi, le réseau du Pays Voironnais est plutôt connu par 42 % des habitants du Voironnais et de la Bièvre. Le transport collectif est perçu par 37 % des interrogés dans la grande région grenobloise comme un mode de déplacement écologique. Mais 35 % des interrogés de plus de 15 ans non usagers du réseau du Pays Voironnais évoquent une inadéquation des trajets et horaires par rapport à leurs besoins et une préférence pour la voiture.*

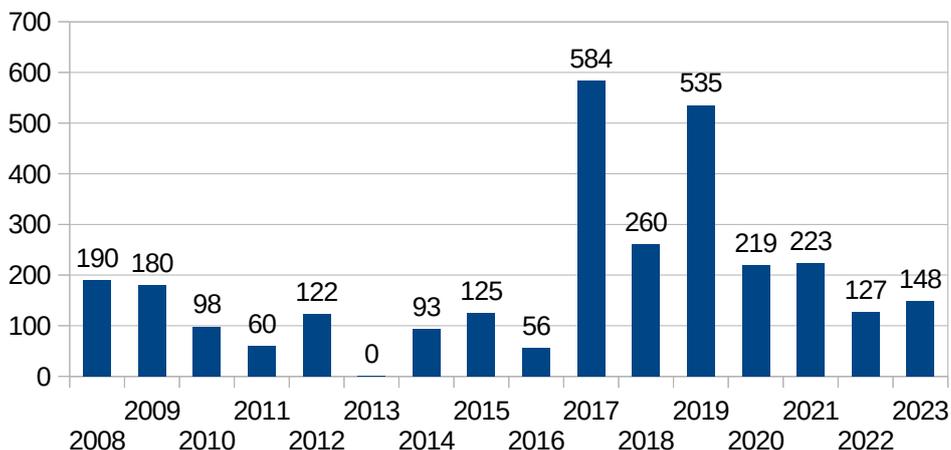
La qualité de service est l'objectif principal, une partie de la clientèle reste à reconquérir pour retrouver les niveaux de fréquentation de 2019. Une réflexion sur le niveau de desserte est engagée dès 2023 dans la perspective du renouvellement à venir des marchés d'exploitation. (horizon 2026)

**Les demandes d'amélioration et les réclamations de la clientèle :**

Sont enregistrées comme réclamations les demandes d'amélioration du réseau et les plaintes de la clientèle concernant les dysfonctionnements constatés.

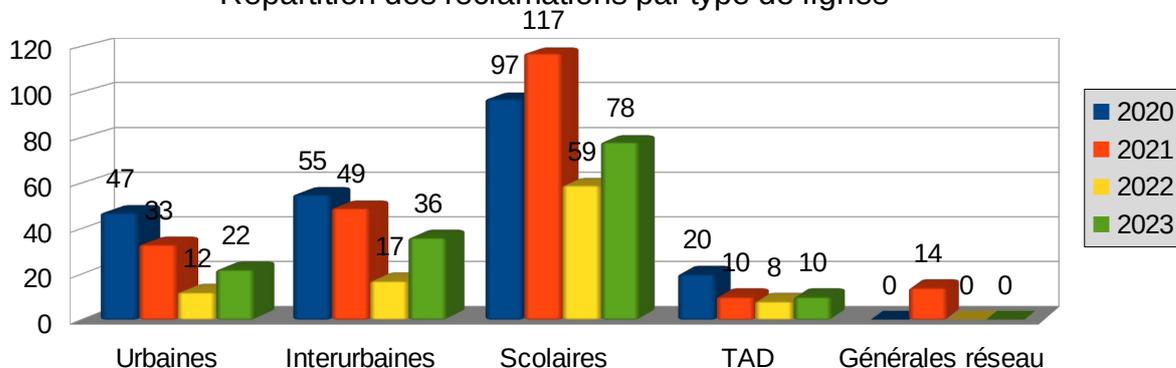
Le nombre de réclamations avait été particulièrement important à partir de septembre 2017, du fait des modifications majeures apportées sur les lignes de transport : changement de dénomination, modifications d'horaires, modifications d'itinéraires

### Evolution du nombre de réclamations



Le total des réclamations dénombré en 2023 est de 148, soit une évolution de + 16, 54 points.

### Répartition des réclamations par type de lignes



### Fraude et politique de contrôle

Afin d'enrayer tout phénomène de fraude, de dégradation de l'ambiance dans le réseau, de garantir les rentrées de recettes commerciales, la politique de contrôle des clients est constante depuis 2004 et a été renforcée sur les lignes les plus fréquentes. Le rythme et la programmation des contrôles par ligne sont définis en fonction des réclamations, des dysfonctionnements récurrents observés par les médiateurs du service ou les chefs d'exploitation des transporteurs par exemple, de façon à couvrir l'ensemble des lignes dans l'année, les périodes scolaires comme de vacances.

Les prestations de contrôle sont assurées par une société spécialisée, KISIO services depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2021.

La fréquence des contrôles est calée sur 9h en moyenne par semaine et permet d'assurer une lutte continue contre ce phénomène tout au long de l'année.

Au cours de l'année 2023, 916 contrôles fraude ont été effectués sur 134 jours. 696 contrôles ont été faits en embarqué soit 76 %, le reste aux points d'arrêt. 88 % concernent le réseau urbain.

### **Le taux de verbalisation sur le réseau <sup>2</sup>:**

Le taux de verbalisation global est en baisse (-0,32 points) et reste faible avec 143 procès verbaux pour 21 980 voyageurs contrôlés. Le taux de verbalisation est de 0,65 % pour l'ensemble du réseau et 0,61 % pour le réseau urbain.

Comme en 2022, le principal motif pour les amendes est l'absence de titre de transport. La communication et l'action pédagogique des médiateurs et la politique de contrôle répressive sont maintenus sur ce point.

Une analyse fine des comportements de fraude est menée en fonction des statistiques de contrôle et avec les transporteurs, ce qui aide à cibler les horaires et lieux de contrôle.

### **Sécurité / Prévention :**

L'activité de médiation sociale est assurée également par d'autres équipes du prestataire KISIO SERVICES spécialisées sur la qualité, les enquêtes et la médiation dans les transports..

L'organisation de la cellule médiation repose sur 9 semaines de présence de deux médiateurs à temps plein en période de forte fréquentation du réseau et le déclenchement de prestations sur commande selon les besoins. La cellule est coordonnée par un encadrant et le service mobilités.

254 interventions ont été réalisées en 2023. Seuls 0,5 % des cas sont liés à des situations d'insécurité et à de fortes incivilités. Seules 8 situations ont nécessité des rappels au règlement (4) ou la présence de forces de police (4).

Mis en place en 2021 le dispositif de visualisation des enregistrements des équipements de vidéoprotection des bus (lignes 1,2,3,4 et A W) a été activé 4 fois par les forces de police en 2023.

94 % des interventions se font dans les communes du réseau urbain. En période estivale, la présence de la médiation a été nécessaire sur la ligne LAC en raison d'incivilités récurrentes.

<sup>2</sup> Le taux de verbalisation est le rapport entre le nombre de contrôles effectués et le nombre de procès verbaux émis. La fraude réelle est généralement plus importante et n'est qu'estimée car il n'y a pas de système de comptage automatique d'entrée dans les véhicules faisant le rapport avec les non validations.

99,6 % des interventions consistent à informer et écouter les clients (orientation, information sur le fonctionnement du réseau, assistance aux Personnes à Mobilité Réduite..) et les sensibiliser au respect du règlement.

La part du public 12 25 ans concerné par la médiation est en forte baisse (37,65%) contre 51,5 % en 2022.

## Les chiffres clefs de l'usage et de la politique de la voiture partagée

### Parking Relais : l'offre 2023 et l'usage connu des parkings

Commune	Dénomination	Type	Nb de places voiture	Nb de places vélos	Tarification	Gestionnaire
Coublevie	Plan Menu	P+R	150	54	Gratuit	SMMAG (location foncière au CCAS)
Coublevie	Croix Bayard	P+R	20	0	Gratuit	Commune / Département
La Buisserie	Gay Giratoire	P+R	93	10	Gratuit	Commune
Moirans	Gare + La Coste	PEM	560	48	Payant	SMMAG
Réaumont	Halte ferroviaire	PEM			Gratuit	SMMAG
Rives	Bièvre Dauphine	P+R	313		Gratuit	SMMAG
Rives	Gare	PEM	150	48	Gratuit	SMMAG
Tullins	Gare	PEM	200	60	Gratuit	SMMAG
Voreppe	Gare	PEM	270	60	Gratuit	SMMAG + ville
Voiron	Champfeuillet	P+R	156	6	Gratuit	SMMAG
Voiron	Parvis	P+R	40	6	Gratuit	SMMAG
Voiron	Tisserands	Parking ville	472 dont 250 réservée aux abonnés TER	90	Payant	Ville

L'année 2023 a été essentiellement axée sur des études :

- Mauverney : Poursuite des études environnementales pour la création de l'aménagement du parking relais
- Arsenal : Poursuite des échanges et études avec le Département de l'Isère (délégation de maîtrise d'ouvrage) pour la création du parking relais.

Toutefois, quelques problématiques ont été rencontrées :

- Surcharge récurrente sur le parking de Champfeuillet nécessitant le lancement d'une étude d'opportunité pour un agrandissement
- Dégradation sur le parking de la gare de Tullins

- Dégradation dans le parking silo de Moirans.

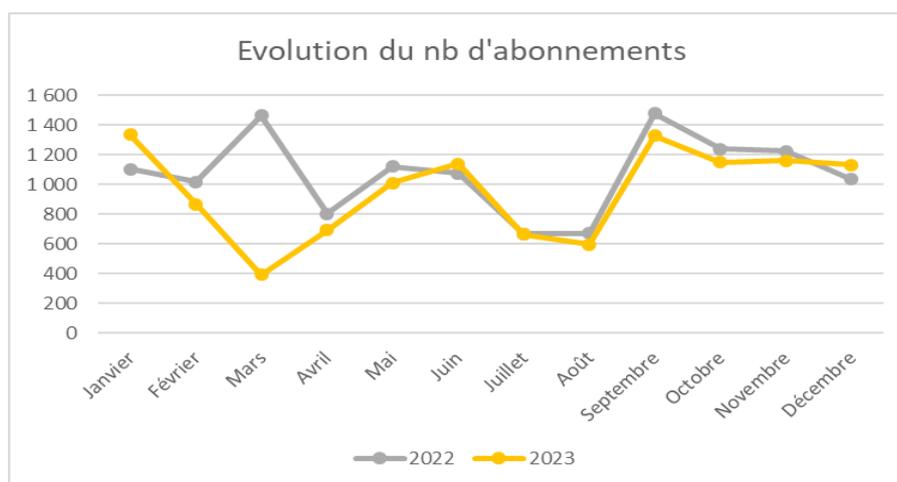
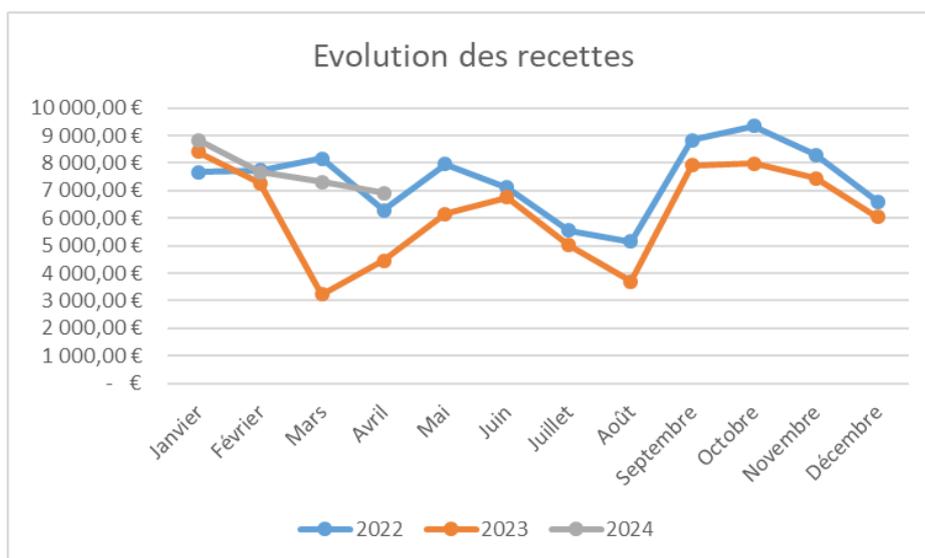
Ces deux derniers points ont fait l'objet (ou font l'objet) d'échanges avec les communes ainsi que les forces de police dans le but de mettre fin à ces dégradations.

Enfin, dans l'objectif de rendre plus visible la marque du territoire, une consultation a été lancée afin de mettre à jour la charte graphique de l'ensemble des totems d'entrées des parking relais.

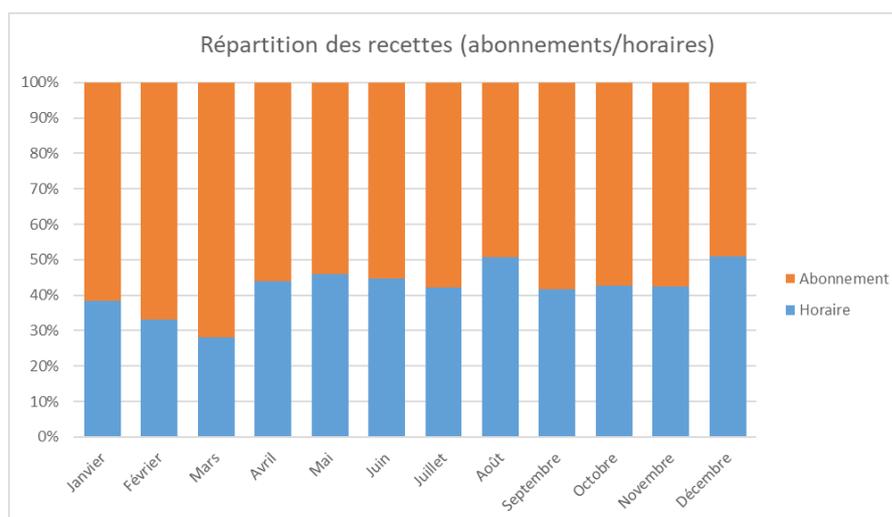


- **Parking de Moirans :**

La fréquentation des parking de la gare de Moirans a peu évolué par rapport à l'année 2022. Le seul fait marquant est la grève SNCF de mars 2023 ayant fortement impacté l'usage des parkings et donc les recettes associées.



Depuis le COVID, il a été observé une modification des usages en termes de d'accès. En effet, avant 2019, une majorité des usagers étaient dotés d'abonnement.



## Les services M Covoit du SMMAG

Le SMMAG continue en 2023 la structuration de sa politique de covoiturage autour de la marque M covoit' et de ces trois niveaux de services :



- M covoit' Lignes+ : covoiturage à haut niveau de service avec des arrêts dédiés, une garantie trajet, des indemnisations/incitations conducteurs ainsi qu'une assistance téléphonique
- M covoit' Pouce : covoiturage type autostop organisé avec des arrêts matérialisés pourvu de panneaux statiques ou dynamiques
- M covoit' RDV : covoiturage organisé permettant la mise en relation de salariés d'une même zone d'activité par la définition, par le SMMAG, de périmètre géographique. Une indemnisation conducteur est mis en œuvre pour ce service.

L'année 2023 a été une année de relance de marchés. En effet, dans le cadre de la structuration des services de covoiturage, les consultations suivantes ont été lancées :

- M covoit' Lignes+, relance du marché d'exploitation et d'animation,
- M covoit' Pouce : marchés de structuration des services dans un objectif de développement et d'uniformisation.

En parallèle de ces consultations, et suite au lancement du plan covoiturage par l'Etat, des demandes de subventions ont été réalisées dans le but de financer des coûts de fonctionnement et investissement associés au développement des services ainsi que les incitations financières.

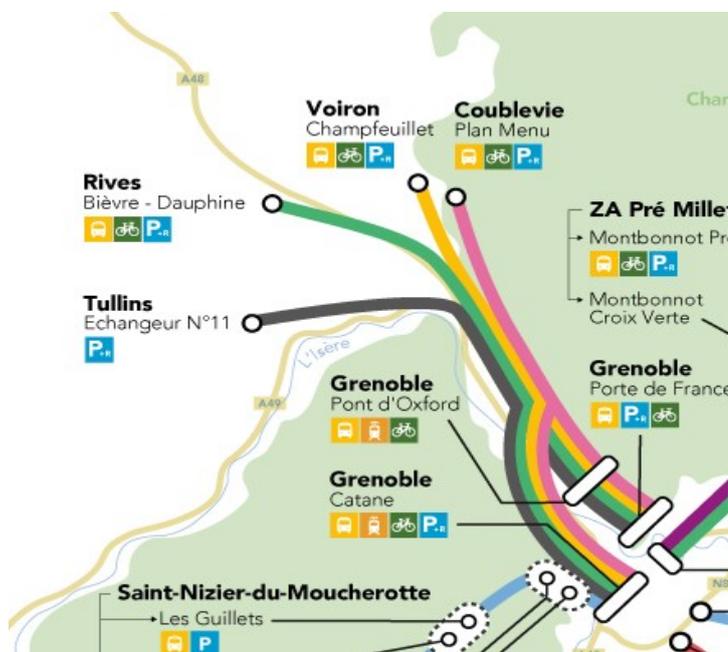
Dans le cadre de ce plan, la somme accordée au SMMAG est de 850 000€.

#### - M covoit' Lignes+

Au cours de cette année, le marché d'exploitation M covoit' Lignes+ a été renouvelé (notification le 1<sup>er</sup> juin 2023) en groupement de commandes avec la Communauté de Communes des Massifs du Vercors.

Toutefois, la CCMV étant en convention avec son opérateur jusqu'au 31 décembre 2023, elle n'a intégré le service M covoit' Lignes+ qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

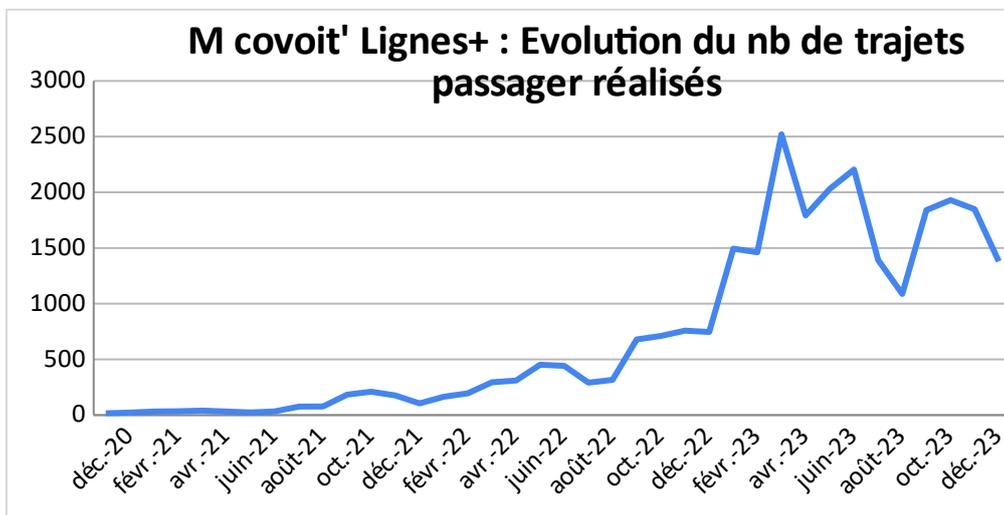
Plus particulièrement, sur le territoire du Pays Voironnais, un nouvel arrêt a été ouvert à proximité du parking relais de Plan Menu permettant ainsi de compléter l'offre de transport en commun déjà existante à cet arrêt.



Plan du réseau Voironnais M covoit' Lignes+

A noter que sur le reste du territoire du SMMAG, des études ont été menées dans le but d'évaluer les lignes ainsi que les usages réels. Ces études ont pour objectif d'augmenter la performance du service offert.

**Quelques chiffres :**



Source : Metabase

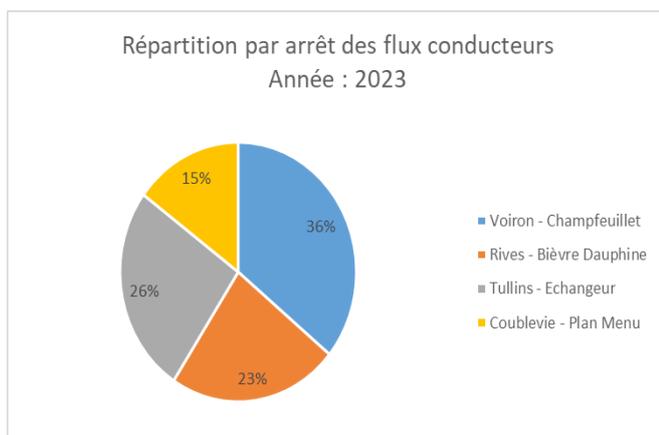
Source : Metabase

Il est observé un pic de fréquentation sur le mois de mars associé aux grèves SNCF qui ont eu lieu à cette période.

A l'inverse, la baisse identifiée sur le mois de décembre est très certainement liée aux vacances scolaires (idem mois d'août). Cette analyse est corroborée par le fait que les usages croient de manière importante sur le mois de janvier 2024 (+54%).

On peut noter que sur le territoire, les lignes partant de l'arrêt Champfeuillet fonctionne particulièrement bien.

## Répartition des flux par arrêt du voironnais



Source : Metabase

### - **M covoit' Pouce**

Dès le début de l'année, le travail de concertation des communes a continué au travers d'enquêtes réalisées auprès des habitants afin de connaître l'usage du covoiturage ainsi que de récolter les coordonnées dans l'objectif de créer des communautés par bassin de vie.



Dans cette même objectif de développement du service, 10 panneaux ont été déployés dans les communes du tour du Lac de Paladru.

De fait, une réorientation des développements a été mise en œuvre avec :

- Le lancement d'une consultation pour déployer de nouveaux panneaux à boutons poussoirs,
- Le lancement d'une consultation pour retenir un opérateur qui réalisera des animations propres à ce service.

La consultation pour le mobilier comportait aussi deux autres lots :

- Mise à la charte SMMAG des panneaux Rézo Pouce (370 en tout) et développement des panneaux statiques au besoin,
- Maintenance des panneaux à boutons poussoirs déjà déployés sur le territoire de Grenoble Alpes Métropole GAM

Enfin, une mise à jour des supports de communication a été réalisée :

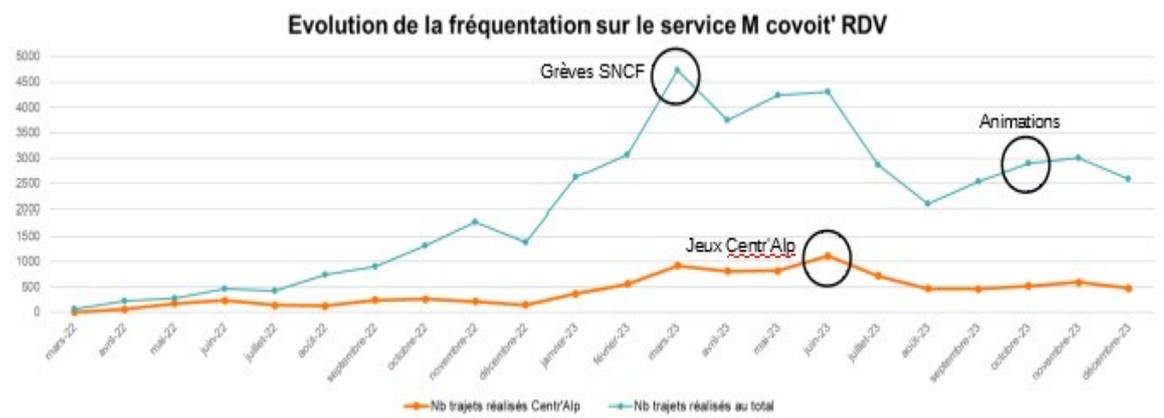


- Site internet :
  - o Création d'une page d'inscription au service M covoit' Pouce
  - o Création d'un macaron et téléchargement possible suite à l'inscription (dans l'objectif de construire la communauté)
- Flyer :
  - o Création de flyer dédié au service
    - Une notion de territoire a été intégrée par le biais de marqueurs (ex : église de Voiron, dent Crolles, ...).

- **M covoit' RDV**

Ce service a été déployé en 2022 sur la zone de Centr'Alp ; il est constaté un développement progressif essentiellement lié aux périodes d'animation (atelier porté par KAROS, jeux de Centr'Alp, ...).

Toutefois, il est observé une croissance de 92% entre septembre 2022 et septembre 2023. De plus, 19 entreprises ont d'ores et déjà signées une charte d'engagement (pour promouvoir le service) avec notre opérateur.



Au cours de l'année 2023, le service de covoiturage a été déployé sur deux zones d'activités :

- Domaine universitaire (St Martin d'Hères)
- Champfeuillet (Voiron).



Dans cette même temporalité, un investissement particulier a été porté sur la création de supports de communication conforme à la charte M covoit' RDV.

En effet, l'opérateur ne comporte pas dans ce marché ce type de prestations, cette prestation a été réalisée par l'agence de communication du SMMAG. Ces supports seront terminés au cours de l'année 2024.

Ainsi l'ensemble des services de covoiturage développé par le SMMAG a désormais une charte graphique uniforme mettant en avant la marque du territoire (et non l'opérateur).

- **Vidéo verbalisation**

Le SMMAG a candidaté pour intégrer une expérimentation dont l'objet est de tester la vidéo verbalisation de la voie de covoiturage située sur l'A48.

Ce projet porté par la DGITM, d'une durée de 2 ans, nécessite la mise en place d'un groupement sur notre territoire ; ce dernier est donc composé du SMMAG (coordonnateur du groupement), d'APRR (gestionnaire de voirie) et de la commune de St Egrève (autorité de police et de contrôle).

L'année 2023 a permis la mise en place de l'ensemble des conventions ainsi que la réalisation de l'ensemble des étapes administratives. L'expérimentation sera lancée courant 2024.

## **Les services d'autopartage du SMMAG :**

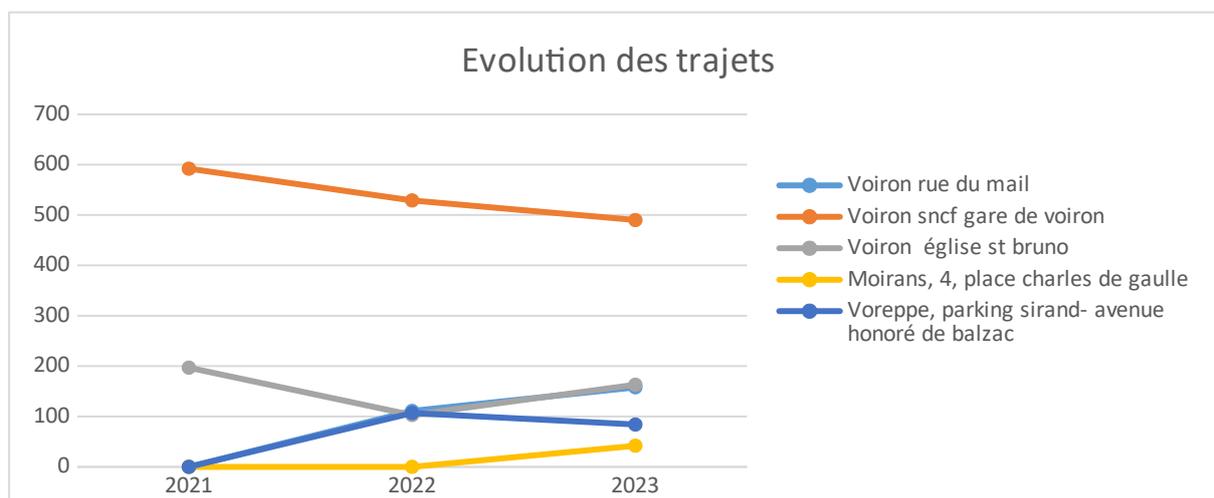
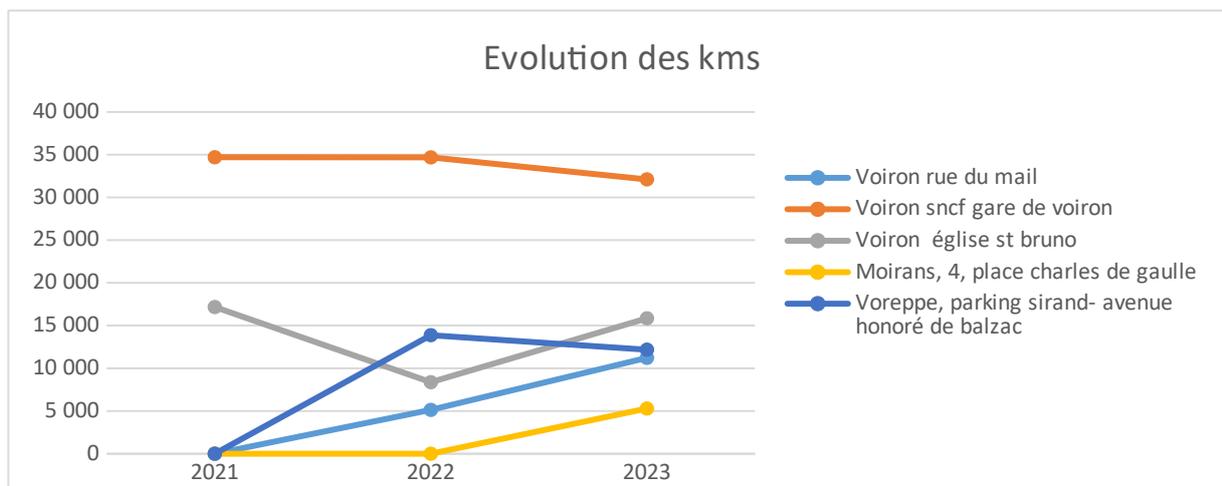
En 2023, 6 voitures d'autopartage étaient présentes sur le périmètre du Pays Voironnais, soit une de plus qu'en 2022.

Communes	Adresse stationnement	Nombre de voiture en libre service
Moirans	4 Place Charles de Gaulle	1
Voiron	Parvis gare Snf	2
	23 rue du Mail	1
	Place de la République	1
Voreppe	64 Avenue Honoré de Balzac -Parking Sirand	1

La nouvelle voiture est localisée à Moirans depuis le 22 juin 2023

### L'usage a progressé en 2023 :

- 76 651 kms ont été réalisés pour les voitures localisées dans le Voironnais contre 62 069 kms en 2022 soit + 23,4 pts.
- Les trajets réalisés (937) ont progressé de 10,2 pts avec une distance moyenne de 84,8 km par trajet (contre 73 en 2022) et de 10,84 heures en moyenne (9,45 h en 2022)
- Les voitures de Voiron représentent 77,21 % des kilomètres réalisés et 86,55 % des réservations effectuées.

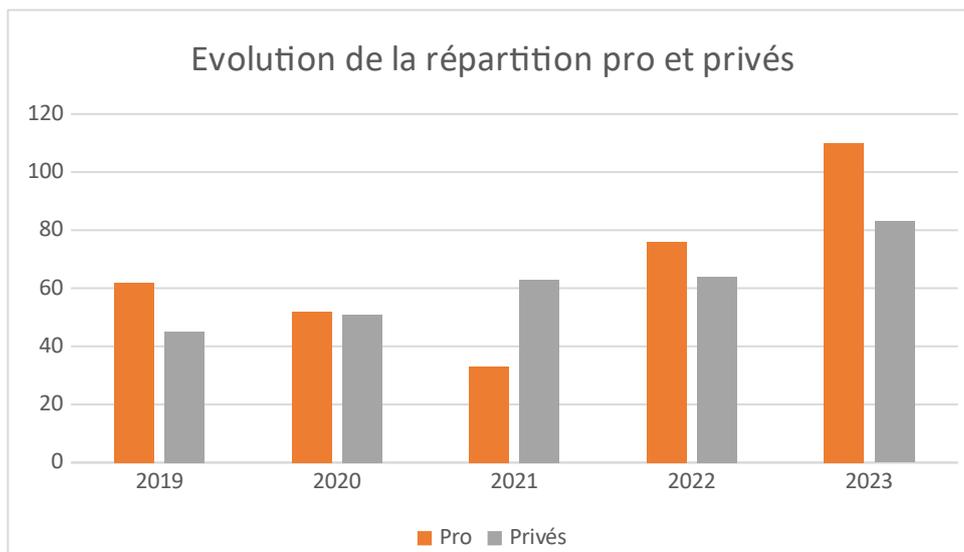


A l'échelle du SMMAG, 51 000 trajets ont été réalisés en 2023, soit +20 % par rapport à 2022. Les véhicules stationnés dans le Pays Voironnais représentent 1,84 % des trajets réalisés.

Grésivaudan	Voironnais	GAM	Total SMMAG
876	937	49142	<b>50955</b>

Le nombre total de clients est passé de 140 à 193 en 2023 dans le Pays Voironnais soit +37,8 pts avec une hausse plus importante des clients professionnels.

L'usage professionnel reste dominant par rapport à l'usage privé en heures d'utilisations effectives.



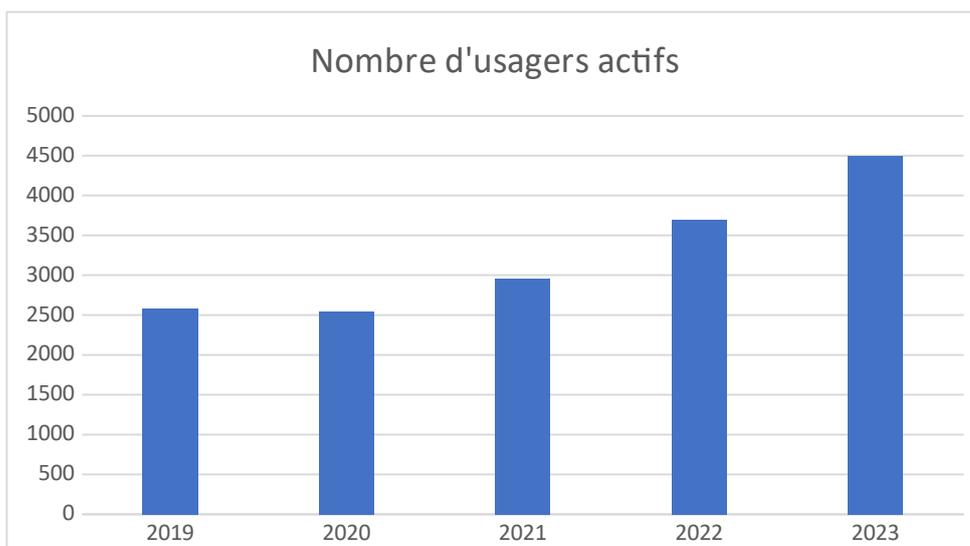
**Entre 2021 et 2022, le chiffre d'affaires avait progressé de 70 pts (36130 € TTC). La hausse se poursuit avec + 23,2 pts entre 2022 et 2023 (44 577 € TTC).**

Si les trajets réalisés ont augmenté de + 20 pts au niveau global du SMMAG, le résultat financier n'a pas suivi, notamment car Citiz a subi l'inflation du carburant, mais a dû attendre que le niveau national décide d'augmenter les tarifs des mois plus tard. L'augmentation de tarifs n'a été répercutée qu'à partir d'avril 2023.

Charges : en augmentation de +23%, avec comme principales charges : sous-traitance, carburant, masse salariale et dotation aux amortissements

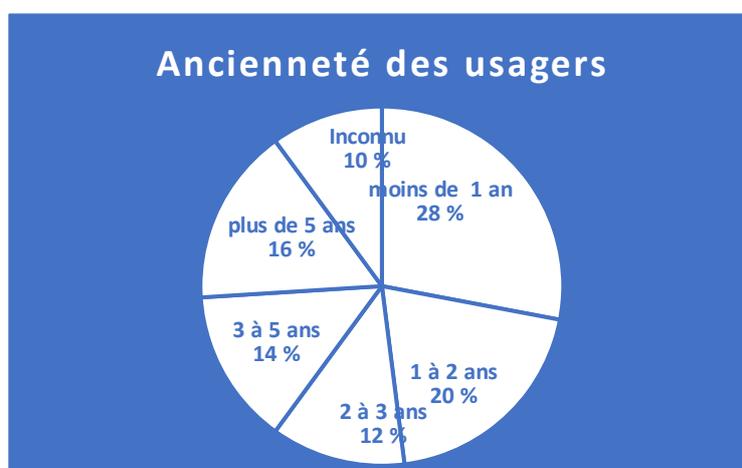
Résultat net : 34 K€, en diminution de -86 K€ soit -72% par rapport à 2022.

Le résultat reste toutefois positif en 2023.



Ces évolutions sont cohérentes avec le contexte global de développement des pratiques d'autopartage à l'échelle du Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (source : gestionnaire opérateur Citiz)

L'usage reste globalement assez récent au regard de l'ancienneté des clients (Données globales SMMAG)



Le label autopartage du SMMAG a été créé en novembre 2022. Il a été attribué à Citiz en février 2023, pour une durée de 2 ans (renouvelable 1 fois). Il suppose le respect de plusieurs critères qualité. Le suivi cette qualité de service sera important.

Critère – Couverture territoriale et périmètre

Critère – Qualité de service

Critère – Tarification

Critère – Reporting et données

Critère – Intermodalité et interopérabilité

## **Les chiffres clefs de l'usage et de la politique du cycle**

### **Historique de la politique du cycle et état des lieux de l'usage**

Les actions mises en œuvre avant 2023 ont notamment consisté en :

- L'élaboration et la validation du schéma cycle (validation en avril 2021).
- La mise en place du jalonnement (signalisation verticale) sur les itinéraires identifiés au schéma vélo.
- Le soutien financier à la création et au développement de l'association La Recyclette Voironnaise, atelier d'auto-réparation.
- La création d'une offre de stationnement sécurisée (Parking relais de Plan Menu, box à vélo standard et sécurisé à Centr'Alp).
- Une aide à l'achat pour les vélos à assistance électrique a été mise en place de 2016 à 2018 dans le cadre de l'opération « vélo expert », puis remise en œuvre à la sortie du premier confinement de 2020. Cette aide s'élevait à 250€ et était lié au quotient familial.
- Un dispositif d'animation Vélo expert destiné à mieux connaître les besoins et attentes des cyclistes et leurs pratiques locales, en vue de l'élaboration de la politique cyclable.
- Des ateliers de réparations itinérants en lien avec la ressourcerie du Pays Voironnais, des animations en faveur de la promotion du cycle, ainsi que des ateliers de remise en selle pilotés par des professionnels.
- La mise en œuvre d'un dispositif de location de vélos pour les personnes en insertion du territoire
- Des infrastructures cyclables ont pu être réalisées en lien avec d'autres collectivités (Département, communes) telles que la voie verte du lac de Paladru, ou encore des aménagements cyclables sur la zone d'activité de Centr'Alp, etc.

**L'élaboration et la réalisation d'un schéma cycle a pour enjeux d'apporter une réponse globale aux besoins liés à l'utilisation du cycle et de créer un « Eco-système » vélo sur le territoire.** Ainsi le diagnostic territorial a permis de définir des lignes de conduites adaptées aux objectifs fixés et aux besoins recensés.

**Usage du cycle en Pays Voironnais : enquêtes mobilité auprès des ménages 2002 à 2020**

Les enquêtes ménages de 2002, 2010 et 2020 permettent d'avoir un état et une comparaison dans le temps de la part modale du cycle dans le Pays Voironnais. Le Pays Voironnais est partenaire de ce dispositif d'enquête standardisée au niveau national depuis 2002 avec les autres acteurs de la Région Urbaine Grenobloise.

Ainsi en 2002 et 2010, le vélo représentait 1 % des trajets domicile travail et représentait 1 % de la part modale. Ce chiffre est resté assez stable.

L'enquête de 2020 révèle que le vélo représente désormais 4 % des trajets domicile-travail.

S'il ne représente que 2 % de part modale globale sur cette même enquête, cela justifie la stratégie poursuivie dans le schéma cycle, avec une priorisation des aménagements sécurisés sur les itinéraires des déplacements quotidiens.

Cette augmentation assez importante de l'usage sur les trajets domicile-travail alors que les aménagements n'ont pas encore commencés traduit un besoin de la part des habitants.

**DÉPLACEMENT "DOMICILE-TRAVAIL"  
- PAYS VOIRONNAIS -**

	2002	2010	2020
	74%	71%	77%
	1%	1%	4%
	5%	6%	12%
	18%	20%	6%
<b>AUTRES MECANISÉS</b>	1%	2%	NA

Le schéma cycle a pour objectif d'augmenter cette part modale.

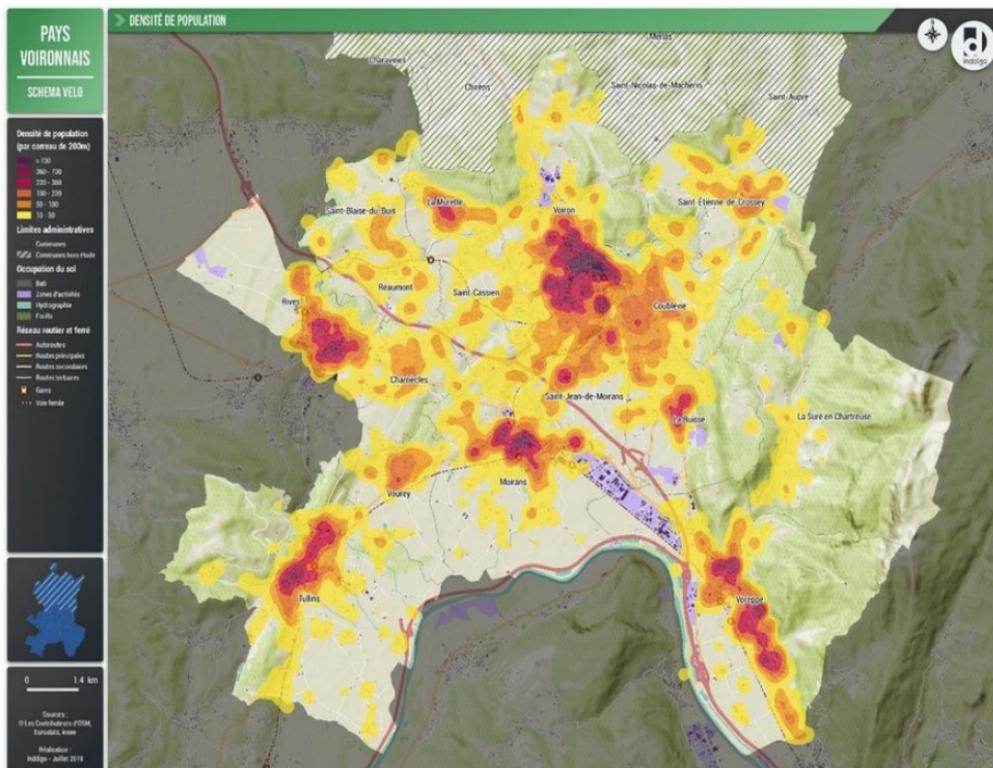
## Organisation du territoire et impact sur l'usage du vélo

La politique cyclable mise en œuvre répond à deux priorités essentielles :

- Permettre et développer l'intermodalité : Cela passe par des aménagements cyclables et services autour des gares, des parking relais ou encore des arrêts de bus attractifs.
- Faciliter l'usage du vélo sur les trajets domicile-travail : Ainsi les itinéraires définis et le développement des services de stationnement, de location ou encore de réparation se structure autour des pôles de densité de population et d'emploi.

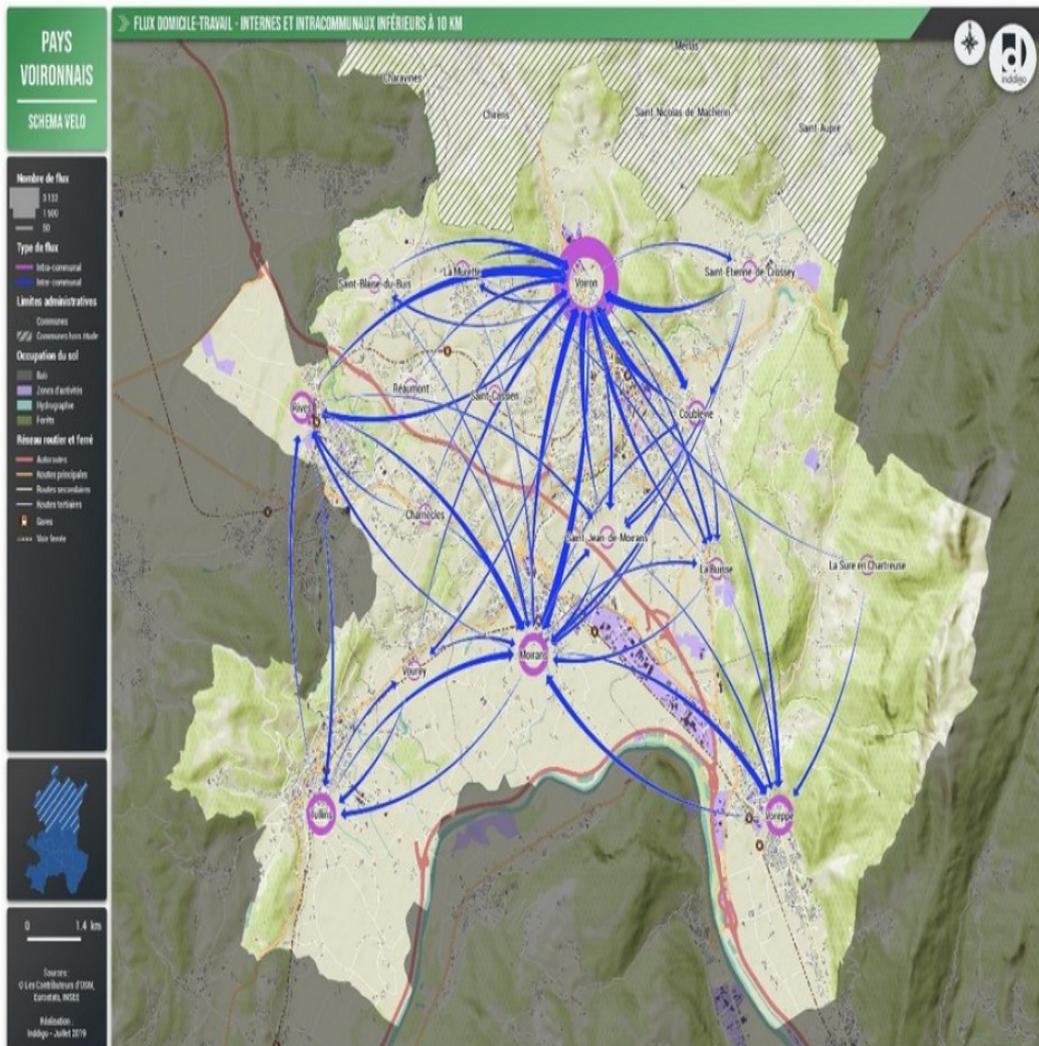
Les cartes ci-contre illustrent les différents secteurs géographiques de renforcement de l'attractivité des aménagements cyclables : secteurs denses en habitants et en emplois et liens entre eux.

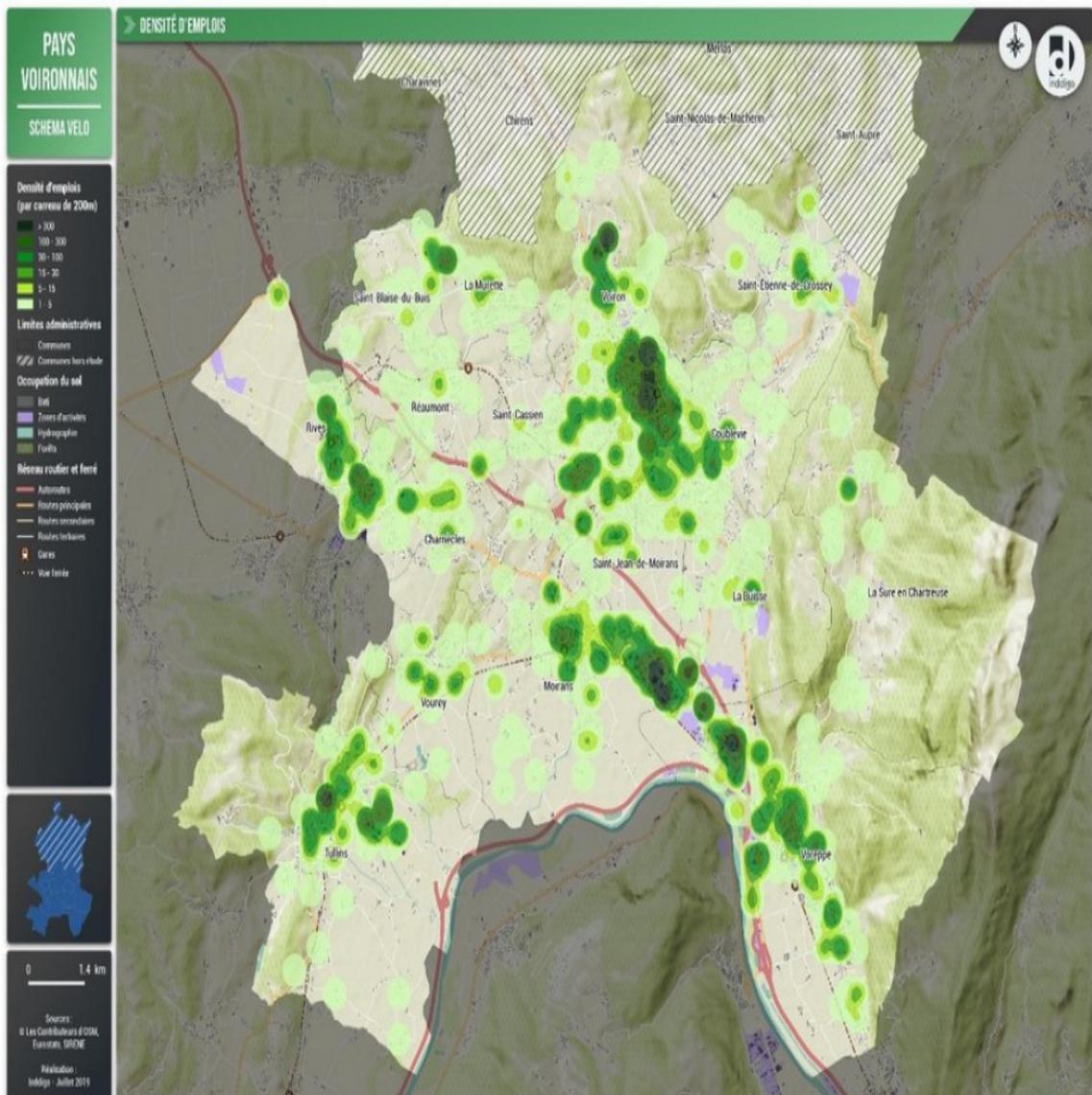
### Densité de population sur le sud du territoire du Pays Voironnais – Eurostat 2018 – Étude INDDIGO



### Densité de l'emploi sur le sud du territoire du Pays Voironnais – Eurostat 2019 – Étude INDDIGO

## Flux domicile-travail internes de moins de 10 km – Insee 2016 – Étude INDDIGO



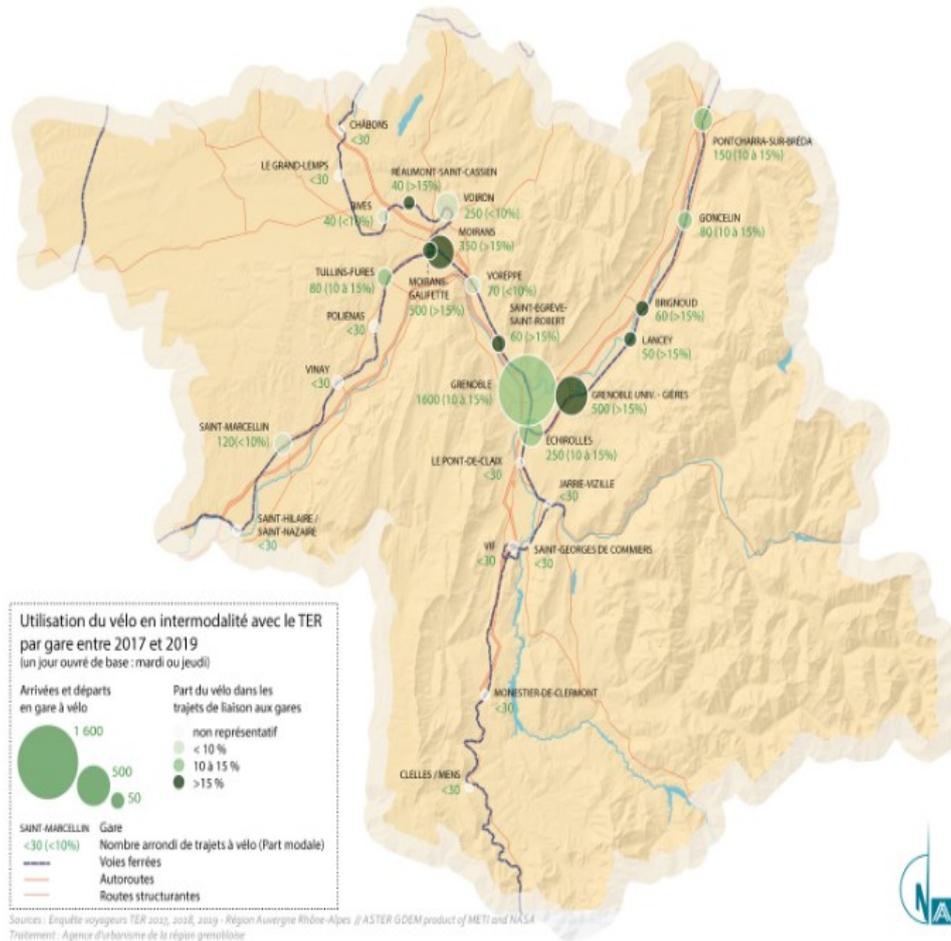


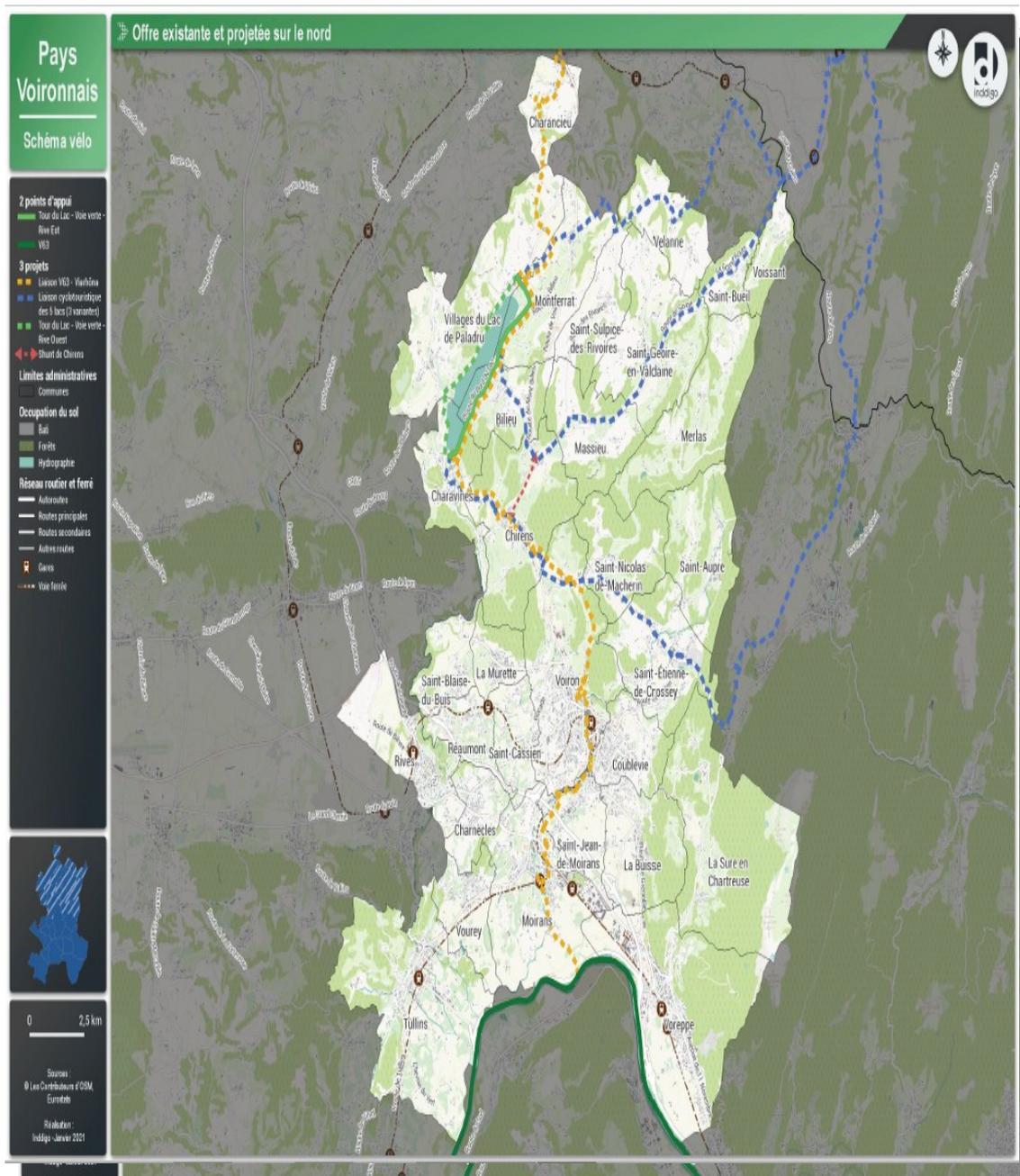
**Pour l'intermodalité**, le train est un atout essentiel car complémentaire au vélo. Une étude a été réalisée entre 2017 et 2019 par la Région Auvergne Rhône Alpes et l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise afin de récolter des données sur la fréquentation des gares de l'étoile ferroviaire grenobloise. Un pan de l'étude s'est notamment concentré sur intermodalité train-vélo (cf. carte ci contre)

Ces résultats illustrent l'intérêt de faciliter l'intermodalité au niveau des gares qui sont des points d'attractivité importants du territoire.

En parallèle, la Région cherche à contenir le nombre de vélos embarqués dans les trains (l'espace dédié étant limité et difficilement modifiable).

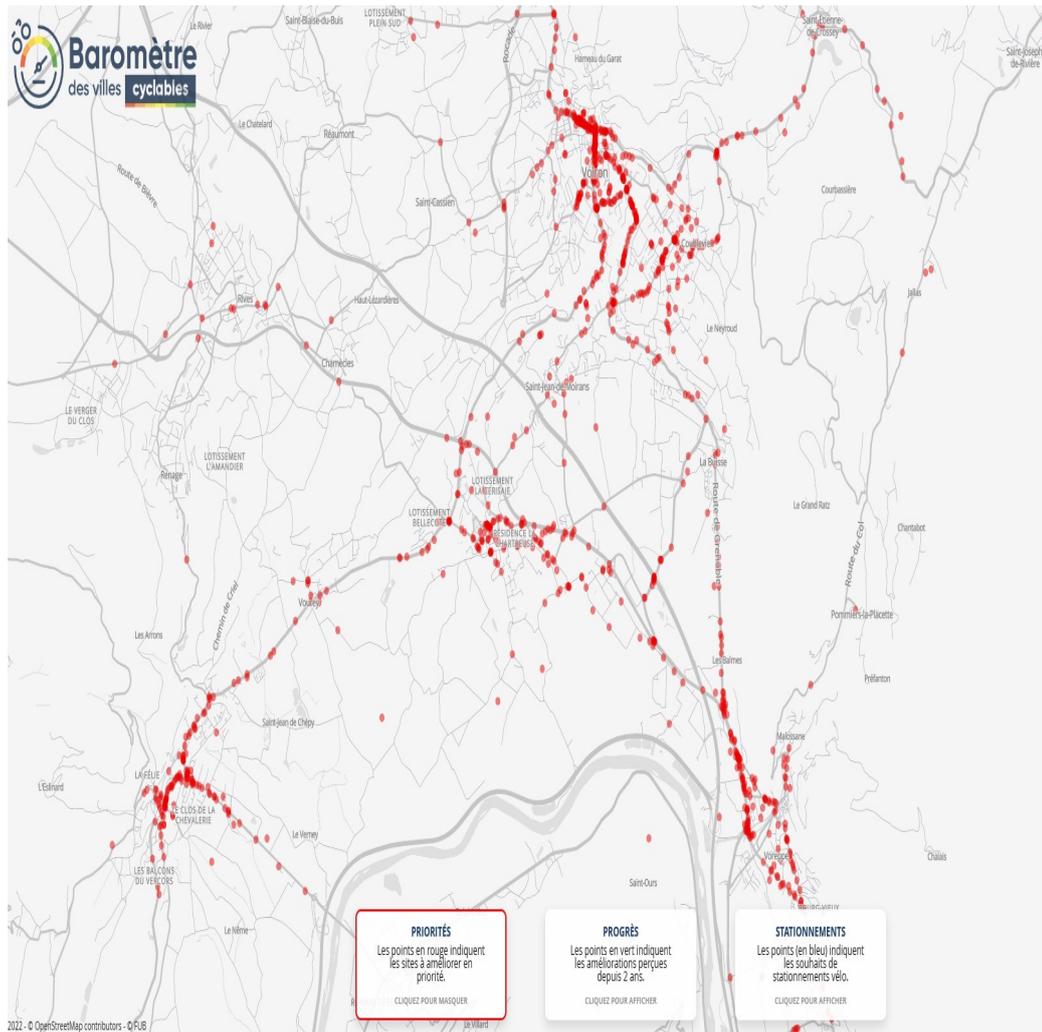
Ainsi les réflexions à venir relatives à la mise en œuvre de services de location grand public devront également intégrer des besoins de stationnement supplémentaires dans les pôles d'échanges.





### 3 itinéraires touristiques identifiés au schéma vélo

Les parcours identifiés et qui seront aménagés à termes, semblent parfaitement répondre à l'enquête faite par la Fédération française des Utilisateurs de la Bicyclette (FUB), dans le cadre du Baromètre des villes cyclables, 2021. Sur l'image suivante on note les points définis comme nécessitant des aménagements en priorité par les personnes ayant répondu à l'enquête.



- Un autre axe important du schéma cycle est la mise en œuvre de parcours jalonnés.
  - Cette action a été mise en œuvre à partir de 2020 et les derniers panneaux ont été posés en 2021. Cela a fait l'objet d'une inauguration au printemps 2022
- Enfin, l'ensemble des **services nécessaires à la réussite d'une politique cyclable** sont détaillés.
  - Ces services ont pour vocation de répondre aux différents besoins du cycliste :

Ainsi le développement d'évènements autour du vélo pour mettre en avant la pratique du cycle, le développement de services de location de vélo, le renforcement de l'offre de stationnement, ou encore des offres de réparation du vélo, sont des actions recommandées par le schéma cycle et qui seront progressivement réalisées.

## **COMPTAGES VELO**

Différentes campagnes de comptages ont eu lieu en 2023 :

- Des comptages directionnels sur 4 points de Voiron réalisés par le SMMAG en octobre 2023
- Des comptages directionnels sur 4 carrefours de Voiron réalisés par l'association La Recyclette Voironnaise en octobre 2023

Les données de trafic sont élevées et montrent une augmentation forte de la pratique par rapport à 2022 sur la même période. A titre d'exemple, on observe à Voiron :

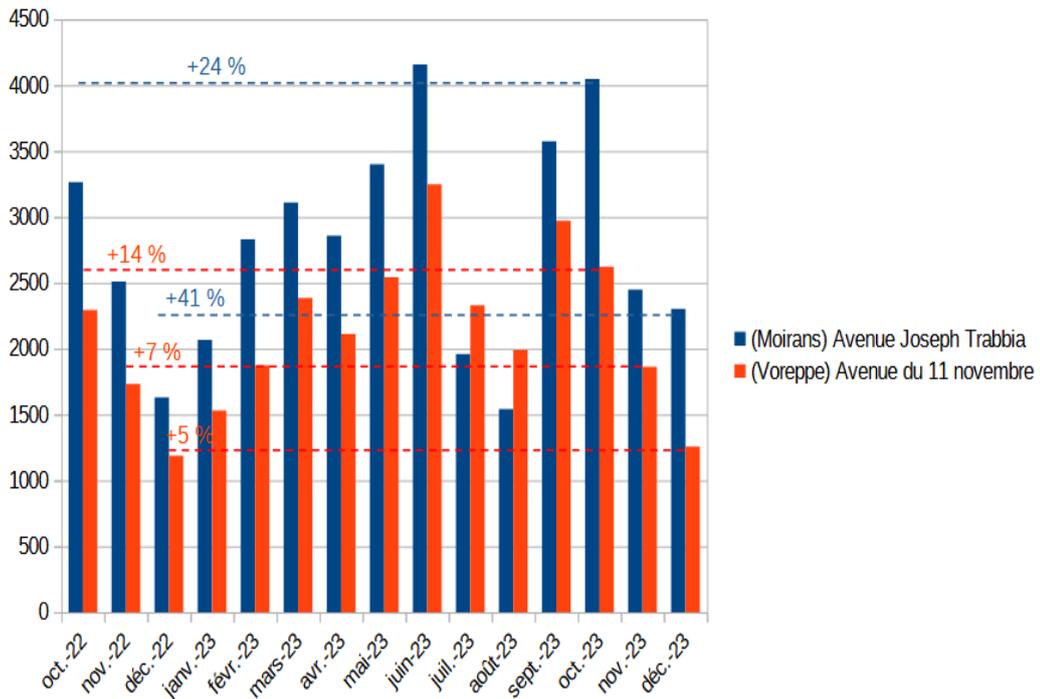
- Sur le boulevard Kofler, entre 7h et 9h : 118 vélos en 2022 et 142 en 2023
- Sur le Boulevard Castelbon entre 7h et 9h : 30 vélos en 2022 et 94 vélos en 2023

Par ailleurs, deux compteurs permanents SMMAG viennent compléter les compteurs existants :

- La piste cyclable sur la rue Alfred Timmesch à Voiron situé sur l'itinéraire touristique Belle-Via (Isère à vélo)– Via Rhôna.
- L'entrée de la voie verte de la Belle Via à Moirans

Les données peuvent être visualisées en direct sur l'observatoire des mobilités:  
<https://data.eco-counter.com/ParcPublic/?id=120#>

Une augmentation des pratiques peut également être constatée sur les compteurs permanents :



# 2

## LES TARIFS ET LES DONNÉES FINANCIÈRES DE LA POLITIQUE DES MOBILITÉS



# PARTIE 2 : LES TARIFS ET LES DONNEES FINANCIERES DE LA POLITIQUE DES MOBILITES

## Les données financières du réseau de transports

### La tarification et les recettes commerciales du réseau

La tarification du réseau n'a pas évolué en 2023 en raison des réflexions en cours pour des évolutions coordonnées avec la tarification du Syndicat Mixte des Mobilités de l'Agglomération Grenobloise pour septembre 2024 et 2025.

MOBILITÉ  
PAYS VOIRONNAIS

## TARIFS TRANSPORTS DU PAYS VOIRONNAIS

ACTUELLEMENT EN VIGUEUR



Les tarifs proposés sont basés sur les revenus et la composition de la famille, calculés à partir du Quotient Familial (QF). Pour connaître son QF, consulter [www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com) page « Transports » ou se renseigner à l'Agence Mobilité.

**LE SUPPORT DES TITRES : LA CARTE OÛRA**

- Obtention d'une carte ouïra : 5 €
- Renouvellement de la carte (à l'issue de la période de validité) : 3 €
- Remplacement si perte, vol ou dégradation (carte nominative uniquement) : 8 €
- Étui : 0,50 € - Support billet sans contact : 0,30 €



La carte est à conserver !  
Durée de validité de 6 ans !

**LES TITRES DU PAYS VOIRONNAIS À CHARGER SUR LA CARTE OÛRA**

LES ABONNEMENTS

TOUÏ PUBLIC			JEUNES MOINS DE 26 ANS*		
Quotient Familial (QF)	ANNUEL	MENSUEL	Quotient Familial (QF)	ANNUEL	MENSUEL
sup. à 810	261,75 €	28,75 €	sup. à 810	71,75 €	8,25 €
661 - 810	157 €	17,50 €	661 - 810	46,15 €	5,15 €
451 - 660	78,50 €	8,75 €	451 - 660	27,75 €**	3,10 €**
jusqu'à 450	27,75 €**	3,10 €**	jusqu'à 450	27,75 €**	3,10 €**

LES ABONNEMENTS PAYS VOIRONNAIS PERMETTENT D'EMPRUNTER ÉGALEMENT LES LIGNES CARS RÉGION ISÈRE À L'INTÉRIEUR DU PAYS VOIRONNAIS.

\* Pour les enfants de moins de 11 ans (jusqu'à la veille de leur 11<sup>ème</sup> anniversaire) du tarif minimum quel que soit le QF.  
\*\* Pour les demandeurs d'asile et réfugiés, application du tarif minimum.

LES TITRES OCCASIONNELS

TITRE	TARIF
<b>Ticket unité</b> (vendu dans les véhicules [préparez l'appoint] ou par SMS en envoyant 418 au 639600) ..... 1,30 € Pour circuler librement pendant 1 h (aller-retour autorisé) sur les lignes du Pays Voironnais. Accepté en correspondance sur les lignes Cars Région à l'intérieur du territoire. .... 1,20 €	
<b>Carte 10 trajets</b> pour circuler librement pendant 2 heures (aller-retour autorisé) sur les lignes du Pays Voironnais. Accepté en correspondance sur les lignes Cars Région à l'intérieur du territoire. .... 9,25 €	
<b>Ticket Tribu</b> pour 2 à 5 personnes, valable toute la journée sur les lignes du Pays Voironnais. .... 3,60 €	
<b>Billet groupe</b> pour 10 à 30 personnes pour un aller-retour dans la journée sur les lignes du Pays Voironnais. .... 18,50 €	
<b>Grand Grenoble</b> (vendu uniquement sur l'application mobile « Pass Mobilités ») pour circuler pendant 1 h 30 avec 2 correspondances autorisées sur les réseaux Pays Voironnais, TouÏ, TAG et 5 lignes Cars Région Isère (X01, X02, X03, T80 et T81). .... 3,80 €	

**Gratuité :**

- Pour les enfants de moins de 5 ans accompagnés d'un adulte payant.
- Pour les accompagnateurs d'une personne handicapée munis de la carte nominative « accompagnateur PMR ».

**Temps de validité du ticket :**

- Ticket unité : 1 heure.
- Carte 10 trajets : 2 heures (titre disponible sur les supports rechargeables : carte ou billet sans contact).

Les titres réduits sont accordés sur justification + photo d'identité, garantissant droit à réduction et donnant lieu à l'établissement d'une carte ouïra nominative, délivrée à l'Agence Mobilité de l'Isère.

LE TRAJET À 0,10 € GRÂCE À LA CARTE 10 TRAJETS !

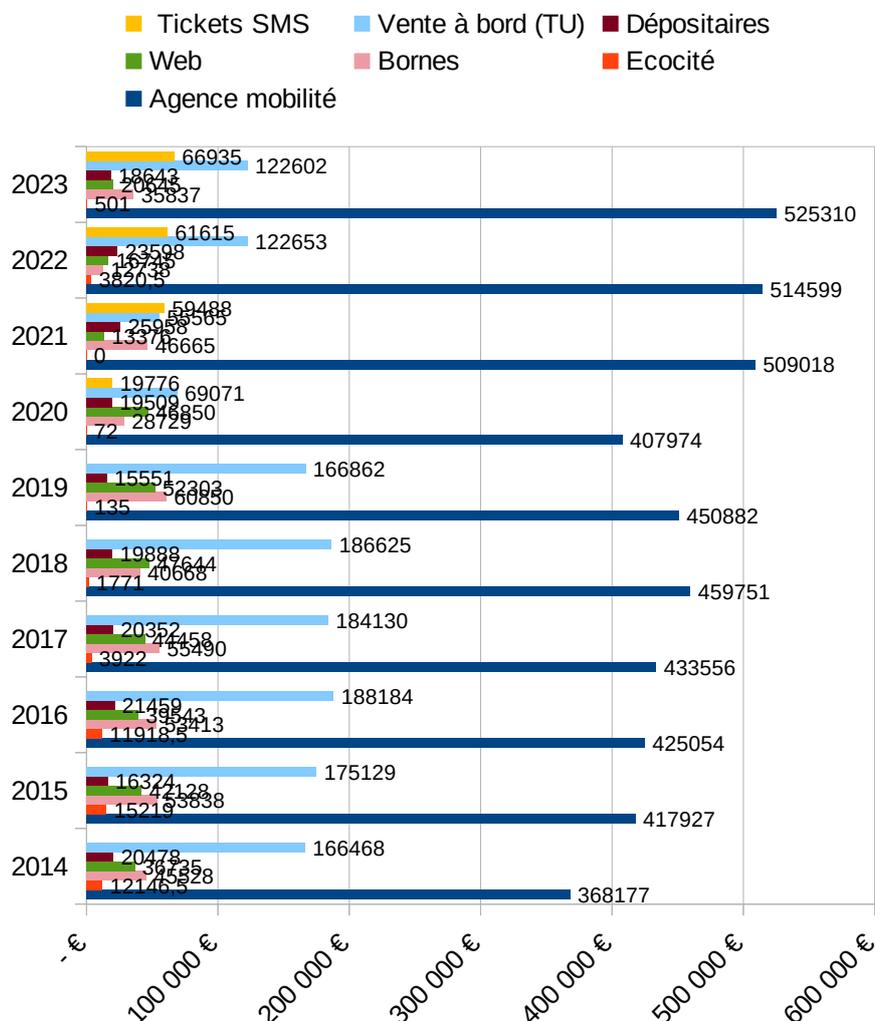
## Données de vente et structure des recettes de titres

**Les recettes commerciales du réseau atteignent en 2023 881 516 euros TTC (+9,27points)**

La répartition des ventes selon les points de vente montre que l'Agence Mobilité reste le point de vente principal (68,69% des recettes). La part des ventes perçues par les dépositaires représente 2,36 % des recettes, la vente en ligne 2,6 % et les bornes 4,5 %

### Répartition des recettes de vente par point de vente

Ventes de titres Pays Voironnais en € (hors supports)

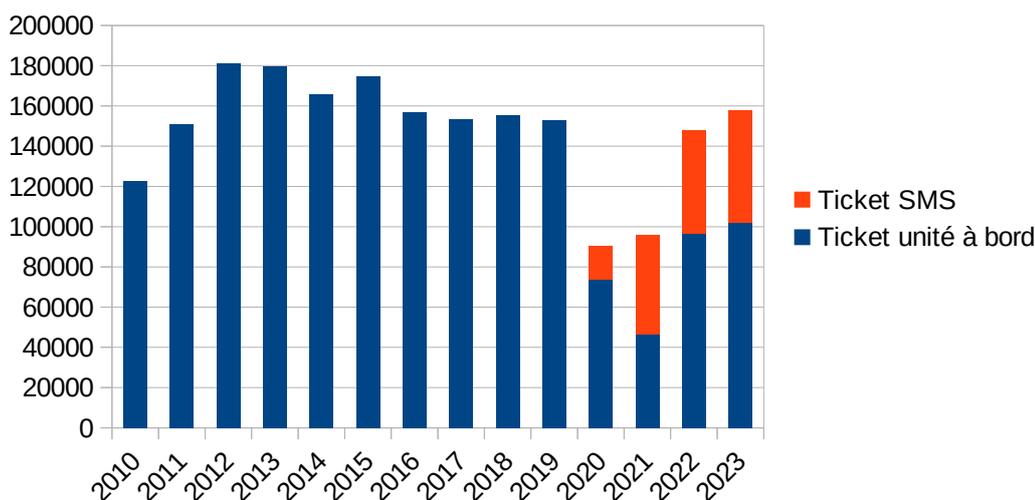


Depuis l'instauration de la tarification solidaire en 2013, puis le passage du ticket de 1€ à 1,20€ en septembre 2015, la baisse de la vente de tickets unité était tendancielle. Après la crise sanitaire on observe un changement structurel avec un regain de l'usage occasionnel du réseau. Il faut à nouveau fidéliser les clients et faciliter leur report vers des titres favorables à la vitesse commerciale et à la régularité d'usage ; notamment les cartes 10 trajets et les abonnements.

Les ventes de tickets SMS confirment quant à elles leur attractivité, par leur praticité.

Depuis juin 2020, la vente de tickets unité via SMS a été proposée aux clients. Ces ventes progressent de +8,63 pts avec 55 775 titres vendus en 2023 (8,4 % des recettes). Cette évolution favorise la vitesse commerciale sur le réseau car il y a moins d'actes de vente à bord. Les titres unités vendus à bord représentent encore 15,5 % des recettes.

Evolution du nombre de ventes de tickets unité par type



### Répartition des ventes par types de titres

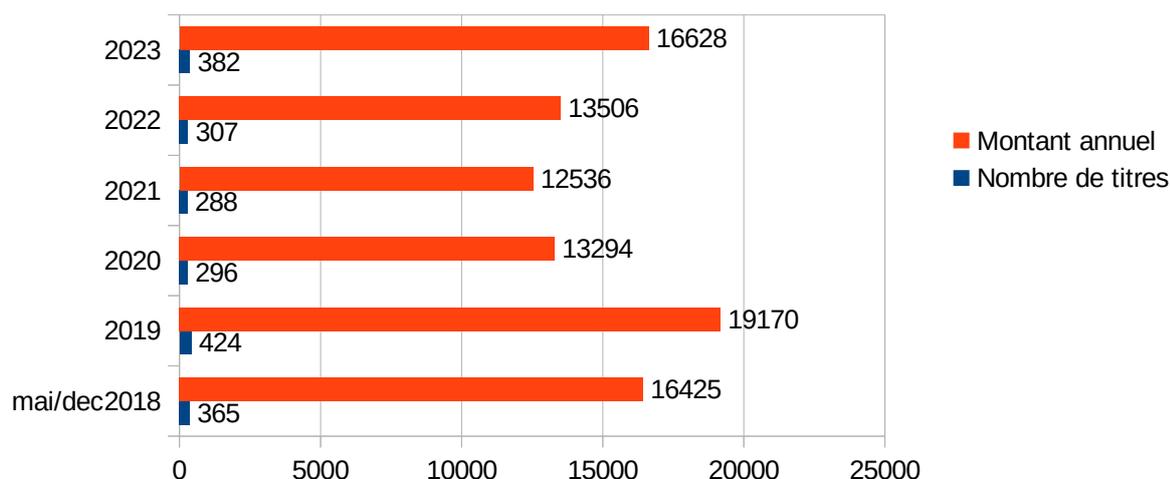
**Ventes de cartes 50 trajets aux seniors de 75 et Plus à Voiron** : afin de favoriser l'usage du réseau par les personnes âgées la ville de Voiron via son CCAS a souhaité monter un partenariat spécifique depuis mai 2018. Elle prend ainsi en charge 50 trajets par an pour les seniors de 75 ans et plus. Cette action a trouvé son public progressivement même si l'appréciation de la consommation réelle des trajets nécessite des requêtes ponctuelles. Une

analyse faite en 2021 sur la période 2018/2020 faisait apparaître sur ce point un taux de rechargement des cartes de 62,55 %. 72, 5 % de femmes étaient utilisatrices en 2020. 52 % des demandeurs avaient entre 75 et 80 ans en 2019 et 28 % entre 81 et 85 ans ;

Les volumes progressent en 2023.

## Ventes et rechargements de cartes 50 trajets

Partenariat Pays voironnais - CCAS de Voiron  
pour les seniors de 75 ans et plus



### Part des différents titres dans les recettes commerciales

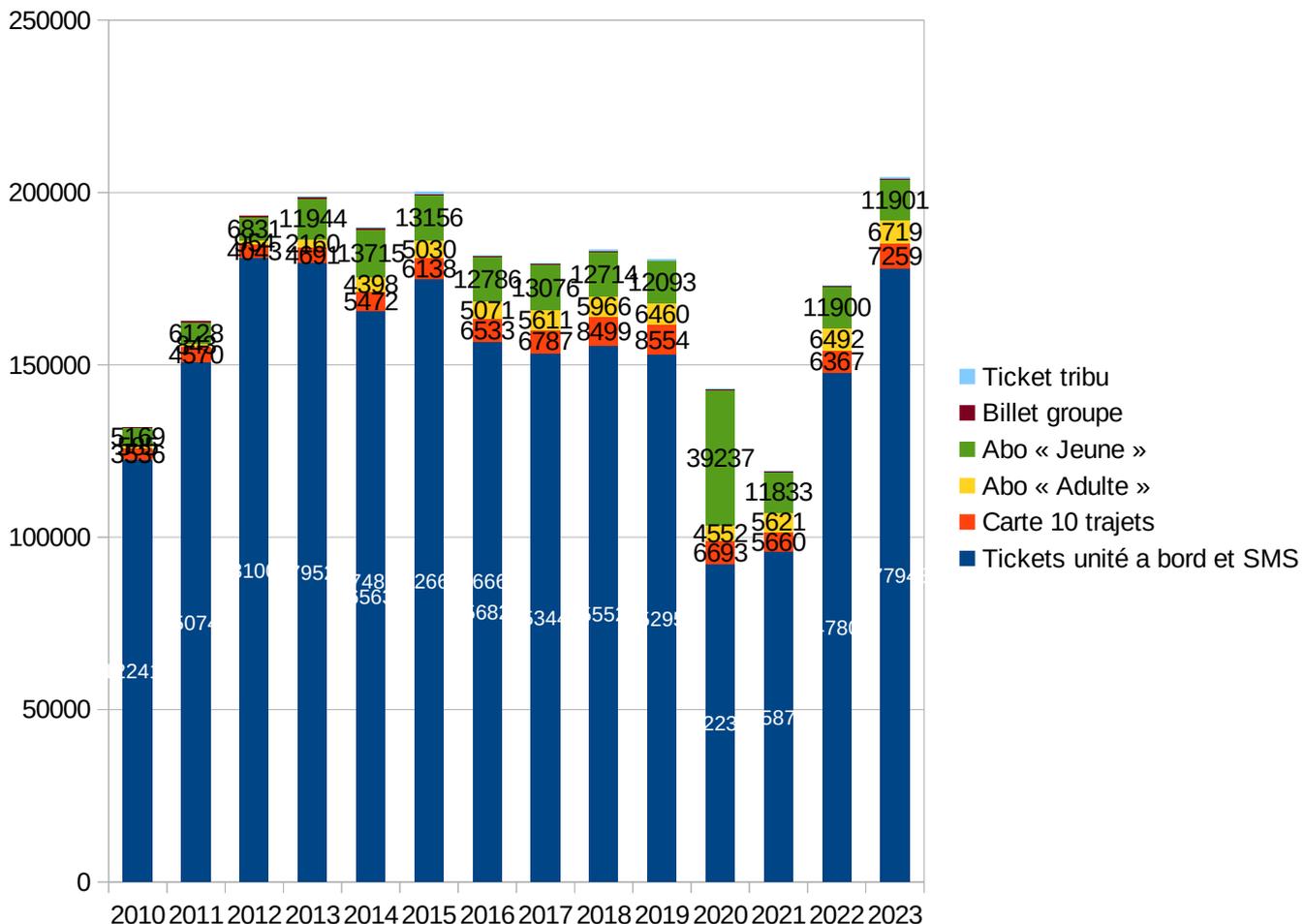
Les titres plein tarif représentent en 2023 11,74 % des voyages faits sur le réseau contre 88,26 % pour les tarifs réduits (estimation à partir des clefs de mobilité des titres/ part quasi stable).

En 2023, les recettes d'abonnement jeunes représentent 52 % des ventes, dont 41,82 % pour les abonnements annuels (parts stables).

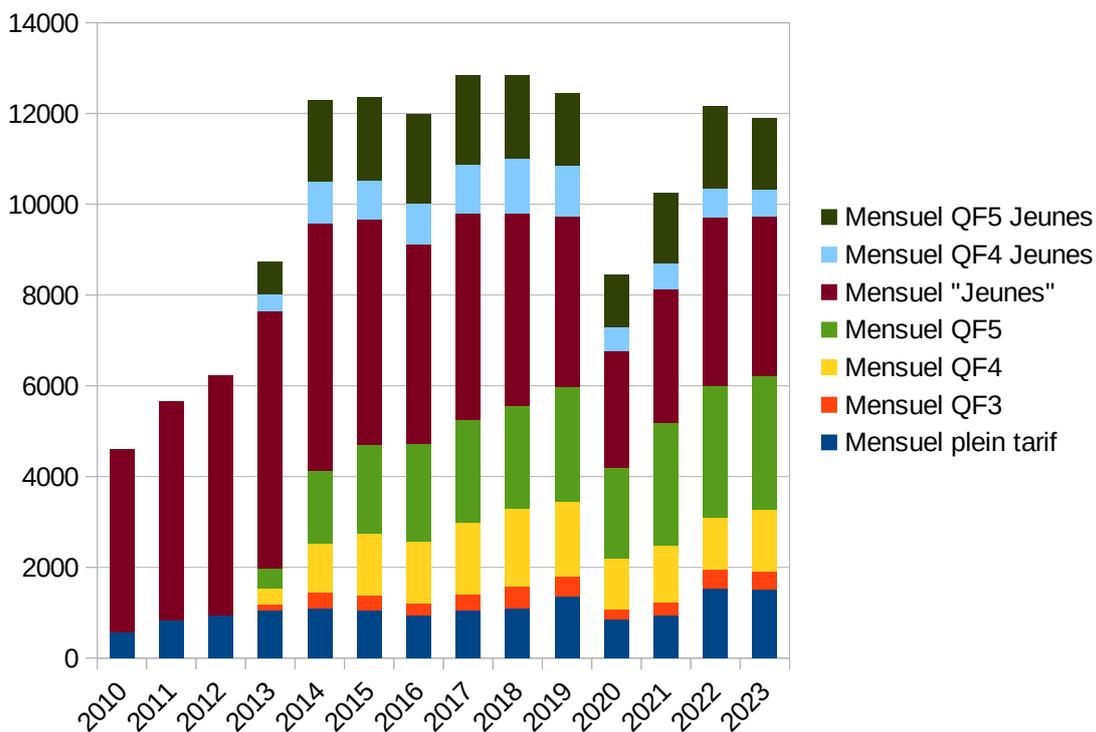
Les ventes de titres unités représentent 23,98 % des ventes. (Quasi stable/ 2022)

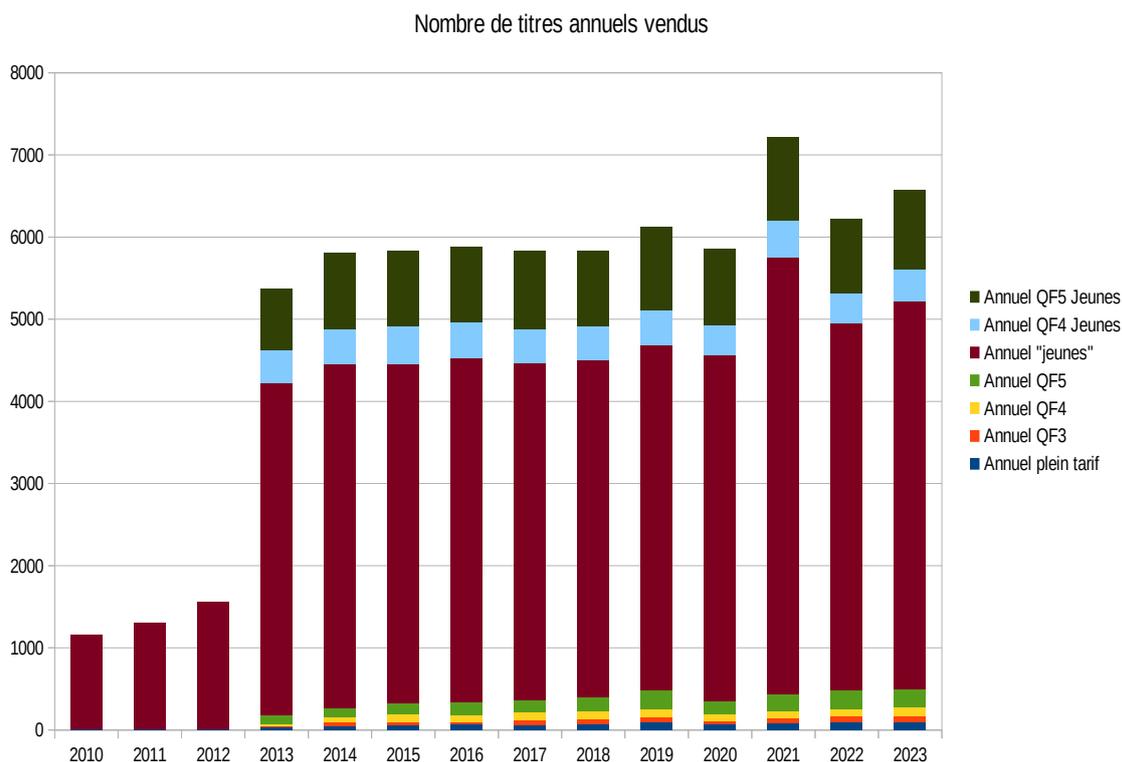
Les ventes de cartes 10 trajets progressent de 0,6 pts (8,26%)

Les ventes des autres titres évoluent de façon modérée (hausse du ticket tribu) ou stagnent.



### Nombre de titres mensuels vendus





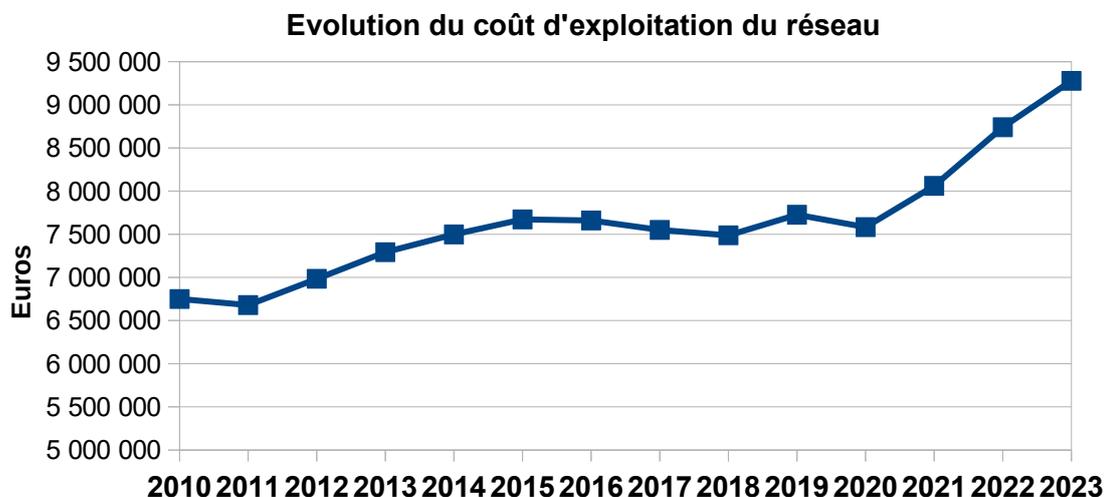
## Le financement du réseau de transports et l'analyse globale du CFU du budget annexe Transport

Le budget annexe transport est financé à :

- 53,5% par le versement mobilité (produit en hausse de + 8, 42 pts),
- 30,9 % par la dotation de transfert régionale.
- La contribution du budget général du Pays Voironnais a augmenté à 600 K€ en 2023. (+11,3pts)

Les dépenses de fonctionnement sont constituées à 86,7 % par les contrats avec les transporteurs.

A noter que le versement mobilité finance à hauteur de 65 % le coût des marchés transports.



Dépenses	2019	2020	2021	2022	2023	Variation 22/23
Investissement	952 490	1 291 933	869 722	757 089	920 608	21,60 %
Fonctionnement	9 647 457	9 424 133	10 037 273	10 547 990	11 250 721	6,66 %
<b>Total</b>	<b>10 599 947</b>	<b>10 716 066</b>	<b>10 906 995</b>	<b>11 305 079</b>	<b>12 171 329</b>	<b>7,66 %</b>

Recettes	2019	2020	2021	2022	2023	Variation 22/23
Investissement	777 482	1 292 355	676 038	693 654	938 863	35,35 %
Fonctionnement	9 041 514	9 664 039	9 704 007	10 052 731	11 426 209	13,66 %
<b>Total</b>	<b>9 818 996</b>	<b>10 956 394</b>	<b>10 380 045</b>	<b>10 746 385</b>	<b>12 365 072</b>	<b>15,06 %</b>

**Analyse globale 2019 /2023** (données HT - source : compte administratif / Compte Financier Unique 2023).

En grandes masses, le résultat de l'exercice 2023 du budget des Transports est de + 175 488,10 € en fonctionnement et de + 18254,86 € en investissement :

## LE FONCTIONNEMENT

## Les dépenses

Dépenses de fonctionnement	CFU 2022	CFU 2023	Evolution	
Marchés avec les transporteurs	8 716 964	9 277 611	560 647	6,43 %
Charges à caractère général	634 445	651 206	16 761	2,64 %
Masse salariale	619 217	737 659	118 441	19,13 %
Autres charges	47 763	32 390	-15 373	-32,19 %
<b>TOTAL RÉEL</b>	<b>10 018 389</b>	<b>10 698 866</b>	<b>680 477</b>	<b>6,79 %</b>
Dépenses d'ordre	529 601	551 855	22 254	4,20 %
<b>TOTAL</b>	<b>10 547 990</b>	<b>11 250 721</b>	<b>702 730</b>	<b>6,66 %</b>

**Les dépenses réelles de fonctionnement ont augmenté de 680,48 k€** entre 2022 et 2023, représentant une hausse relative de +6,79 %.

Cette évolution est principalement due à l'inflation et aux répercussions de la crise énergétique sur la réévaluation des prix des marchés avec les transporteurs. En effet, les **dépenses liées aux marchés avec les transporteurs ont augmenté de 560,65 k€**, soit une augmentation de +6,43 %, en raison notamment d'une forte réévaluation des indices (indice du coût de l'énergie notamment), avec une augmentation de 7,17 % pour le lot urbain et de 6,22 % pour le lot interurbain, ainsi qu'une réévaluation des prix de 2 % pour l'ensemble des lots.

**Le reste des charges à caractère général a augmenté de 16,76 k€** par rapport à 2022, tandis qu'au même moment **les autres charges de gestion courante ont diminué de 15 k€**. Cette baisse s'explique en partie par l'acquisition de PEGASE 3 en 2022 pour 17,2 K€, l'abonnement étant imputé aux charges à caractère général à partir de 2023.

Enfin, **la masse salariale a augmenté de 118,44 k€** sur la période considérée, en raison notamment de l'application des mesures nationales, telles que l'augmentation du point d'indice successivement en 2022 et 2023, ainsi que du glissement vieillesse technicité (GVT). À cela s'ajoute le recrutement au poste de directeur adjoint, lequel est resté vacant pendant une période de 9 mois.

## Les recettes

Recettes de fonctionnement	CFU 2022	CFU 2023	Evolution	
Versement transport	5 605 478	6 077 338	471 859	8,42 %
Subvention région	2 809 056	3 511 320	702 264	25,00 %
Subvention du PV / CCBE	539 099	600 000	60 901	11,30 %
Reversement FPS	95 402	20 000	-75 402	-79,04 %
Recettes commerciales	806 758	881 516	74 758	9,27 %
Autres recettes	129 013	268 110	139 097	107,82 %
<b>TOTAL RÉEL</b>	<b>9 984 806</b>	<b>11 358 284</b>	<b>1 373 478</b>	<b>13,76 %</b>
Recettes d'ordre	67 925	67 925	0	0,00 %
<b>TOTAL</b>	<b>10 052 731</b>	<b>11 426 209</b>	<b>1 373 478</b>	<b>13,66 %</b>

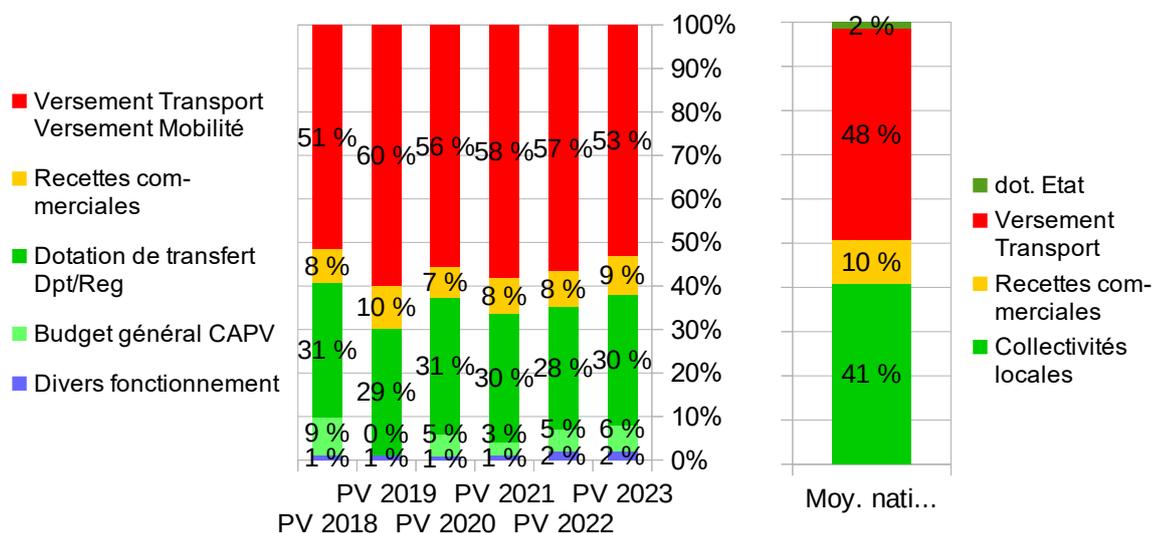
**Les recettes réelles de fonctionnement enregistrent en 2023 une hausse d'environ 1,4 M€, soit +13,66 pts.**

**Cette augmentation des recettes de fonctionnement s'explique notamment par :**

- une comptabilisation en avance d'un acompte de la subvention 2024 accordée par la Région, d'un montant de **+702,26 k€**. Cette subvention, destinée principalement au financement du réseau de transport scolaire, est **maintenue à un niveau stable de 2,81 M€**. Cependant, un rattachement d'un acompte a été réalisé à tort en 2023, augmentant la recette perçue sur l'exercice de 702,26 k€. Ce rattachement de recette à tort sera régularisé en 2024 par l'inscription d'une dépense du même montant (prise en compte au BS 2024).
- une autre part non négligeable de cette augmentation est attribuable à **une hausse de +471,86 k€ du versement mobilité**. Le montant de cette recette est calculé en prenant en compte la totalité des rémunérations versées, auquel est appliqué un taux du versement mobilité. Les augmentations successives du SMIC observées ces dernières périodes ont contribué à augmenter le montant des rémunérations versées, expliquant ainsi la dynamique observée sur ce poste de recette. Il est à rappeler qu'une hausse de 1 % du SMIC entraîne généralement une hausse moyenne des salaires dans l'ensemble du secteur marchand de 0,1 %.
- Les **recettes commerciales enregistrent une hausse de +74,76 k€**, principalement en raison de l'augmentation de la fréquentation sur les lignes commerciales.

- Le reste de cette augmentation est attribuable à la **subvention d'équilibre du budget général du Pays Voironnais qui augmente de +60 k€**. Cette subvention vise à contribuer au financement de la forte augmentation des dépenses de fonctionnement.
- Quant aux **autres recettes, elles augmentent de +139,1 k€**, dont +25 k€ provenant de la mise à disposition de personnel facturée et +93,6 k€ de subvention exceptionnelle accordée par l'État pour faire face à l'inflation.

### Structure des recettes de fonctionnement / moyenne nationale 2019



### L'INVESTISSEMENT

Investissements nets	CA 2021	CFU 2022	CFU 2023	Écart 2023/2022
Transports	656 993	689 164	483 422	-205 742
<b>TOTAL</b>	<b>656 993</b>	<b>689 164</b>	<b>483 422</b>	<b>-205 742</b>

Le montant des investissements nets a diminué au cours de l'exercice 2023, suite à la réception d'une **subvention d'équipement importante de 216 k€**, dont 180 k€ ont été exceptionnellement versés par la Région pour l'aménagement des arrêts de Champfeuillet à Voiron et du Gay Giratoire à La Buisse.

Il convient toutefois de rappeler que cette contribution de la Région, reçue au cours de l'année 2023, était exigible depuis 2022.

Les investissements bruts réalisés dans le cadre du budget de cette année s'élèvent à un total de 699,69 k€, répartis principalement entre :

- des **travaux d'aménagements sur les quais de bus pour la mise en œuvre du schéma directeur d'accessibilité**. Les montants mobilisés pour ces aménagements représentent près de 553 k€ bruts et des travaux en régie d'un montant de 27 k€ ont été effectués par les services.
- de **l'acquisition d'un véhicule électrique** pour un montant de 34 k€
- de **l'achat de matériels à caractère spécifiques** (4 plaques nominatives, abri anti vandalisme, cadres horaires, des poteaux d'arrêt etc.) pour un montant de 23 k€
- des **frais d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) et d'études préliminaires d'accessibilité** à hauteur de 44 k€ ont été notés sur 2023.
- A noter qu'en 2023 a été procédé au remboursement d'une partie de l'avance accordée au budget transports par la DGFIP au titre de la perte de Versement mobilité pour 153 K€ (échéances 2022 et 2023). Le remboursement court jusqu'en 2030.

## L'ÉQUILIBRE

De même, **l'épargne nette** qui est la différence entre les produits et les charges de fonctionnement après remboursement du service de la dette (capital et intérêts), est également de 659,42 k€ dans la mesure où le budget des Transports est totalement désendetté. Avec retraitement de la recette imputée à tort en 2023, l'épargne nette s'établit à - 42,8 K€.

Le **taux d'épargne** s'élève à 5,81 %, avec retraitement, il s'établirait à - 0,40 %.

L'évolution de ce taux d'épargne indique la dégradation de la santé financière de ce budget, qui nécessite un accompagnement de plus en plus important de sa collectivité de rattachement, à travers la subvention d'équilibre qui lui est versée.

### Le financement des dépenses d'investissement

En 2023, la section de fonctionnement dégage une épargne nette positive.

Le besoin de financement de la section d'investissement est couvert à hauteur de 24,4 % par les autres recettes (notamment reprise de l'excédent 2022) et les subventions pour environ 31 %. Le delta a été autofinancé.

Le surplus de financement qui est évalué à hauteur de 49,6 % soit 346,74 k€ vient abonder le fonds de roulement (excédent cumulé).

## Les données financières de la compétence « Mobilités partagées » : voiture partagée et parkings relais

En 2023, le budget attribué à la mise en œuvre de compétence mobilités partagées est la suivante (participation budgétaire votée et décision modificative) est la suivante :

### P + R

Dépenses de fonctionnement (Rives et Moirans gare la Coste )	130 K€
Recettes de fonctionnement	120 K€
Dépenses d'investissement	105k€ (Mauvernay Etudes Champfeuillet + MAJ totem) 180k€ Bièvre Dauphine (paiement des factures)

### COVOITURAGE

Dépenses de fonctionnement	191,25 k€
Dépenses d'investissement	Aménagement : 10k€ MCPouce : Panneaux : 22k€ Maj des panneaux Rézo Pouce : 11,25 k€

## Les données financières de la compétence « Cycle » :

En 2023, le budget attribué à la mise en œuvre du cycle et de la planification de la mobilité (challenge mobilité, plan de mobilité, etc.), s'est réparti de la manière suivante :

Dépenses	Budget total TTC 2023
SRAV	28 008 €
Animations et promotions	13 626.43 €
Consigne Vélo	173 985.66 €
Infrastructure	1 577 217,73 €
Total	1 890 716.23 €

Pour les services, ont été notamment financés :

- L'achat de 29 vélos à assistance électrique supplémentaires pour le vélo solidaire
- L'achat de 4 consignes à vélo
- La gestion du service vélo solidaire
- Le savoir rouler à vélo.

Pour les infrastructures, ont été notamment financés :

- Des études de maîtrise d'œuvre
- Des acquisitions foncières
- Des levés topographiques

Avec l'adoption du schéma cycle, un plan pluriannuel d'investissement (PPI) a été établi car le schéma cycle est programmé sur une durée d'environ 10 ans. Aussi, une autorisation de programme / crédit de paiement (APCP) de 22 650 509 € TTC sur toute la période a été établie. Ces dépenses peuvent être liées à la réalisation d'infrastructures (ouvrage type passerelle, piste cyclable, etc.), à la mise en place d'équipements (stationnement, réparation, etc.) ou encore à la réalisation d'études.

## **Intermodalité et réflexions multimodales :**

### **Information et tarification multimodale**

#### **Centrale de mobilité**

Le Pays Voironnais a signé depuis plusieurs années une convention partenariale concernant le projet de création d'une centrale de mobilité. Ce projet regroupe la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Département de l'Isère, la Communauté d'agglomération Porte de l'Isère, la Communauté d'agglomération du Pays Viennois, la Communauté de communes du Pays du Grésivaudan, la Communauté d'agglomération Grenoble-Alpes Métropole et le SMTC. Ce projet est la suite logique de la mise en place en 2009 du site internet [www.itinisère.fr](http://www.itinisère.fr). Ce site fournit aux usagers des informations sur tous les moyens de déplacements (route et transports en commun) du département de l'Isère. Il intègre également un calculateur d'itinéraire multimodal. Ce site est alimenté par les autorités organisatrices de transports urbains de l'Isère et le Département.

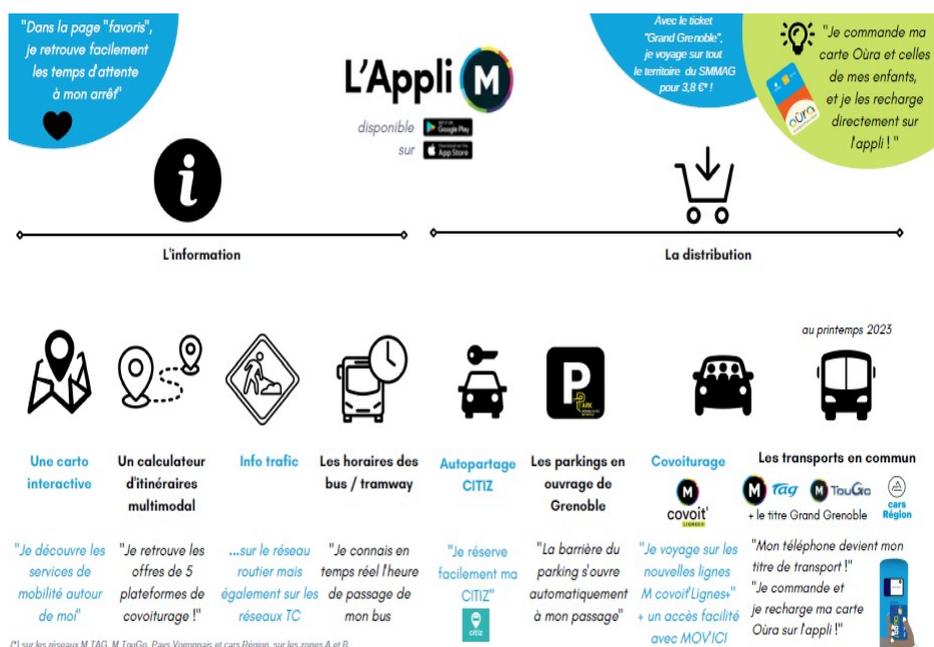
La centrale de mobilité en temps réel initiée par le Département, appelé également « Itinisère + » consiste à fournir une meilleure information sur les conditions de déplacement, à apporter une aide aux usagers sur leur stratégie individuelle de déplacement (service interactifs tels que l'information en temps réel au point d'arrêt de transport...), à apporter des services pour une organisation plus durable des déplacements (conseils à l'utilisateur). Elle a été mise en service en mai 2015, avec notamment la mise en place d'une centrale d'appel multimodale, l'évolution du site internet Itinisère en « Itinisère + » donnant du temps réel, ainsi que l'ouverture d'une plateforme open data permettant à tout citoyen d'accéder aux données horaires des réseaux partenaires.

L'investissement est pris en charge intégralement par le Département et est aujourd'hui estimé à 12,7 millions d'euros sur 10 ans.

En 2016, l'information multimodale a été renforcée avec la mise en place de l'information en temps réel aux arrêts sur le territoire tant pour les lignes du Pays Voironnais que les lignes TransIsère (Cars Région Isère désormais)

En 2020, afin de toujours mieux accompagner les habitants et salariés vers de nouvelles solutions de mobilités privilégiant les déplacements alternatifs à l'autosolisme, le Pays Voironnais, au sein du SMMAG, a continué de travailler sur le projet de « Pass'Mobilité ».

Pour rappel, l'objectif est de mettre en œuvre une plateforme publique de gestion des mobilités. Ce dispositif doit être capable de fédérer l'ensemble des outils d'information et de distribution des services de mobilité du territoire, sur une seule et unique plateforme. L'utilisateur pourra organiser ses déplacements depuis un compte unique pour l'ensemble des services de mobilité, de l'inscription jusqu'à la facturation et le service après-vente, simplifiant le parcours clients puisque tous les services seront disponibles une seule application.



En 2021, les services suivants ont été intégrés dans l'appli M :

- Park GAM (parking sur le territoire de la Métropole),
- CITIZ, opérateur d'autopartage,
- M covoit' Lignes+ (parcours passagers uniquement).

D'autres opérateurs, type Mov'Ici ont eu une intégration partielle grâce à la mise en œuvre du compte unique.

L'application M – Mobilités Services a fusionné début 2024 avec l'application Pass'Mobilités et intègre désormais dans ses services tous les transports en commun du territoire du SMMAG. La nouvelle application Pass'Mobilités pourra encore s'enrichir au fil du temps avec l'intégration de nouveaux services

### **Titre de transport multimodal**

En février 2020, un nouveau titre de transport à été créé : le titre unité « Grand Grenoble ».

Disponible uniquement sur l'application mobile Pass Mobilité (et uniquement sur l' Appli M depuis 2024) et d'un coût de 3,80€, ce titre permet de voyager sur les réseaux de transports du Pays Voironnais, du Grésivaudan, du Département de l'Isère, et de la TAG.

Le titre Grand Grenoble reste confidentiel mais c'est une première pierre au souhait d'harmonisation tarifaire sur le territoire du SMMAG dès 2024.

### **Le Plan de Mobilité du SMMAG et ses interactions avec le Pays Voironnais**

Depuis 2022, au regard de la loi d'orientation des mobilités, le SMMAG a lancé l'élaboration de son Plan de Mobilité, sur son ressort territorial en tant qu'Autorité Organisatrice des Mobilités (Métropole et Grésivaudan).

Au delà de l'obligation légale, l'élaboration de ce plan est également l'opportunité d'ajuster le plan d'actions pour tenir compte du nouveau contexte et répondre aux nouveaux défis apparus depuis 2020. En matière de mobilité, le contexte actuel est marqué par l'accentuation des enjeux économiques et sociaux, avec la hausse du coût des énergies, ainsi que par les incidences de la crise sanitaire. Certaines évolutions sociétales ont été accélérées par la pandémie et sont désormais bien ancrées dans les comportements : c'est le cas notamment de l'essor des mobilités actives et en particulier de la forte croissance des déplacements à vélo, du développement du télétravail et du e-commerce.

Le SMMAG étant AOM sur les territoires de la Métropole grenobloise et du Grésivaudan, les actions du futur Plan de Mobilité seront réglementairement prescrites sur ce territoire. Néanmoins, le bassin de mobilité des personnes et des marchandises dépassant largement ce périmètre, le diagnostic et la stratégie de ce PDM prennent en compte les interactions avec les territoires limitrophes du SMMAG, à l'échelle des 11 EPCI du Sud Isère. Ces éléments ont été particulièrement approfondis pour le territoire du Pays Voironnais, en lien avec le transfert de la compétence voiture partagée au SMMAG depuis 2020.

En 2023, le travail du PDM s'est poursuivi, via notamment l'Agence d'Urbanisme de la région Grenobloise qui a été mandatée pour travailler sur le diagnostic et sur les propositions de scénarii de plan d'actions. Les réflexions ont été menées au niveau politique et technique.

Il est prévu en 2024 un travail sur les scénarii de plans d'actions, et le lancement de la concertation grand public.

## **Logistique urbaine**

Conformément au Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et en application de la feuille de route politique du Pays Voironnais, des actions relatives à la logistique urbaine ont été définies (renforcement de l'intermodalité et développement du covoiturage, optimisation du transport de marchandises, conversion des flottes tant pour les entreprises du territoire que pour les habitants ou pour les véhicules nécessaires aux services publics).

La logistique urbaine, c'est l'ensemble des activités qui optimisent les mouvements de marchandises (transport et stockage) dans les villes et apportent des réponses innovantes aux demandes de l'économie locale et des habitants.

Les enjeux peuvent être répartis en trois catégories principales :

- enjeux environnementaux : qualité de l'air, bruit, émission de CO2, congestion
- enjeux sociaux : qualité de vie, apaiser les conflits d'usagers de la voirie, sécurité routière, valorisation des métiers et des conditions de travail
- enjeux économiques : attractivité des territoires (dynamiser le secteur économique en améliorant l'organisation logistique, et contribuer à améliorer la performance des acteurs économiques de la logistique)

Pour ce faire, il existe de nombreux leviers d'actions à la disposition des collectivités :

- planification urbaine,
- politique foncière : par exemple réserver du foncier pour des espaces logistiques de proximité,
- cadre réglementaire : arrêtés de stationnement, de circulation
- actions incitatives : promotion du renouvellement de flottes de véhicules en faveur de véhicules propres, ...
- aide à l'innovation.

Le programme Interlud (financement CEE) est porté par l'Ademe, le Cerema, la CGI, Logistic Low Carbon et Rozo. Chacun de ces partenaires a un rôle :

- Cerema : sensibilisation formation et accompagnement des collectivités
- Logistic Low Carbon : sensibilisation formation et accompagnement des acteurs économiques et leurs représentants
- Ademe : présidence du comité de pilotage : apport méthodologique et

technique, communication.

Il vise au déploiement de démarches d'engagement volontaires des collectivités et des acteurs économiques pour la logistique urbaine et prévoit :

- d'informer, sensibiliser et accompagner les collectivités et les opérateurs économiques sur la thématique de la logistique urbaine durable,
- de favoriser la participation des acteurs privés dans le cadre de démarches d'engagement volontaire en faveur de la logistique urbaine « chartes logistiques urbaines » et les faire dialoguer avec les acteurs publics
- de structurer les filières économiques et leurs représentations dans les territoires.

Suite à l'accord politique de fin 2021 sur le fait de s'inscrire dans cette démarche, et au-delà des actions déjà en place, une étude a été menée et présentée aux élus de la Commission Transition Ecologique en 2023, visant à établir un diagnostic sur le territoire du Pays Voironnais :

- Réaliser un diagnostic des flux de marchandises et des lieux logistiques,
- Réaliser du benchmark sur d'autres territoires,
- Émettre des propositions de solutions applicables au territoire,
- Concerter les acteurs locaux,
- Définir et formaliser les stratégies et le plan d'actions,
- Rédiger la charte.

Le rendu a été fait auprès des élus des Commissions Transition Écologique et Développement Économique du Pays Voironnais

En 2024 est prévue la concertation avec les acteurs économiques et élus du territoire en vue d'établir un plan d'actions.

# 3

LES ACTIONS ET PROJETS 2023

ET LES PERSPECTIVES 2024

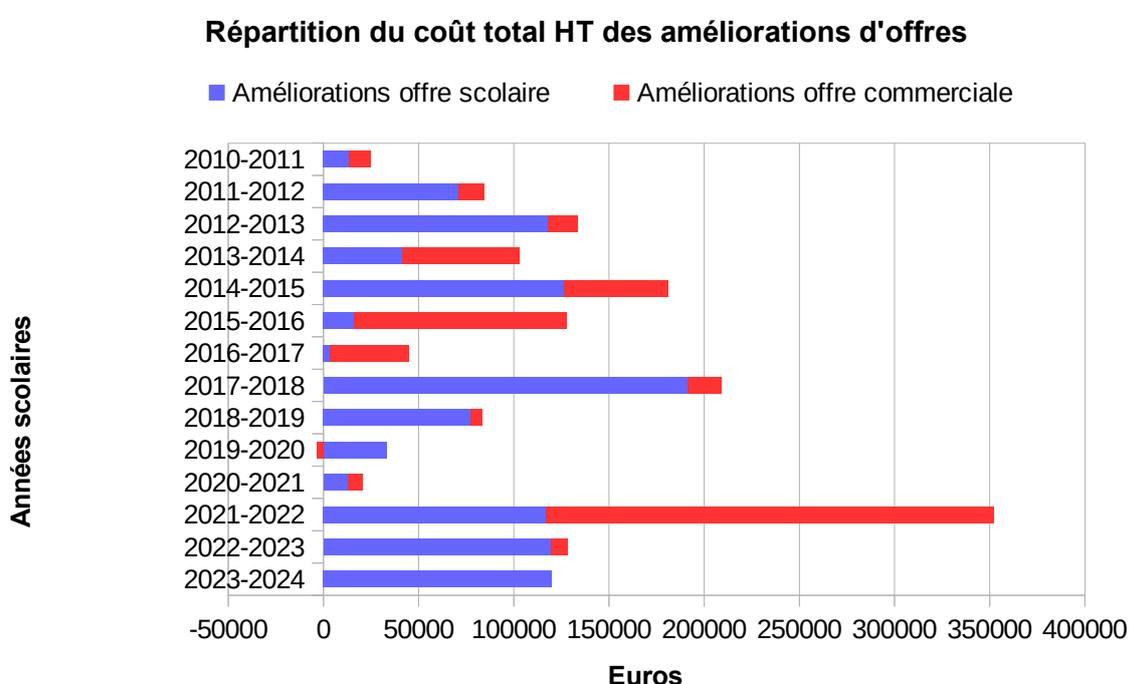
DE LA POLITIQUE DES MOBILITÉS



## PARTIE 3 – LES ACTIONS ET PROJETS 2023 ET LES PERSPECTIVES 2024 DE LA POLITIQUE DES MOBILITES

Les actions et les projets concernant le réseau de transport en 2023

### Améliorations du réseau de transport en 2023



Il n'a pas été apporté de modification majeure au réseau sur l'année 2023/24 :

Les modifications des itinéraires et horaires de lignes desservant le secteur Divercité ont été maintenues jusqu'en mai 2024.

26 lignes du Pays Voironnais ont ainsi été adaptées. L'impact est de l'ordre de 120 000 € HT environ en année pleine pour 2023.

Quelques adaptations sur des lignes scolaires ont également été réalisées en 2023.

Le Pays Voironnais a également maintenu en 2023 le plan de transport adapté (PTA) acté depuis le 3 octobre 2022 en raison de la pénurie des conducteurs, sur les services et lignes scolaires.

Cela a consisté à regrouper la desserte de deux lignes avec un seul véhicule, de plus grande capacité permettant aux usagers et à fortiori au public scolaire d'être transportés. Comme le transport dure plus longtemps, les horaires ont été modifiés de quelques minutes pour couvrir l'ensemble des arrêts et permettre aux élèves d'arriver à l'heure aux établissements scolaires.

## **La préparation de la nouvelle contractualisation concernant le réseau de transports pour 2025**

L'année 2023 a permis la réalisation d'un diagnostic complet du réseau actuel, dont les marchés sont en vigueur depuis le 01/09/2017. Cela est passé par une analyse interne, des études par des prestataires extérieurs ainsi que la consultation des acteurs qui font le réseau. La phase de concertation avec ces acteurs a été réalisée au premier semestre : communes, comité des partenaires, conseil de développement, entreprises de Centr'Alp, usagers et non-usagers du réseau de transport en commun ont été consultés.

Trois études ont été effectuées par des prestataires extérieurs :

- clôture de l'étude de SETEC, entamée début 2022, dont l'objectif était de définir la stratégie de transition énergétique pour la flotte de véhicules du réseau de transports en commun du Pays Voironnais ;

- étude d'opportunité d'achat des véhicules utilisés à 100 % (les 14 autobus du réseau urbain – lignes 1, 2, 3 et 4 – ainsi que les 6 autocars des lignes A et W) par le Pays Voironnais, lorsque ceux-ci seront renouvelés par des véhicules à faibles émissions ;

- audit global des marchés d'exploitation des lignes de transports en cours ainsi que du fonctionnement du service Mobilités en charge des transports en commun, avec proposition de scénarios pour le mode de gestion du futur réseau de transports du Pays Voironnais.

Ce diagnostic exhaustif a permis au service Mobilités de faire un état des lieux objectif et actualisé du fonctionnement du réseau et de sa gestion. Une étape indispensable et préalable au travail qui a commencé à être effectué sur l'offre du futur réseau de transports publics.

Enfin, en 2023, la décision a été prise de rejoindre le système billettique du SMMAG ; le système du Pays Voironnais étant en « fin de vie » et obsolète. Le transfert sur le nouvel équipement est programmé pour juillet 2025.

En 2024, les réflexions vont se poursuivre sur l'offre de transport à mettre en œuvre à horizon 2025. Il a également été décidé de prolonger les marchés actuels d'un an et quatre mois, reportant leur échéance au 31 décembre 2025. Plusieurs études sont également menées, par des prestataires experts (études techniques pour la mise en œuvre de la transition énergétique de la flotte de véhicules et du dépôt urbain) dépôt), mais aussi en interne (modification de la grille tarifaire notamment). Les réflexions sont engagées sur des sujets liés au x modes de gestion et à astrégie générale : le transfert de la compétence transports en commun au Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise (SMMAG) ; la stratégie de transition énergétique ; la future forme contractuelle des futurs marchés transports et la façon de les financer. Les décisions sur ces sujets seront prises en cours d'année.

Enfin, la fin de l'année sera notamment consacrée à la rédaction des cahiers des charges pour les marchés du futur réseau de transports en commun

L'entrée en vigueur du futur réseau de transports est prévue pour le 1er janvier 2026. En début d'année 2025, la réforme de la grille tarifaire sera appliquée. Le nouveau système billettique sera déployé au premier semestre. Enfin, courant 2025, se tiendra la phase décisive de consultation des entreprises pour la mise en marche des futurs marchés transports.

## **Les actions et les projets concernant la voiture partagée en 2023**

### **Les services M covoit du SMMAG**

La poursuite du développement des différents services M covoit a été menée toute l'année 2023 (cf partie I)

### **Le développement des P+R dans le Pays Voironnais par le SMMAG :**

Les réflexions en 2023 ont porté sur les projets suivants :

- Projet de P+R de Mauvernay (La Buisse) : poursuite des études environnementales,
- Projet de P+R de l'Arsenal (Chirens) avec la poursuite des échanges avec le Département de l'Isère sur les éléments techniques du projet

- P+R de Champfeuillet : suite au constat de surcharge de ce parking depuis l'arrivée de la X02 en septembre 2022, des études ont été lancées pour projeter une extension.

### **Les services d'autopartage du SMMAG études 2023 et perspectives 2024 :**

Les projets de places d'autopartage à l'étude pour 2024 concernant le Pays Voironnais sont les suivantes :

- Voreppe (1 place en électrique créée sur une place existante)
- Tullins (0 place existante) : 1 à 2 emplacements sont à l'étude. Une enquête a été réalisée
- Coublevie (0 place existante) une enquête auprès des habitants est en cours
- Rives : une rencontre entre l'opérateur Citiz et la commune est envisagée.
- De nouvelles implantations de voitures sur Voiron sont également en cours.

Enfin, il y a une étude en cours avec l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise pour déterminer les zones à fort potentiels pour implanter des voitures en autopartage. 7 élus des zones peu denses du Pays Voironnais vont participer à un groupe de travail sur le sujet.

## **Les actions 2023 de la politique du cycle**

### **Le service vélo solidaire**

Le service vélo solidaire a été créé en 2019 et depuis il monte en puissance. L'objectif est d'avoir une offre de location de vélo (à assistance électrique ou musculaire) pour les personnes en situation d'insertion professionnelle : recherche d'emploi, contrat court, etc.

Les tarifs de location ont évolué depuis 2022 afin de faciliter l'accès à ce service.

Formule	Tarif 2019-2021	Tarif 2022
VÉLO CLASSIQUE		
1 jour	1,5 €	
1 semaine	5 €	
1 mois	15 €	

VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (VAE)		
1 jour	3 €	2 €
1 semaine	12,5 €	8,5 €
1 mois	35 €	25 €

C'est un service plébiscité par les utilisateurs, qui remplit son rôle depuis 2019 :

Tableau bilan activité Vélosolidaire - 2019	
Nombres d'utilisateurs	25
Recettes annuelles	1907,50€
Nombres de jours de location	1532
Flotte de VAE	10

Tableau bilan activité Vélosolidaire - 2020	
Nombres d'utilisateurs	31
Recettes annuelles	2100,50€
Nombres de jours de location	2928
Flotte de vélos	16 (2 musculaires)

Tableau bilan activité Vélosolidaire - 2021	
Nombres d'utilisateurs	37
Âge moyen des utilisateurs	27,5 ans
Recettes annuelles	4055€
Nombres de jours de location	3184
Flotte de vélos	16 (2 musculaires)

Tableau bilan activité Vélosolidaire - 2022	
Nombres d'utilisateurs	42
Âge moyen des utilisateurs	27 ans
Recettes annuelles	3643€
Nombres de jours de location	4812
Flotte de vélos	21 (2 musculaires)

Tableau bilan activité Vélosolidaire - 2023	
Nombres d'utilisateurs	57
Âge moyen des utilisateurs	37 ans
Recettes annuelles	4025 €
Nombres de jours de location	6135
Flotte de vélos	52 (2 musculaires)

Les locations poursuivent leur augmentation. Les recettes de ces locations sont conservées par l'opérateur afin de réinvestir dans du matériel proposé aux clients (équipements de sécurité complémentaires, capes, gants, siège enfant...).

Le montant de la prestation de gestion du service pour Adéquation est depuis 2019, d'environ 11 000€ TTC par an. Le montant de la maintenance préventive s'élève à 195 € par VAE/an.

29 nouveaux VAE sont venus compléter la flotte de vélos en 2023

La communication sur le service reste nécessaire en continu tant par l'opérateur (animations, ateliers découverte, outils spécifiques réseaux sociaux, tutoriels, supports de communication de l'opérateur) que par le Pays Voironnais (communication grand public).

### **Stationnement vélo et intermodalité**

Des consignes vélos ont été implantées sur les principaux Pôle d'Echanges Multimodaux (PEM) du territoire :

- P+R Bièvre Dauphine- 18 places

- Halte Ferroviaire de Réaumont-St Cassien- 18 places

- Arrêt Gay Giratoire- 20 places

- P+R de Champfeuillet – 20 places

Seules les consignes de Bièvre Dauphine et de Réaumont-St Cassien sont fonctionnelles en 2023.

Les tarifs et les modalités de réservation ne diffèrent pas des années précédentes (Agence Mobilité).

### **« SAVOIR ROULER A VELO »**

Le Pays Voironnais a saisi le lancement du programme Génération Vélo porté par la FUB et SOFUB qui finance à 50% le Savoir Rouler à Vélo sur les territoires pour mettre en œuvre une phase test de Février à Juin avec l'accompagnement de 12 classes (CM1/CM2 et CM2) volontaires.

Il s'agit d'interventions assurées par des moniteurs certifiés de l'entreprise Natura Vélo et gratuites pour les écoles.

Une intervention se compose de 6 séances de 3h structurée autour de 3 blocs d'apprentissage:

bloc 1: Savoir pédaler-maitrise du vélo

bloc 2: Savoir circuler - Rouler en groupe et découvrir le code de la route

bloc 3: Savoir rouler: Rouler en groupe sur la voie publique puis rouler en autonomie

Suite à la réussite de cette action et de l'enthousiasme des écoles, l'action a été réitérée sur l'année scolaire 2023-2024 avec l'accompagnement de 30 classes (10 classes par trimestre).

### **Les infrastructures cyclables en 2023**

La politique vélo du Pays Voironnais a été marqué, en 2023, par le lancement de marchés à accord-cadre structurants pour l'aménagement prochain des pistes cyclables, à savoir :

- Un marché de Maitrise d'œuvre d'une durée de 4 ans sur l'ensemble du schéma vélo
- Un marché de travaux d'une durée de 4 ans sur l'ensemble du schéma vélo
- Un marché de géomètre et topographie qui sera notifié en 2024.

En parallèle, des études de maîtrise d'œuvre se poursuivent sur des tronçons à Voreppe (RD 1075, Pont de Fontanieu) et à Centr'Alp (Rue Bergès, rue de l'Eygala). Les travaux étant programmés sur l'année 2024.

Une expérimentation a également été menée sur la commune de St Jean de Moirans, itinéraire 6. Celle-ci n'a pas abouti.

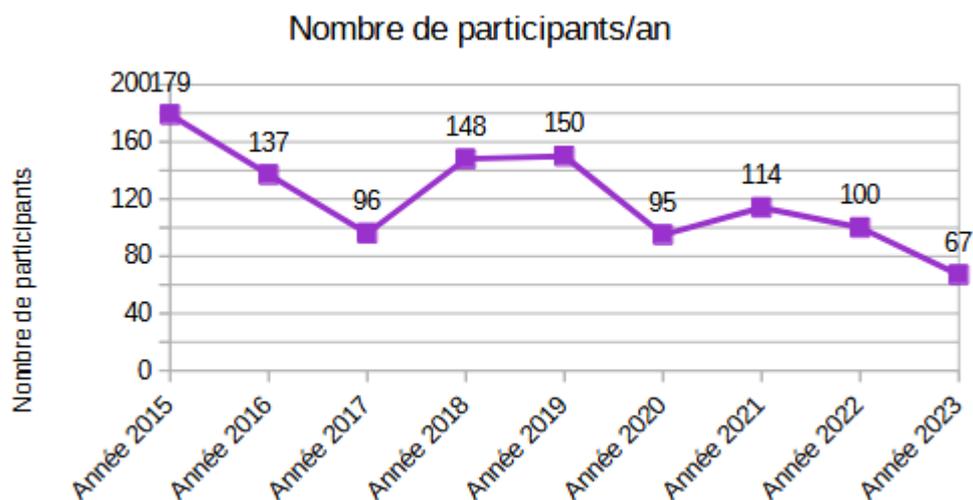
## La promotion et la planification concernant les mobilités douces en 2023

### Challenge mobilité

Le challenge mobilité est un évènement organisé par la Région AURA depuis 2011. L'objectif est de permettre aux établissements d'inciter leurs salariés à venir au travail autrement qu'en voiture individuelle ce jour-là. Pour cela, la Région propose un évènement clef en main de promotion, de sensibilisation et d'animation autour de la mobilité. Le Pays Voironnais participe depuis 2015 à cet évènement via des animations au sein de la structure.

Ainsi depuis 2015, chaque années les agents du Pays Voironnais sont invités à remplir leur questionnaire pour indiquer combien de kilomètres ils ont parcouru ce jour et avec quel(s) moyen(s) de transport (autre que l'auto-solisme). La participation et l'engagement a pu varier selon les années.

Globalement, on observe en 2023 une diminution de la participation des agents.



## **Plans de mobilité**

Depuis août 2015, la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (TECV) rend obligatoire au 1er Janvier 2018 la mise en œuvre d'un plan de mobilité pour tous les établissements de plus de 100 salariés sur un même site.

En 2019, la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) est venue modifier la loi TECV. Les plans de mobilités sont remplacés par l'obligation d'intégrer les questions de mobilités dans les négociations annuelles obligatoires.

### INTERNE

Le Pays Voironnais s'est doté en janvier 2019 d'un plan de mobilité. Le diagnostic établi en amont a permis de définir 21 actions :

Actions transversales :

- Définir une politique de déploiement et d'utilisation des outils de travail à distance
- Mettre en place un cadre pour le télétravail au Pays Voironnais
- Optimiser les temps de travail sur sites distants du Pays Voironnais
- Animer pour soutenir les pratiques de mobilité durable
- Former pour acquérir les bons réflexes

Déplacements professionnels :

- Optimiser le parc de véhicules de service en retrouvant de la disponibilité de réservation
- Définir, maintenir et appliquer une procédure d'analyse du besoin pour l'achat des véhicules
- Intégrer à part entière le vélo dans les ressources mobilité de la collectivité
- Organiser le stationnement des véhicules devant le Quartz (site principal)
- Mettre à disposition des fiches itinéraires entre sites du PV
- Mettre à disposition des titres de transport prépayés pour les déplacements professionnels
- Prévoir le covoiturage et les modes alternatifs à la voiture dans les invitations aux réunions
- Réaliser du covoiturage avec les véhicules de service du Pays Voironnais

Déplacements domicile-travail :

- Assouplir à la marge les horaires de travail
- Proposer des lieux de stationnement vélo sur chaque site
- Redéfinir les règles de stationnement des véhicules personnels aux Tisserands
- Inciter financièrement à la pratique des mobilités durables
- Proposer des vélos à la location pour les agents
- Donner aux agents les clefs pour la pratique du covoiturage
- Organiser les règles de remisage à domicile des VAE de service
- Coacher les agents avec du Conseil en Mobilité

L'ensemble de ces actions font donc l'objet de formations, de campagnes de communication, d'adaptation de l'organisation du temps de travail (télétravail, etc.), ou d'actions concrètes (achat de vélo de service, véhicules électriques, etc.)

Ce plan de mobilité nécessitera d'être évalué en 2024

## EXTERNE

Le Pays Voironnais a aussi cherché à accompagner les entreprises de la zone d'activité de Centr'Alp dans leur démarche de plan de mobilité. Pour cela des contrats ont été signés entre la collectivité et les entreprises volontaires (Pomagalski, Rossignol, Automatique et Industrie, etc.).

En 2021, 11 contrats étaient encore en cours, dont 9 ont été signés en 2018 et 2 en 2019.

Ce contrat définit les engagements des signataires concernant la mise en œuvre et la promotion d'un plan de mobilité afin de favoriser l'utilisation des modes alternatifs à la voiture individuelle.

Les entreprises s'engagent ainsi à :

- Désigner un référent, chargé du Plan de Mobilité et interlocuteur du Pays Voironnais,
- Transmettre au Pays Voironnais leurs Plans de Mobilité, la fiche de synthèse et les plans d'actions permettant de déclencher les services offerts par le Pays Voironnais (kit services),
- Relayer auprès de ses salariés les informations adressées par le Pays Voironnais et ses partenaires, relatives aux services de mobilité,

- Participer aux groupes d'échanges d'expérience qui rassemblent les référents mobilité,
- Participer au Challenge Mobilité organisé par la Région Auvergne Rhône Alpes et monter deux animations mobilité par an,
- Évaluer son Plan de Mobilité et transmettre au Pays Voironnais le résultat de l'évaluation.

En parallèle le Pays Voironnais s'est engagé à mettre à la disposition de l'entreprise :

- Le kit Méthode
  - le guide d'élaboration du Plan de Mobilité et sa fiche de synthèse
  - deux sessions collectives de formation au Plan de Mobilité
  - une base de données de fiches Actions types
  - l'organisation de deux réunions annuelles de partage d'expérience Plan de Mobilité
- Le kit Service (selon les thèmes traités par le plan de mobilité de l'entreprise) :
  - Information multimodale:
    - Point Info Mobilité : stand en entreprise
    - Conseil individuel en Mobilité, en face à face ou dématérialisé: réponses individualisées en prenant en compte le programme d'activité de l'utilisateur
    - Fiche d'accès à l'entreprise
  - Transport en commun:
    - 20 titres de bus Pays Voironnais gratuits
    - 1 mois d'abonnement nominatif gratuit au réseau PV pour l'achat d'1 mois d'abonnement TER
  - Vélo:
    - prêt de 3 Vélos à Assistance Électrique de 2 semaines
    - 1 remise en selle
    - kits de sécurité
  - Voiture partagée
    - kits d'auto stoppeur
    - Baptême en Auto Stop

- Un speed dating covoiturage

La crise sanitaire a eu pour effet de reléguer au second plan les enjeux de mobilité dans de nombreuses entreprises, aussi ces questions ont été mises à l'arrêt un certain temps. Aujourd'hui les échanges reprennent afin de définir la meilleure collaboration possible entre les entreprises et le Pays Voironnais.

Ainsi, en 2022, le Pays Voironnais a lancé une consultation visant à redynamiser les enjeux mobilités en entreprises. Un outil de diagnostic à destination des entreprises reste à mettre en place.

### **Communication et évènementiel en 2023**

Le Pays Voironnais a pu s'associer, depuis de nombreuses années, à des acteurs locaux afin de créer des animations et évènements autour du vélo.

Ainsi en 2023, c'est le Pays Voironnais a participé ou organisé les actions suivantes:

- La Fête du vélo à Voiron
- Le concours des écoles éco-mobiles suivi de la remise de plaques à toutes les écoles lors d'un atelier
- Fête du vélo du lac de Paladru
- La semaine de la mobilité en septembre
- Cyclistes brillez en octobre

Ces journées sont autant d'opportunités de mettre en avant les progrès faits sur la politique cyclable, notamment depuis la mise en place du schéma cycle.

### **Prospective 2024 de la politique cycle**

#### **Les services vélo en 2024**

Les services vélo du Pays Voironnais ont été transférés au SMMAG à partir de Janvier 2024.

Les services Mvélo+ seront donc déployés sur le Pays Voironnais, à savoir :

- Un service de location de vélo tout public
- Un service de stationnement de vélo sécurisé résidentiel
- Des animations vélo et notamment la Fêtes du Vélo
- Des test VAE dans les communes

Les actions mises en places par le Pays Voironnais seront reconduites par le SMMAG :

- Le Savoir Rouler à Vélo
- Les animations comme le concours des écoles ou cyclistes brillez
- Le service de vélo solidaire
- Le stationnement vélo dans les PEM

**Estimation des budgets nécessaires pour le transfert de la compétence Service vélo au SMMAG.**

	Descriptif	Dépenses Investissement	Dotation
STATIONNEMENT	Achat de 2 consignes vélos	83000	
	Raccordement des consignes et contrôle d'accès	40000	
	Plateforme	15000	
	Achats fournitures, accessoires	4000	
	Maintenance des consignes à vélos		
	Acquisition du local		500000
	Études liées à l'acquisition		50000
SERVICE LOCATION VELO	Achats vélo et VAE		77000
	Participation au fonctionnement du marché M Vélo + (clé de répartition poids de population		220 000 €
AIDE A L'ACHAT DE VELO ET VAE			50000

DIVERSES ANIMATIONS			
COMMUNICATION			
SAVOIR ROULER A VELO		28000	
TRANSFERT MARCHES	Marché Vélo Solidaire avec Adéquation	31400	
CONVENTIONS	La Recyclette Voironnaise	2000	
TOTAUX		143400	160000

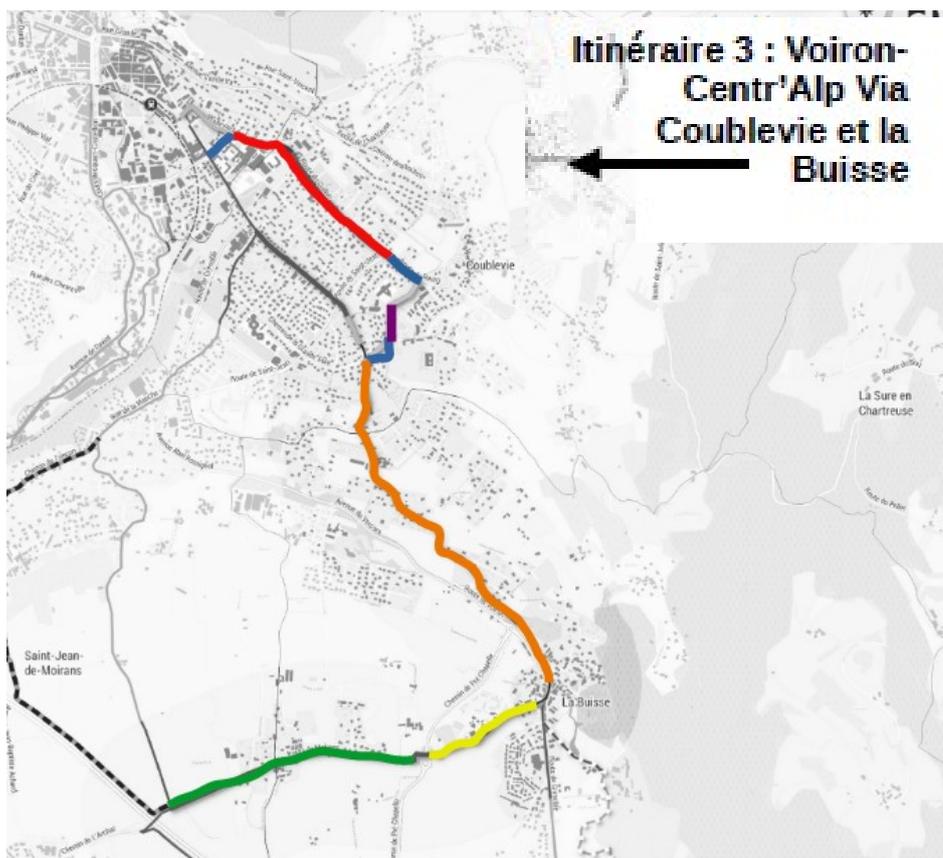
---

### **Les projets d'infrastructures cyclables en 2024**

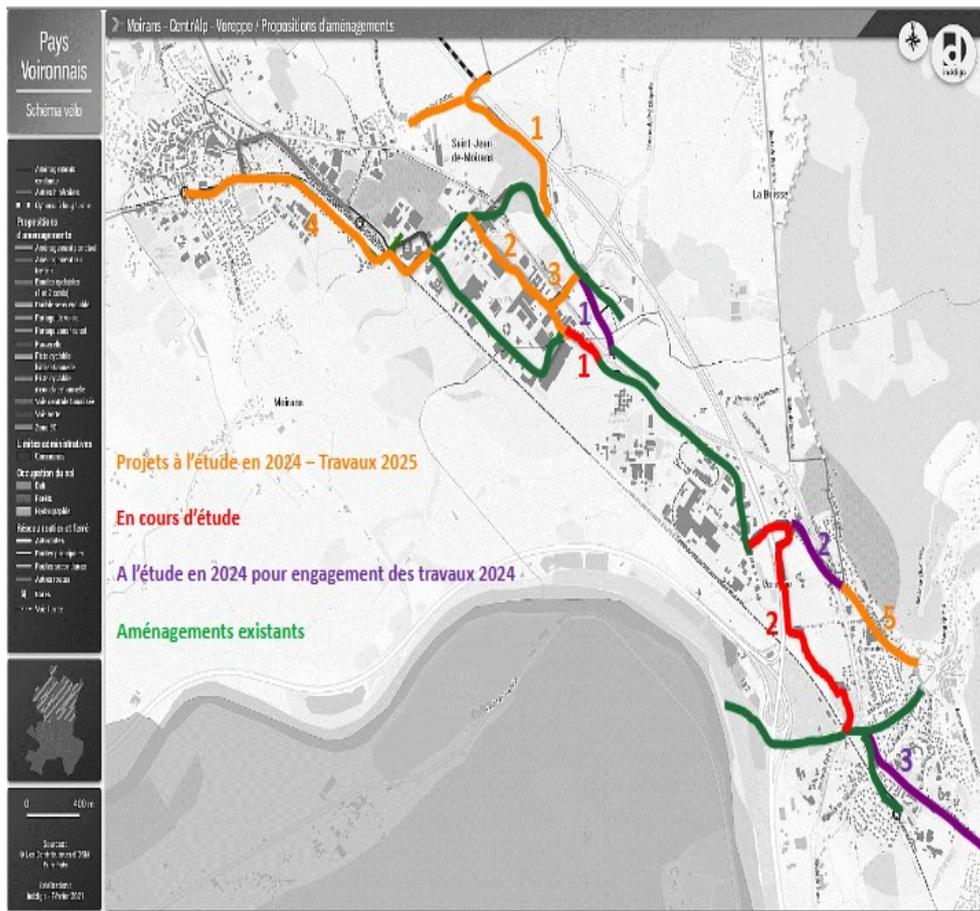
Doté d'un marché de travaux et d'un marché de Maîtrise d'œuvre, le Pays Voironnais, pourra, en 2024, engager près de 4 000 000 d'euros.

Les itinéraires 3 (Voiron-Centr'Alp par Coublevie) et 7 (Moirans Voreppe par Centr'Alp) sont la priorité.

Sur l'itinéraire 3, les travaux sur Coublevie, en lien avec le projet de Coeur de Ville seront engagés jusqu'à la connexion avec la Buisse. Toutes les sections de cet itinéraire seront mis à l'étude afin d'envisager une finalisation complète de la liaison en 2025.



Comme sur l'itinéraire 3, l'ensemble des sections seront mises en étude sur l'itinéraire 6 avec une finalisation de l'itinéraire également prévue pour 2025.



Des sections seront également mises à l'étude en 2024 :

- L'itinéraire Tullins-Moirans
- Le passage inférieur RD1085
- La Croix Bayard
- L'avenue Kofler et Tardy à Voiron

## Annexes

**TRANSPORT : liste des 421 quais accessibles desservis du Pays  
Voiironnais fin 2023**

Commune	Arret	Nb de quais / nb d'abris
Bilieu	Village	2 quais / 3 abris
Bilieu	Chantaret	2 quais / 1 abri
Bilieu	Route de Charavines	2 quais / 1 abri
Bilieu	Les Maures	2 quais / 1 abri
Charancieu	Centre	2 quais / 1 abri
Charancieu	Zone d'activités	2 quais / 1 abri
Charnècles	Ferme Bourdis	2 quais / 1 abri
Charnècles	Place	2 quais / 1 abri
Charnècles	Mairie	2 quais / 1 abri
Charnècles	Les Rivoires	3 quais / 2 abris
Charnècles	Lézardières/pont autoroute	2 quais / 1 abri
Chirens	Village	2 quais / 1 abri
Chirens	l'Arsenal	2 quais / 1 abri
Chirens	Le Gayet	2 quais / 1 abri
Charavines	Office du tourisme	2 quais / 1 abri
Charavines	Place du marché	2 quais / 1 abri
Charavines	Gare	2 quais / 1 abri
Chirens	Le Fagot	2 quais / 2 abris
Chirens	Plateforme Collège	10 quais / abris doubles
Coublevie	Collège Plan Menu	2 quais / 1 abri
Coublevie	Parking Plan Menu	2 quais / 2 abris
Coublevie	Route de la Buisse	1 quai / 1 abri
Coublevie	Place du 19 mars 1962	2 quais / 1 abri
Coublevie	Les Noyers	1 quai / 1 abri
Coublevie	Rte de St Jean	1 quai
Coublevie	Place Brochier	2 quais
Coublevie	Plate forme collège Plan Menu	9 quais / 1 abri
Coublevie	Ecole Primaire Du Bérard	1 quai
Coublevie	Mairie	2 quais / 1 abri
Coublevie	Hôpital Maison de retraite	1 quai / 1 abri
Coublevie	Croix Bayard	2 quais
Coublevie	MFR Dalmassiere	2 quais / 1 abri
Coublevie	Impasse Des Oiseaux	2 quais
La Buisse	Ecoles	1 quai / 1 abri double
La Buisse	Afiph	2 quais / 1 abri
La Buisse	Place	2 quais / 2 abris
La Buisse	Ressourcerie	2 quais / 1 abri
La Buisse	Le Gay Giratoire	2 quais dt 1 double / 3 abris
La Murette	Village	2 quais / 1 abri
La Murette	Le Paysan	2 quais / 1 abri
La Murette	La Couratière	2 quais / 1 abri
Les Villages du lac de Paladru	Les Allex	2 quais / 1 abri
Les Villages du lac de Paladru	Place St Christophe	2 quais / 1 abri
Les Villages du Lac de Paladru	Village	2 quais / 1 abri
Les Villages du Lac de Paladru	Stade	2 quais / 2 abris
Les Villages du Lac de Paladru	Calatrin	2 quais
Massieu	La Côte d'Ainan	2 quais / 1 abri
Massieu	Village	1 quai double / 1 abri
Massieu	La Sarra	2 quais
Merlas	Village	2 quais / 1 abri
Moirans	Parc de la Grille	1 quai

Moirans	St Jacques	2 quais / 1 abri
Moirans	Rue des Ouvriers Papetiers	1 quai
Moirans	Rue de la République	1 quai
Moirans	Thales Trixell	2 quais/ 1 abri
Moirans	Boulodrome	1 quai
Moirans	Chalet	2 quais / 2 abris
Moirans	Espace Jail	1 quai
Moirans	Rue du 8 Mai 1945	1 quai / 1 abri
Moirans	Médiathèque	1 quai
Moirans	Place gauthier	1 quai
Moirans	Av louis Moyroud	2 quais
Moirans	Chemin de la violette	2 quais
Moirans	Les Balmes	2 quais / 1 abri
Moirans	Chorot Pompiers	2 quais / 1 abri
Moirans	Novespace Pommarin	2 quais
Moirans	Schneider	2 quais
Moirans	Rue de la Coste	1 quai
Moirans	Schneider	2 quais
Moirans	Lycée Pierre Beghin	2 quais / 1 abri
Montferrat	Eglise	2 quais
Montferrat	Veronnière	2 quais
Montferrat	Musée	2 quais / 1 abri double
Rives	Place Brochier	2 quais/ 1 abri double
Rives	Allimand	2 quais / 1 abri
Rives	P+R Bièvre Dauphine	2 quais / 2 abris
Rives	Place de la Libération	2 quais / 1 abri
Rives	Gare SNCF	2 quais / 2 abris
Rives	Levatel/Ecoles/stade	2 quais
Rives	Clos Juvin	2 quais
Rives	Plate forme college R Desnos	8 quais/ 6 abris
St Aupre	Village	2 quais / 1 abri
St Blaise du Buis	La Ravignhouse	2 quais / 1 abri
St Blaise du Buis	Cimetière	1 quai / 1 abri
St Blaise du Buis	ZA le Talamud	2 quais
St Bueil	La Roche	2 quais / 2 abris
St Bueil	RD82	2 quais / 2 abris
St Cassien	Le Royer	2 quais / 1 abri double
St Cassien	Eglise	2 quais
St Etienne-de-Crossey	Le Perrin	2 quais
St Etienne-de-Crossey	Les Reynauds	2 quais / 1 abri
St Etienne-de-Crossey	Village	2 quais / 1 abri
St Geoire en Valdaine	Place Chaffardière	1 quai / 1 abri
St Geoire-en-Valdaine	Ecole la Lambertière	1 quai
St Geoire-en-Valdaine	Hôpital	2 quais
St Geoire en Valdaine	Ecole Plampalais	2 quais / 1 abri
St Geoire en Valdaine	Champet	2 quais
St Geoire en Valdaine	Cotagon	1 quai/1 abri
St Geoire en Valdaine	La pâle	2 quais
St Nicolas de Macherin	Place	1 quai / 1 abri
St Jean-de-Moirans	Marché aux Cerises	2 quais / 2 abris
St Jean-de-Moirans	La Patinière	2 quais / 1 abri

St Jean-de-Moirans	L'Archat	2 quais / 2 abris
St Jean-de-Moirans	Place	1 quai double / 2 abris
St Jean-de-Moirans	Colombinière	1 quai / 1 abri
St Jean -de-Moirans	Plan Menu Rd1075	2 quais / 1 abri
St Jean-de-Moirans	La Manche	2 quais / 1 abri
St Jean-de-Moirans	Le Trincon	2 quais / 1 abri
La Sûre en Chartreuse	RD520 Village	1 quai / 2 abris
La Sûre en Chartreuse	Col de la Placette	2 quais / 1 abri
La Sûre en Chartreuse	Le Jalas	2 quais
La Sûre en Chartreuse	Le Martinet	2 quais
La Sûre en Chartreuse	Le Lac	2 quais / 1 abri
La Sûre en Chartreuse	Les Barniers	2 quais / 1 abri
La Sûre en Chartreuse	Quatre bras	1 quai
St Sulpice-des-Rivoires	Village	1 quai / 1 abri
Tullins	Collège Condorcet	7 quais / 3 abris
Tullins	Camille Desmoulins	2 quais / 1 abri
Tullins	Place de la Libération	2 quais / 2 abris
Tullins	Avenue de la gare	2 quais / 1 abri
Tullins	Bd Michel Perret	2 quais / 1 abri
Tullins	Jardin des Arts	1 quai
Tullins	Transport Fontaine	1 quai
Tullins	Route de Grenoble	2 quais / 1 abri
Tullins	Le Pavé	2 quais
Velanne	Centre	2 quais / 1 abri
Voiron	Rue George Sand	2 quais / 2 abris
Voiron	Commissariat	2 quais / 2 abris non desservis
Voiron	Impôts	2 quais / 1 abri
Voiron	Médiathèque	2 quais / 2 abris
Voiron	Eglise St Pierre	2 quais / 2 abris
Voiron	Impasse des Hortensias	2 quais / 1 abri
Voiron	Paviot	1 quai / 1 abri
Voiron	Castors Chamois	2 quais / 1 abri
Voiron	Av de la Brunerie	2 quais / 1 abri
Voiron	Croix Morin	2 quais / 1 abri
Voiron	Centre Social	2 quais double / 2 abris
Voiron	Collège St Joseph	2 quais dont 1 triple / 4 abris
Voiron	Av. Docteur Valois	2 quais / 2 abris
Voiron	Gendarmerie	2 quais / 2 abris
Voiron	Baltiss	2 quais / 2 abris
Voiron	Lavoir Criel	2 quais / 1 abri
Voiron	Louis Neel	2 quais / 1 abri
Voiron	Paviot Ecole	2 quais / 1 abri
Voiron	Place Général Leclerc	2 quais / 2 abris
Voiron	Parvis	2 quais / 1 abri
Voiron	Gymnase La Garenne	2 quais / 2 abris
Voiron	Av Frères Tardy	2 quais / 2 abris
Voiron	Blanchisseries	2 quais / 1 abri
Voiron	Avenue G. Frier	2 quais / 3 abris
Voiron	Brunetière	2 quais / 2 abris
Voiron	Brameret	6 quais / 3 abris
Voiron	Champfeuillet terminus	1 quai / 1 abri
Voiron	Champfeuillet terminus X02	1 quai double / 1 abri
Voiron	Castors Marmottes	2 quais / 1 abri
Voiron	Pôle de vouise	2 quais / 2 abris
Voiron	Rue Jean Monnet	1 quai (non desservi)
Voiron	Clos Bérard	2 quais / 1 abri

Voiron	Mairie	2 quais dt 1 non desservi / 2 abris
Voiron	Av de Paviot	2 quais / 1 abri
Voiron	MJC	1 quai non desservi
Voiron	Belvédère 1	2 quais
Voiron	Route de Criel	2 quais / 1 abri
Voiron	Edgar Kofler	2 quais / 1 abri
Voiron	Ecole Ste Marie	1 quai / 1 abri
Voiron	ZA Champfeuillet	2 quais / 1 abri
Voiron	Lafaille	2 quais / 1 abri
Voiron	Denfert Rochereau	2 quais / 2 abris
Voiron	Edgar Kofler	2 quais / 2 abris
Voiron	Avenue de Verdun	2 quais / 2 abris
Voiron	Faubourg Sermorens	2 quais
Voiron	Jacques Chirac	2 quais
Voiron	Hôpital	1 quai double / 2 abris
Voiron	Le Verdin	2 quais / 1 abri
Voiron	Stendhal	2 quais / 1 abri
Voiron	Rue Leon Béridot	2 quais / 1 abri
Voiron	L'Agnelas	2 quais / 1 abri
Voiron	Leprince Ringuet	2 quais / 1 abri
Voiron	Patinière	2 quais / 1 abri
Voiron	Faton Terminus	1 quai / 1 abri
Voissant	Verchere	2 quais / 1 abri
Voreppe	Radiall	2 quais / 1 abri
Voreppe	Place Dr Thevenet	1 quai / 2 abris
Voreppe	Volouise	2 quais / 2 abris
Voreppe	Alcan	2 quais / 1 abri
Voreppe	Charrminelles	2 quais / 1 abri
Voreppe	Le Chevalon	2 quais / 2 abris
Voreppe	Logis Neuf	1 quai / 2 abris
Voreppe	Avenue du 11 Novembre	2 quais / 2 abris
Voreppe	Bascule	1 quai / 1 abri
Voreppe	Le Péage	2 quais / 2 abris
Voreppe	Parking Arcade / Collège Portes de Chartreuse	4 quais
Voreppe	Séminaire	2 quais / 2 abris
Voreppe	Mairie	2 quais / 2 abris
Voreppe	Café Adrait	1 quai / 1 abri
Voreppe	Chassolière	2 quais / 2 abris
Voreppe	ELS Group	2 quais
Voreppe	Louis Armand	2 quais
Vourey	Le Pressoir	2 quais / 1 abri
Vourey	Lotissement	1 quai / 1 abri

#### Arrêts accessibles en pôles d'échanges

Réaumont	Halte ferroviaire	2 quais / 2 abris
Rives	Gare SNCF	2 quais / 2 abris
Moirans	Pôle d'échanges	2 quais / 2 abris
Moirans	Gare SNCF	1 quai / 1 abri

Tullins	Gare SNCF	1 quai / 1 abri
---------	-----------	-----------------

Voreppe	Gare SNCF	2 quais / 2 abris
---------	-----------	-------------------

Voiron	Gare routière Nord	5 quais / 5 abris
Voiron	Gare Routière Sud	12 quais / 7 abris
Voiron	Gare SNCF/ Sépard	2 quais / 1 abri

**TRANSPORT : Liste des principales lignes du réseau de transports et le matériel roulant affecté**

Lignes		Nb de services sur un jour moyen (aller et retour)	Moyen matériel mobilisé pour l'exploitation (hors réserve)
N°	Dénomination		
1	Urbaine	102	14 véhicules accessibles « bus standards ou midi- bus » (catégorie I)
2	Urbaine	85	
3	Urbaine	50	
4	Urbaine	50	
10	Périurbaine	9	1 véhicule accessible (catégorie III)
20	Périurbaine	24	1 véhicule accessible (catégorie II)
A	Périurbaine	35	3 véhicules accessibles (catégorie II)
D	Périurbaine	7	1 véhicule standard accessible (catégorie II)
E	Périurbaine	8	2 véhicules standards accessibles et 1 non accessible (catégorie II)
F	Périurbaine	3	1 véhicule standard accessible (catégorie II)
L	Périurbaine	5	1 véhicule standard accessible (catégorie II)
N	Périurbaine	19	1 véhicule accessible (catégories II)
LAC	Périurbaine	4	1 véhicule accessible (catégorie II)
W	Périurbaine	40	3 véhicules accessibles (catégories II)
7 lignes de TAD en lignes virtuelles + TAD zonal TPMR et quelques services TAD sur la ligne 4			7 véhicules accessibles (catégories B et III) et 1 non accessible (catégorie III)







## TRANSPORT : établissements scolaires desservis en 2023

Commune	Etablissement
Chirens	Collège de Chirens
Coublevie	Ecole Maternelle d'Orgeoise
	Ecole Primaire du Bérard
	Ecole Primaire d'Orgeoise
	Collège Plan Menu
	SEGPA collège Plan Menu
	MFR La Dalmassière
	Collège Le Vergeron
	SEGPA collège Le Vergeron
	Lycée Pierre Beghin
Réaumont	Ecole Maternelle de Réaumont
Rives	Collège Robert Desnos
	SEGPA Collège Robert Desnos
St Aupre	Ecole Maternelle St Aupre le bas
	Ecole Primaire St Aupre le bas
St Blaise-du-Buis	Ecole Primaire de St Blaise du Buis
St Geoire en Valdaine	Ecole Maternelle la Lambertière
	Ecole Primaire Valjoie
	Ecole Primaire Plampalais
St Jean-de-Moirans	Ecole Maternelle Privée Sacré Cœur
	Ecole Primaire Vendemaire
	Ecole Primaire Privée Sacré Cœur
	Collège Sacré Cœur
Tullins	Ecole Primaire L&C Desmoulins
	Collège Condorcet
Voiron	Collège La Garenne
	Collège Privé St Joseph
	Collège Privé NDV
	Lycée Ferdinand Buisson
	Lycée Edouard Herriot
	Lycée Privé Les Prairies
	Lycée Privé NDV
	Lycée Agricole La Martellière
	Lycée Professionnel La Sure
	Lycée Professionnel Les Gorges
Voreppe	Collège André Malraux
	Collège Privé Portes de Chartreuses
	Lycée Professionnel Portes de Chartreuses
	Lycée Technologique Privé Portes de Chartreuses

**TRANSPORT : Liste des points de vente du réseau de transports du Pays Voironnais**

Il est possible d'acheter les cartes 10 trajets et abonnements chez des dépositaires répartis sur le territoire, en plus de l'Agence Mobilité.

A noter : outre l'Agence mobilité, le dépositaire de Tullins vend également les titres Cars Région Isère.

VOIRON	Agence Mobilité	4, avenue des Frères Tardy
COUBLEVIE	Mairie – Agence Postale	11, Chemin de l'Orgeoise
LA BUISSE	Mairie – Agence postale	Mairie de la Buisse – Place Marcel Vial
RIVES	Mairie	Place de la Libération
ST GEOIRE EN VALDAINE	Mairie	Le Bourg
TULLINS	Tabac presse Loto PMU - Avant Propos	108 Bd Michel Perret
VILLAGES DU LAC DE PALADRU (PALADRU)	Mairie	306 rue de la Morgerie
VOREPPE	Mairie	1 Place Charles de Gaulle

## ANNEXE POLITIQUE DU CYCLE

### Flyer itinéraire jalonnés

### SUIVEZ LES PANNEAUX !



Des panneaux directionnels verts et blancs signalent sur des routes à très faibles trafics automobiles des itinéraires cyclables sur les communes de Chamécles, La Murette, Moirans, Réaumont, Rives, St-Blaise du Buis, St-Cassien, St-Jean de Moirans, Tullins, Voiron, Voreppe et Vourey.

Ils garantissent des déplacements à vélo plus en sécurité pour aller travailler, faire des courses, se rendre à l'école, se promener...

### SE DÉPLACER À VÉLO, C'EST ...

- + de santé : diminue le risque cardiovasculaire, diminue le stress... 
- + économique : moins de dépenses que pour entretenir une voiture et pas besoin de carburant! 
- + écologique : car moins polluant, moins de nuisances sonores 
- + facile pour se stationner : pas besoin de payer le parking et plus rapide pour trouver une place qu'en voiture! 

### + D'INFOS

**AGENCE MOBILITÉ**  
4, av. des Frères Tardy - 38500 Voiron  
Tél. : 04 76 05 03 47  
[www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com)  
Rubrique vélo dans la page transport

 Pays Voironnais - Officiel

News Oneil - Oneolink, © Pictica - Shutterstock, X-doodle internet, Fond plus - OpenStreetMap

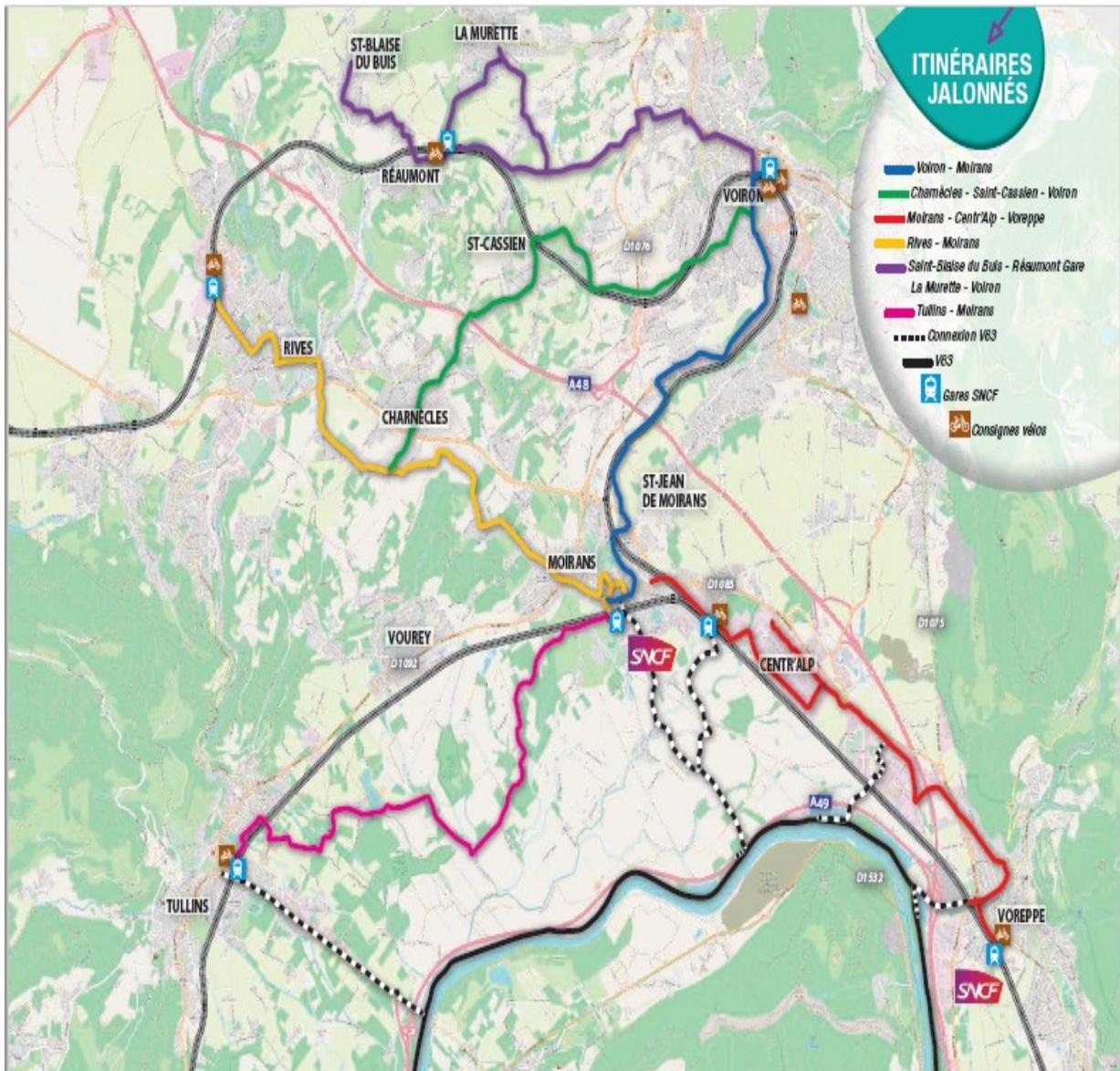
### MOBILITÉ PAYS VOIRONNAIS



≈ 65 KM D'ITINÉRAIRES CYCLABLES SUR 12 COMMUNES DU PAYS VOIRONNAIS

### SUIVEZ LES PANNEAUX !







**COMMUNAUTÉ DU PAYS VOIRONNAIS**

40, rue Mainssieux - CS 80363 - 38516 VOIRON Cedex

Tél. : 04 76 93 17 71 - [transport@paysvoironnais.com](mailto:transport@paysvoironnais.com)

 Pays Voironnais - Officiel

[www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com)

  
Communauté du Pays Voironnais